

## Chambre des Représentants.

(SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1896.)

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

## EXPOSÉ GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

D'après les ordres du Roi, j'ai l'honneur de soumettre aux Chambres législatives treize projets de loi formant le Budget général du Royaume pour l'exercice 1897.

Le Budget est arrêté aux chiffres ci-après :

Recettes . . . . .	fr.	368,349,678 40
Dépenses { ordinaires	fr. 362,792,849 73	} 367,237,849 73
{ exceptionnelles	4,445,000 »	

soit un excédent de recettes montant à . . fr. 1,111,828 67

Un quatorzième projet de loi contient le Budget des recettes et des dépenses pour ordre, c'est-à-dire des recettes et des dépenses qui s'effectuent en dehors des recettes et des dépenses générales de l'État, conformément à l'article 24 de la loi organique du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique; ce Budget s'élève à la somme totale de fr. 1,104,090,606 84.

Pour permettre à la Législature d'apprécier les propositions qui lui sont soumises pour l'exercice 1897 et — en ce qui concerne spécialement les dépenses — de comparer ces propositions

à celles déjà votées ou restant à voter pour l'exercice 1896, on a dressé le tableau suivant :

DÉSIGNATION DES BUDGETS.	MONTANT DES BUDGETS		DIFFÉRENCES.	
	Votés ou en projet pour l'exercice 1896.	En projet pour l'exercice 1897.	En plus.	En moins.
Dette publique . . . . .	104,562,884 76	105,260,751 76	697,867 »	»
Dotations . . . . .	4,830,760 »	4,838,500 »	7,740 »	»
Ministère de la Justice . . . . .	Dépenses ordinaires . . . . . 20,010,890 »		590,700 »	»
	— exceptionnelles . . . . . 130,000 »		»	30,000 »
— des Affaires Étrangères . . . . .	2,748,810 35	2,746,713 97	»	2,096 38
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique. } — ordinaires . . . . . 25,323,362 »		25,200,662 »	»	122,700 »
	— exceptionnelles . . . . . 851,784 »	600,000 »	»	251,784 »
— de l'Agriculture et des Travaux publics. } — ordinaires . . . . . 19,910,464 »		20,079,094 »	168,630 »	»
	— exceptionnelles . . . . . 1,230,000 »	820,000 »	»	410,000 »
— de l'Industrie et du Travail. } — ordinaires . . . . . 2,288,765 »		2,338,765 »	50,000 »	»
	— exceptionnelles . . . . . 1,055,000 »	535,000 »	»	520,000 »
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. } — ordinaires . . . . . 110,317,398 »		110,960,383 »	642,985 »	»
	— exceptionnelles . . . . . 120,000 »	140,000 »	20,000 »	»
— de la Guerre . . . . .	— ordinaires . . . . . 47,325,121 50		»	12,921 50
	— exceptionnelles . . . . . 540,000 »		60,000 »	»
Gendarmerie . . . . .	4,680,750 »	4,647,000 »	»	33,750 »
Ministère des Finances . . . . .	— ordinaires . . . . . 17,156,865 »		»	675 »
	— exceptionnelles . . . . . 1,715,000 »		»	65,000 »
Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	1,687,000 »	1,651,000 »	»	36,000 »
TOTAL . . . . .	Dépenses ordinaires . . . . . 360,843,070 61		2,157,922 »	208,142 88
	— exceptionnelles . . . . . 5,641,784 »		80,000 »	1,276,784 »
TOTAL GÉNÉRAL . . . . .	366,484,854 61	367,237,849 73	+ 752,995 12	
Voies et Moyens . . . . .	365,927,378 40	368,349,678 40		
DIFFÉRENCE . . . . .	— 557,476 21	+1,111,828 67		

*Recettes.* — Les évaluations de recettes présentent une différence en plus de 2,422,300 francs sur les évaluations votées pour 1896. Cet excédent résulte d'augmentations et de diminutions qui sont expliquées dans une note en tête du projet de Budget des Voies et Moyens, et que l'on croit devoir détailler par branche de revenu dans le tableau ci-après :

	Augmentations.	Diminutions.
	—	—
Art. 1 <sup>er</sup> . Contribution foncière. . fr.	165,000 »	»
» 2. » personnelle .	166,000 »	»
» 3. Droit de patente . . . . .	150,000 »	»
» 4. Redevances sur les mines. .	»	400,000 »
» 5. Droits d'entrée . . . . .	879,759 »	»
» 6. Accises . . . . .	»	128,259 »
» 7. Recettes diverses . . . . .	30,000 »	»
» 9. Greffe. . . . .	»	10,000 »
» 11. Successions . . . . .	»	50,000 »
» 19. Produit du bassin à flot de Nieuport . . . . .	1,000 »	»
» 20. Droits de quai dans l'avant- port d'Ostende . . . . .	13,000 »	»
» 21. Chemin de fer . . . . .	1,000,000 »	»
» 22. Télégraphes et téléphones .	100,000 »	»
» 23. Postes. . . . .	210,600 »	»
» 28. Dépendances du chemin de fer . . . . .	»	40,000 »
» 35. Produits des actes des com- missariats maritimes . .	4,000 »	»
» 40. Produits des établissements de bienfaisance de l'État.	2,500 »	»
» 43. Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'ex- cédent de la circulation moyenne, au delà de 275 millions de francs, des billets de la Banque Nationale. . . . .	50,000 »	»
» 45. Intérêts à 3 % sur les avances faites à la Société nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement . .	»	3,600 »
A REPORTER. . fr.	2,771,859 »	631,859 »

REPORT. . . fr. 2,771,859 » 631,859 »

Art. 46. Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des chemins de fer vicinaux . . . . .	70,000 »	»
» 47. Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .	20,000 »	»
» 48. Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	20,000 »	»
» 50. Recouvrements d'avances faites par les divers Départements . . . . .	20,000 »	»
» 59. Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.) . .	132,300 »	»
» 61. Établissements de bienfaisance . . . . .	20,000 »	»
	<hr/>	<hr/>
	3,054,159 »	631,859 »
	<hr/>	<hr/>
AUGMENTATION. . fr.	2,422,300 »	
	<hr/>	

*Dépenses.* — Les prévisions de dépenses s'élèvent ensemble à fr. 367,237,849 73. Dans ce chiffre sont comprises des dépenses exceptionnelles à concurrence de 4,445,000 francs. Mais, pour apprécier la charge totale imposée au Budget ordinaire par le nouveau mode de comptabilité, il ne suffit pas de tenir compte des dépenses exceptionnelles; il faut y ajouter le montant du fonds d'amortissement (fr. 4,074,143 81), distrait depuis 1896 du Budget ordinaire et porté en recette à l'extra-

ordinaire. On constate ainsi que la charge totale transférée du service extraordinaire à l'ordinaire s'élève à 8 1/2 millions de francs.

L'ensemble des propositions de dépenses pour l'exercice 1897 présente, comparativement à 1896, une différence en plus de fr. 752,995 12. Cette différence résulte d'augmentations et de diminutions assez notables pour certains Ministères et services. De même que le projet de Budget des Voies et Moyens, chaque projet de Budget de dépenses porte en tête une note explicative des modifications (augmentations ou diminutions) qui sont proposées.

#### BUDGETS D'EXERCICES ANTÉRIEURS.

*Exercice 1894.* — D'après la Situation générale du Trésor public arrêtée au 1<sup>er</sup> janvier 1896, le boni du Budget ordinaire de 1894 sera de plus de 9 millions.

*Exercice 1895.* — Les prévisions concernant l'exercice 1895 ne peuvent être que très approximatives, puisque huit mois nous séparent encore de la clôture de l'exercice (31 octobre 1896). Il est toutefois permis d'espérer, en présence des faits actuellement connus, que le boni sera de 3 millions environ.

Dans la comparaison de ce résultat avec ceux des exercices antérieurs, il faut tenir compte du fait que des dépenses dont le total est de 5 à 6 millions et qui, dans le système suivi précédemment, auraient figuré au Budget extraordinaire, ont été portées aux Budgets ordinaires de 1895. J'ajoute que le montant des dépenses de cette nature atteindra 10 à 11 millions par suite de deux crédits supplémentaires actuellement sollicités : l'un de 2,205,000 francs pour la construction d'un nouveau paquebot destiné à la ligne d'Ostende-Douvres ; l'autre de 3 millions environ pour le renouvellement du matériel roulant du chemin de fer.

Je crois pouvoir, au surplus, me référer pour plus amples explications à l'Exposé général de la Situation du Trésor au 1<sup>er</sup> janvier 1896, lequel a été déposé en même temps que les projets de Budgets pour l'exercice 1897. Ce document contient des renseignements précis et détaillés sur les résultats des Budgets des exercices antérieurs.

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

(6)

1.

# **BUDGET**

DES

# **VOIES ET MOYENS**

**POUR L'EXERCICE 1897.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1896 s'élève à . . . . . fr.	365,927,378 40
Le projet de Budget pour l'exercice 1897 monte à fr.	368,349,678 40
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . . fr.	2,422,300 »

Cette différence résulte des modifications apportées aux évaluations de recettes indiquées ci-après :

## CHAPITRE PREMIER.

## IMPOTS.

ART. 1<sup>er</sup>. — Contribution foncière.

Le tableau ci-après présente, pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, le produit de l'impôt foncier et l'augmentation du revenu et de l'impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt.	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1892	349,914,960	7	24,495,972	2,165,909	151,612
1893	352,193,091	7	24,653,440	2,278,151	159,468
1894	354,503,086	7	24,801,141	2,109,095	147,701
1895	356,556,811	7	24,958,885	2,253,725	157,744
1896	358,860,504	7	25,120,235	2,303,693	161,350

Pour les années 1892 à 1896, l'augmentation moyenne du revenu imposable a été de 2,220,000 francs, somme qui peut être prise pour base de l'évaluation de 1897.

Le revenu cadastral de cet exercice peut donc être fixé à 361,080,000 francs (358,860,000 + 2,220,000), ce qui, au taux de 7 %, produira un impôt de 25,276,000 francs, supérieur de 156,000 francs à celui de 1896.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## ART. 2. — Contribution personnelle.

Le produit de la contribution personnelle des années 1891 à 1895 et l'évaluation de cet impôt au Budget de 1896 sont renseignés dans le tableau suivant, qui indique aussi l'augmentation réalisée pour chacun de ces exercices.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1891	18,651,079	77,498	•
1892	18,709,076	147,907	•
1893	18,944,445	145,569	•
1894	19,177,636	233,191	•
1895	19,524,701 (approximatif).	147,065	•
1896	19,480,000 (évaluation budgétaire).	155,299	•

L'augmentation moyenne, pour la période quinquennale 1891 à 1895, est de 166,000 francs; elle a été prise comme base de l'évaluation de 1896. Elle peut également servir à la fixation de l'évaluation pour 1897, qui serait portée ainsi au chiffre de 19,646,000 francs (19,480,000 + 166,000).

Il n'y a d'ailleurs pas à tenir compte ici de la diminution d'impôt résultant des exemptions accordées par la loi du 11 avril 1895 à ceux qui occupent une habitation d'une valeur locative annuelle de fr. 42,40 à 106 francs, par la raison que cette diminution est compensée par la suppression de l'exemption dont jouissaient les personnes logées gratuitement dans des bâtiments appartenant à des administrations publiques.

## ART. 3. — Droit de patente.

Le tableau ci-dessous indique le produit du droit de patente pour chacune des années 1890 à 1894, le montant approximatif de cet impôt en 1895 et le chiffre des prévisions budgétaires de 1896. Il montre en outre les fluctuations qu'a subies la contribution des patentes pendant la même période.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1890	6,892,851	294,395	•
1891	6,794,172	•	98,679
1892	6,800,733	6,561	•
1893	6,942,605	141,872	•
1894	7,119,505	176,900	•
1895	7,147,737 (approximatif).	28,232	•
1896	7,000,000 (évaluation budgétaire).	•	•

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Selon toute prévision, le produit pour 1895 et pour 1896 atteindra 7,150,000 francs. C'est ce dernier chiffre que l'on propose d'adopter pour l'évaluation de 1897.

ART. 4. — *Redevances sur les mines.*

On donne ci-après le produit des redevances sur les mines et les fluctuations survenues pendant les années 1892 à 1895, ainsi que le montant de l'évaluation budgétaire de 1896.

ANNÉES.	PRODUIT des redevances sur les mines.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1891	1,917,890	1,122,702	»
1892	1,210,109	»	707,781
1893	542,887	»	667,222
1894	371,123	»	171,764
1895	397,657	26,534	»
1896	800,000 (évaluation budgétaire).	»	»

En présence des résultats obtenus en 1895 (398,000 francs), on estime que le produit des redevances sur les mines en 1896 ne dépassera pas 400,000 francs, bien qu'une somme de 800,000 francs ait été prévue pour cette année. Il est prudent de fixer la recette probable de 1897 au chiffre de 400,000 francs.

ART. 5. — *Douanes. — Droits d'entrée.*

Le produit des droits d'entrée s'est élevé en 1895 à 38,215,595 francs, bien que les augmentations de droits décrétées par la loi du 12 juillet 1895 n'aient été appliquées que pendant une partie de l'année. Ce résultat permet d'augmenter de 800,000 francs la prévision inscrite au Budget de 1896 et de porter ainsi les évaluations pour 1897 à . . . . . fr. 40,000,000 »

Cette somme serait répartie de la manière suivante :

Part du fonds communal. . . . . fr.	3,328,787	»
— du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889 . . . . .	3,919,321	»
Part de l'État. . . . .	32,751,892	»
<b>TOTAL ÉGAL. . . . . fr.</b>	<b>40,000,000</b>	<b>»</b>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

On remarquera que dans cette répartition la part de l'État est supérieure de 879,759 francs à celle prévue au Budget de l'exercice 1896. Elle correspond aux modifications apportées aux prévisions de recettes totales des droits d'entrée, ainsi qu'à celles du droit de licence et des droits sur les eaux-de-vie.

La répartition entre les fonds spéciaux serait faite comme suit :

## FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits sur le café. . . . .	2,400,000	»
32,154 892 % des droits sur les eaux-de-vie (1,800,000 fr.) . . . . .	578,787	»
35 % — les bières (330,000 fr.) . . . . .	122,500	»
35 % — les vinaigres et acides acétiques (300,000 fr.) . . . . .	105,000	»
35 % — les sucres (350,000 fr.) . . . . .	122,500	»
TOTAL. . . fr.	<u>3,328,787</u>	»

## FONDS SPÉCIAL.

Produit des droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes fr.	2,000,000	»
Produit du droit de licence (voir ci-dessous la rubrique : <i>Recettes diverses</i> ), évalué à . . . . .	2,150,000	»
ENSEMBLE. . . fr.	<u>4,150,000</u>	»
Prélèvement sur le produit des droits d'entrée sur les marchandises autres que les bestiaux et les viandes. . . . .	1,919,321	»
TOTAL. . . fr.	<u>6,069,321</u>	»

chiffre égal à celui de la population du royaume d'après le dernier recensement décennal.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis au droit d'accise, le montant des droits renseignés dans la comptabilité de l'État au 31 décembre 1895, les évaluations inscrites au Budget de 1896 et celles qui sont proposées dans le projet de Budget de 1897.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1895.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admisées pour 1896.	proposées pour 1897.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers . . .	6,119,865	5,500,000	5,500,000	3,575,000	1,925,000
Vins de fruits secs . .	10,646	1,500	3,000	3,000	"
Eaux-de-vie indigènes.	58,785,744	35,000,000	35,000,000	23,745,787	11,254,215
Bières . . . . .	16,514,487	15,800,000	15,800,000	10,270,000	5,530,000
Vinaigres de bières . .	26,220	20,000	20,000	13,000	7,000
Vinaigres autres que de bières . . . . .	26,593	15,000	15,000	9,750	5,250
Acide acétique . . . .	27,486	50,000	50,000	32,500	17,500
Sucres . . . . .	( <sup>1</sup> ) 6,150,000	6,150,000	6,150,000	3,097,500	2,152,500
Glucoses . . . . .	616,140	560,000	560,000	560,000	"
Margarine . . . . .	29,087	400,000	400,000	400,000	"
Tabacs . . . . .	591,406	900,000	900,000	900,000	"
<b>TOTAUX . . . fr</b>	<b>68,895,481</b>	<b>64,506,500</b>	<b>64,308,000</b>	<b>43,503,537</b>	<b>20,891,463</b>

(<sup>1</sup>) Y compris le montant de la répartition, qui s'élèvera à environ 1,740,000 francs.

Les recettes au 31 décembre 1895 présentent sur les évaluations votées pour 1896, une différence en plus d'environ 4,500,000 francs, dont 3,780,000 francs se rapportent aux eaux-de-vie indigènes et 720,000 francs aux autres produits.

Il est à remarquer que les recettes sur les tabacs indigènes et la margarine présentent une différence en moins d'ensemble 670,000 francs. L'excédent sur les produits autres que les eaux-de-vie indigènes, les tabacs indigènes et la margarine s'élève donc à 4,590,000 francs (chiffre rond). Cet excédent porte principalement sur les vins étrangers (600,000 francs) et sur les bières indigènes (700,000 francs). Mais il ressort cependant du tableau ci-après qu'en ce qui concerne les vins, la recette moyenne des cinq dernières années n'est supérieure que de 100,000 francs au chiffre des évaluations admises pour 1896 et que, pour les bières indigènes, elle est inférieure de plus de 150,000 francs aux évaluations adoptées pour cette année.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNÉES.	Vins.	Vins de fruits secs.	Bières.	Eaux-de-vie.	Vinaigres de bières.	Vinaigres autres.	Acide acétique.	Glucoses.
1891 . . . . .	5,722,548	1,626	15,009,112	57,456,095	17,616	16,645	68,205	528,027
1892 . . . . .	5,517,454	2,277	15,170,452	56,497,288	19,560	17,684	28,174	551,564
1895 . . . . .	5,000,985	1,448	15,704,160	57,555,629	19,604	20,406	75,205	555,919
1894 . . . . .	5,665,909	5,206	15,824,225	57,264,580	18,055	24,569	51,916	570,646
1895 . . . . .	6,110,865	10,646	16,514,487	58,785,744	26,220	26,595	27,486	616,140
	28,056,550	19,205	78,222,414	187,535,246	100,855	105,515	228,982	2,789,505
MOYENNE . . . . .	5,611,508	5,659	15,644,485	57,407,049	20,167	21,105	45,796	557,861

Il semble, d'après ce qui précède, qu'il y a lieu de maintenir pour 1897, en ce qui concerne les vins et les bières, les chiffres votés pour 1896.

Les évaluations des autres produits sont justifiées sous les rubriques spéciales ci-après :

*Vins de fruits secs.* — On propose de porter à la moyenne des cinq dernières années le montant des évaluations, soit 3,000 francs.

*Eaux-de-vie indigènes.* — La note préliminaire du Budget primitif de 1896 explique pour quels motifs il convient de maintenir à 35 millions l'évaluation de l'impôt sur ces produits.

On croit toutefois devoir ajouter que la recette tout à fait exceptionnelle réalisée en 1895 (58,785,744 francs) indique que le stock d'alcool dont on signalait l'existence dans ladite note a dû subir une augmentation considérable.

On sait que, d'après l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, la quote-part de l'État dans l'impôt sur les eaux-de-vie est fixée à 25,175,000 francs au minimum, sauf à déduire de cette somme la part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur les vinaigres et l'acide acétique et dans l'accise sur les vinaigres de bière.

Les évaluations fussent-elles portées à 56 et même à 57 millions, la quote-part de l'État ne dépasserait pas le minimum dont il s'agit, l'excédent étant attribué en entier au fonds communal.

En effet, les évaluations sur les vinaigres et les acides acétiques (douanes) et sur les vinaigres de bières (accises, étant fixées respectivement à 500,000 francs et à 20,000 francs, la somme à déduire du minimum est de 208,000 francs (65 % sur 320,000).

La part de l'État s'élève ainsi à 24,967,000 francs (25,175,000 — 208,000

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

— 24,967,000). Les évaluations de recettes (droits d'entrée : 1,800,000 francs; droits d'accise : 33,000,000 de francs) étant de 36,800,000 francs. le restant, soit 11,833,000 francs (36,800,000 — 24,967,000), est attribué au fonds communal.

Ces parts représentent respectivement pour l'État et pour le fonds communal 67,843 108 % et 52.154 892 % de la recette totale de 36.800,000 francs.

D'après ces proportions, le produit sur les eaux-de-vie doit être réparti comme il suit :

	ACCISES. (Eaux-de-vie indigènes.)	DOUANES. (Eaux-de-vie étrangères.)	TOTAUX.
Pour l'État . . . fr.	23,743,787 »	1,221,215 »	24,967,000 »
Pour le fonds communal.	11,234,213 »	578,787 »	11,833,000 »
<b>TOTAUX.</b> . fr.	<b>33,000,000 »</b>	<b>1,800,000 »</b>	<b>36,800,000 »</b>

*Vinaigres et acide acétique.* — L'évaluation adoptée pour 1896 représente approximativement la moyenne des recettes réalisées pendant les cinq dernières années. Dans ces conditions, cette évaluation peut être maintenue pour 1897.

*Sucre.* — Les droits d'accise (6,150,000 francs) ajoutés aux droits de douane (350,000 francs) forment ensemble le minimum légal de 6,500,000 francs fixé par la loi du 11 septembre 1893.

*Glucoses.* — La moyenne des recettes faites sur ces produits pendant les cinq dernières années est égale au chiffre de l'évaluation votée pour 1896; il n'y a donc aucune raison de le modifier pour 1897.

*Tabacs.* — Un projet de loi supprimant l'accise sur la culture du tabac indigène et créant un droit de fabrication est soumis aux Chambres législatives. Comme il n'est pas possible de prévoir en ce moment quels seront les résultats financiers du futur régime, on ne peut que maintenir pour 1897 les évaluations de 1896.

*Margarine.* — L'évaluation pour 1896 correspondant à une fabrication de 8 millions de kilogrammes de margarine, on croit devoir conserver pour 1897 cette évaluation — soit 400,000 francs.

ART. 9. — *Greffe.*

Le produit moyen des cinq dernières années est de. . fr.	1,049,290 »
En écartant l'année 1892, qui comprend le produit du renouvellement des tables décennales de l'état civil, la moyenne se trouve réduite à. . . . .	1,031,886 »
On propose d'adopter ce chiffre pour les évaluations de 1897, ci. . . . .	1,030,000 »
Il était inscrit au Budget précédent. . . . .	1,040,000 »
<b>DIMINUTION.</b> . . . fr.	<b>10,000 »</b>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11, litt. b. — *Droits de mutation en ligne directe.*

Les recouvrements des années 1891 à 1893 s'élèvent en moyenne à. . . . . fr.	2,746,174 »
En déduisant le produit de l'année 1892, qui a été exceptionnel, la moyenne se trouve réduite à. . . . .	2,667,594 »
ou en chiffres ronds. . . . .	2 630,000 »
Prévisions pour 1896. . . . .	2,700,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . fr.	50,000 »
	<hr/>

## CHAPITRE II.

## PÉAGES.

ART. 19. — *Produit du bassin à flot de Nieuport.*

Les taxes récemment décrétées ne sont appliquées que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1896.

Dans ces conditions, on se borne à inscrire un produit purement conjectural de 1,000 francs.

ART. 20. — *Droits de quai de l'avant-port d'Ostende.*

Ces droits se perçoivent au profit de l'État depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1896. Ils étaient auparavant prélevés par la ville.

D'après le produit des années antérieures, on peut évaluer la recette à 15,000 francs.

ART. 21. — *Chemin de fer.*

Les éléments d'appréciation faisant complètement défaut pour évaluer dès à présent le produit probable de l'exercice 1897, celui-ci pourrait être porté provisoirement au chiffre de la recette effectuée en 1895, soit à 149 millions, chiffre rond.

Dans cette somme n'est évidemment pas comprise la recette à résulter des lignes dont la reprise est projetée.

ART. 22. — *Télégraphes et téléphones.*

En présence de la situation favorable qu'accuse le trafic, aussi bien en matière télégraphique qu'au point de vue des communications téléphoniques, la recette pour l'année 1897 peut être estimée 6,600,000 francs, soit une augmentation de 100,000 francs sur les prévisions pour l'année 1896.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23. — *Postes.*

Les recettes de la poste pour l'année 1896 ont été évaluées à 20,000,000 de francs.

Celles de l'année 1897 peuvent être estimées 20,350,000 francs.

Cette somme comprend les recettes à provenir de la présentation à l'acceptation et de l'encaissement des effets de commerce, ainsi que de la taxe des abonnements aux journaux.

Ces recettes, évaluées respectivement à 760,000 et à 40,000 francs, n'entrant pas dans la formation du fonds communal, doivent être déduites de la recette probable ci-dessus, pour obtenir la somme nette à partager entre l'État et les communes, soit 20,350,000 — 800,000 = fr. 19,550,000 »  
dont 41 % sont attribués au fonds communal, soit. . . . . 8,015,500 »

La part de l'État serait donc de . . . . .	fr. 11,534,500 »
plus le produit du service des effets de commerce et des abonnements aux journaux. . . . .	800,000 »

Soit une somme nette au profit du Trésor de. . . . . fr. 12,334,500 »  
supérieure de 210,600 francs au chiffre prévu au Budget de 1896.

ART. 28. — *Dépenses des chemins de fer de l'État.*

Le produit des années 1894 et 1895 n'ayant pas répondu à l'attente, il est prudent de ne pas s'écarter de la moyenne des cinq dernières années, soit en chiffres ronds. . . . . fr. 110,000 »

Évaluation de 1896 . . . . . 150,000 »

DIMINUTION. . . . fr. 40,000 »

ART. 40. — *Produits des établissements de bienfaisance de l'État.*

L'évaluation votée pour 1896 s'élève à. . . . . fr. 98,600 »

L'établissement d'un atelier d'imprimerie à l'École de bienfaisance de Moll permet de la porter, pour 1897, à . . . . . 101,100 »

Soit une augmentation de. . . . fr. 2,500 »

ART. 43. — *Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale.*

Ce produit est évalué, au Budget de 1896, à 650,000 francs.

Pour l'année 1895, il s'est élevé à 851,173 francs.

On propose de porter l'évaluation à inscrire au projet de Budget de 1897 à 700,000 francs, chiffre correspondant sensiblement à la moyenne de la recette des cinq dernières années.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**ART. 45. — Intérêts à 3 % sur les avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement.**

Les avances s'élevant à 1 million de francs et l'intérêt ayant été réduit de 3 1/2 à 3 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1896, la recette à porter au Budget de 1897 est de 30,000 francs.

**ART. 46. — Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux.**

Pour l'année 1895, la recette s'est élevée à 440,362 francs.

Elle est appelée à s'accroître par la suite, à raison de l'adjonction de lignes nouvelles au réseau existant et du développement du trafic.

Pour 1896, le produit est évalué à 490,000 francs et l'on propose de porter l'évaluation à inscrire au Budget de 1897 à 560,000 francs, soit une augmentation de 70,000 francs.

**ART. 47. — Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.**

L'augmentation de 20,000 francs proposée en ce qui concerne l'article 47 se justifie par l'augmentation du produit des centimes provinciaux et communaux dont le recouvrement est confié à l'Administration des contributions directes, douanes et accises.

**ART. 48. — Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.**

Les remboursements sur les non-valeurs en matière de contributions directes suivent la marche ascendante de ces produits et il est permis d'évaluer l'augmentation à 20,000 francs.

**ART. 50. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.**

La recette au 31 décembre 1895 (276,042 francs) s'augmentera encore de nombreux recouvrements à effectuer jusqu'à la clôture de l'exercice, notamment du chef des frais de surveillance de bois soumis au régime forestier.

La moyenne des années 1891 à 1894 (484,700 francs) permet d'escompter en 1897 un produit de . . . . . fr. 480,000 »  
Prévision de 1896 . . . . . fr. 460,000 »

AUGMENTATION. . . . . fr. 20,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

**ART. 59. — *Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux.***

Les crédits ci-après sont demandés pour faire face au service des pensions des instituteurs communaux pendant l'année 1897 :

1° Par l'article 24 du Budget de la Dette publique. . . . .	fr. 2,425,000	»
2° Par l'article 7 du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	40,000	»
3° Par l'article 8 (litt. a) du même Budget . . . . .	82,000	»
	<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr. 2,547,000	»

L'État recouvrera les trois cinquièmes de cette somme, soit fr. 1,528,200, formant la quote-part des provinces et des communes dans le payement des pensions.

C'est le chiffre qu'il convient de porter au Budget de 1897.

**ART. 61. — *Établissements de bienfaisance de l'État.***

L'évaluation adoptée pour l'exercice 1896, soit 447,650 francs, peut être portée à 467,650 francs, en prévision du transfert, à l'école de bienfaisance de Namur, du quartier de discipline annexé à la maison de refuge de Bruges.



**PROJET DE LOI.****LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut :*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE PREMIER.**

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1896, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1897, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

**ART. 2.**

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1897, est évalué à la somme de trois cent soixante-huit millions trois cent quarante-neuf mille six cent soixante-dix-huit francs, quarante centimes (fr. 368,549,678 40).

**ART. 3.**

La présente loi sera obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 1897.

Donné à Laeken, le 26 février 1896.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***P. DE SMET DE NAEYER.**

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1897.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>		
		<b>IMPÔTS.</b>		
		<b>CONTRIBUTIONS DIRECTES.</b>		
	1	Contribution foncière . . . . .	25,276,000	
	2	Contribution personnelle . . . . .	Principal (y compris 5,740,000 francs pour la valeur locative) . . . . .	16,048,000
			15 centimes additionnels ordinaires sur le principal . . . . .	2,407,200
			20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative . . . . .	1,164,000
			Frais d'expertise . . . . .	26,800
	3	Droit de patente . . . . .	7,150,000	
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle) . . . . .	Principal . . . . .	320,000
			25 centimes additionnels . . . . .	80,000
		<b>DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.</b>		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	5	Douanes . . . . .	(1) 52,751,892	
	6	Accises . . . . .	a. Vins étrangers . . . . .	(2) 5,575,000
			b. Vins de fruits secs . . . . .	3,000
			c. Eaux-de-vie indigènes . . . . .	(3) 25,745,787
			d. Bières . . . . .	(4) 10,270,000
			e. Vinaigres de bières . . . . .	(5) 13,000
			f. " autres que de bières . . . . .	(6) 9,750
			g. Acide acétique . . . . .	(7) 52,500
			h. Sucres de canne et de betterave . . . . .	(8) 3,997,500
			i. Glucoses et autres sucres non cristallisables . . . . .	560,000
			j. Margarine . . . . .	400,000
	k. Tabacs indigènes . . . . .	900,000		
	7	Recettes diverses . . . . .	a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent . . . . .	3,000
			b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc. . . . .	(9) 500,000
			<b>A REPORTER. fr.</b>	<b>120,233,420</b>

(1) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,400,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières, soit 122,500 francs; de 32.154892 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 578,787 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 122,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 105,000 francs, ensemble une somme de 3,328,787 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860. — Déduction faite du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de francs et d'une somme de 1,919,321 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 3,919,321 francs, attribués au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,925,000 francs.

(3) Id. 32.154892 % id. 11,254,213 francs.

(4) Id. 35 % id. 5,550,000 francs.

(5) Id. id. id. 7,000 francs.

(6) Id. id. id. 5,250 francs.

(7) Id. id. id. 17,500 francs.

(8) Id. id. id. 2,152,500 francs.

(9) Id. id. du produit probable du droit de licence, soit 2,150,000 francs.

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		REPORT . . . fr.		120,235,429 »
		ENREGISTREMENT, ETC.		
	8	Enregistrement . . . . .	12,850,000 »	
	9	Greffe . . . . .	1,030,000 »	
	10	Hypothèques . . . . .	3,300,000 »	
	11	a. Successions et mutations par décès . . fr. 17,500,000 »	20,475,000 »	52,100,000 »
		b. Droit de mutation en ligne directe . . . 2,050,000 »		
		c. Droits dus par les époux survivants . . . 325,000 »		
	12	Timbre . . . . .	0,500,000 »	
	13	Naturalisations . . . . .	20,000 »	
	14	Amendes en matière d'impôts . . . . .	375,000 »	
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts . . . . .	550,000 »	
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . .		181,353,429 »
		CHAPITRE II. PÉAGES.		
	16	Rivières et canaux . . . . .	1,200,000 »	
	17	Routes appartenant à l'État . . . . .	5,000 »	
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . . . .	300,000 »	1,570,000
	19	Produit du bassin à flot de Nieupoort . . . . .	1,000 »	
	20	Droits des quais de l'avant-port d'Ostende . . . . .	15,000 »	
	21	Chemin de fer . . . . .	149,000,000 »	
	22	Télégraphes et téléphones . . . . .	6,600,000 »	
	23	a. Taxes des correspondances en général fr. 11,165,750 »	(1) 12,354,500 »	169,264,500 »
		b. — sur les mandats et bons de poste . . . 508,750 »		
		c. — sur les abonnements . . . . . 40,000 »		
		d. — sur les effets de commerce . . . . . 700,000 »		
	24	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	1,250,000 »	
	25	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	80,000 »	
		A REPORTER . . . . fr.		352,176,929 »

(1) Le produit brut des postes est évalué à 20,330,000 francs, comprenant une recette de 40,000 francs du chef des abonnements aux journaux et une recette de 760,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ces derniers produits appartiennent intégralement à l'État. La part de 41 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 19,550,000 francs, et s'élève ainsi à 8,015,500 francs.

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		<b>CHAPITRE III.</b>	<b>Report . . . fr.</b>	<b>552,176,029 .</b>
		<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>		
	26	Domaines (valeurs capitales) . . . . .	535,000 »	
	27	Forêts . . . . .	775,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	28	Dépenses du chemin de fer . . . . .	110,000 »	
	29	Établissements et services régis par l'État . . . . .	45,000 »	
	50	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires . . . . .	650,000 »	
CHEMINS DE FER, ETC.	51	Revenus des domaines . . . . .	040,000 »	
	52	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes . . . . .	90,000 »	
PRISONS.	53	Produits divers des prisons . . . . .	352,500 »	
	54	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	2,870,000 »	
	55	— des actes des commissariats maritimes . . . . .	140,000 »	
	56	— des droits de chancellerie . . . . .	10,800 »	12,142,400 .
	57	— des droits de pilotage . . . . .	2,800,000 »	
	58	— des droits de fanal (pour mémoire) . . . . .	»	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	59	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868) . . . . .	105,000 »	
	40	— des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	101,100 »	
	41	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale . . . . .	000,000 »	
	42	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	400,000 »	
	43	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 <sup>er</sup> , n° 4.) . . . . .	700,000 »	
	44	Intérêts à 5 $\frac{1}{2}$ % sur 20,000 actions de capital de la C <sup>ie</sup> du chemin de fer du Congo. . . . .	350,000 »	
	45	Intérêts à 5 % sur les avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement . . . . .	30,000 »	
	46	Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux . . . . .	560,000 »	
		<b>CHAPITRE IV.</b>		
		<b>REMBOURSEMENTS.</b>		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	47	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .	520,000 »	
	48	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	190,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	49	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptes . . . . .	18,000 »	
	50	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements . . . . .	480,000 »	
PRISONS.	51	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier . . . . .	22,084 »	
<b>A REPORTER . . . . .</b>			<b>1,250 084 .</b>	<b>364,319,529 .</b>

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		Report . . . . . fr.	1,250,984 •	364,319,529 •
	52	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	45,000 •	
	55	Recettes diverses et accidentelles. . . . .	500,000 •	
	54	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. . . . .	1,360 •	
	55	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances . . . . .	10,200 •	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	50	Recette du chef d'ordonnances prescrites. . . . .	30,000 •	
	57	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie . . . .	175,000 •	4,050,343 40
	58	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles . . . . .	51,445 •	
	59	Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.) . . . . .	1,528,200 •	
	60	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement. . . . .	10,510 40	
	61	Établissements de bienfaisance. . . . .	467,650 •	
		Total du projet de Budget des Voies et Moyens. . . . . fr.		368,349,678 40

(24)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DES VOIES ET MOYENS**

pour l'exercice 1897.



(26)

# ÉTAT

DES

## PRODUITS ET REVENUS

RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1891, 1892, 1893, 1894 ET 1895

ET COMPARAISON

AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1896

DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1897



## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

Administrations.	Articles du Budget de 1897.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1891.	1892.	1895.

## RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs . . . . .	51,705,501	51,503,800	51,083,577
	Douanes, accises et recettes diverses. . . . .	67,578,140	66,514,701	69,085,504
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc. . . . .	51,728,532	55,075,957	51,600,019
	ENSEMBLE. . . . . fr.	171,012,182	173,494,548	171,768,700
II. — Péages . . . . .		154,965,720	153,367,551	160,924,706
III. — Capitaux et revenus . . . . .		16,825,700	16,507,128	16,547,112
IV. — Remboursements . . . . .		5,542,687	5,894,071	3,744,158
	TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . . fr.	346,546,507	347,265,878	352,284,746

## DÉVELOP

I. — IMPÔTS.					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1 Foncier . . . . .	24,342,500	24,493,072	24,033,440	
	2 Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise). . . . .	18,651,079	18,709,076	18,044,445	
	3 Patentes (principal et 20 % additionnels). . . . .	6,794,172	6,800,755	6,042,605	
	4 Relevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add.) . . . . .	1,017,800	1,210,100	542,887	
		TOTAUX . . . . . fr.	51,705,501	51,503,800	51,083,577
	5 Douanes : Droits d'entrée. . . . .	24,194,327	23,906,152	25,843,940	
	6 Accises. . . . .	Vins étrangers et vins de fruits secs. . . . .	3,721,152	3,608,100	3,252,088
		Eaux-de-vie indigènes . . . . .	24,320,451	23,760,752	24,276,472
		Bières . . . . .	9,680,509	9,850,886	10,154,115
		Vinaigres et acide acétique . . . . .	66,614	42,392	73,589
Sucres . . . . .		3,745,773	3,504,130	3,598,592	
Glucoses et autres sucres non cristallisables. . . . .		528,027	551,564	553,910	
Margarine . . . . .		"	"	"	
Tabacs indigènes . . . . .	855,507	796,640	865,546		
	TOTAUX . . . . . fr.	42,926,833	42,094,484	42,734,321	
7 Recettes diverses . . . . .	a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent . . . . .	3,837	3,491	3,700	
	b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc. . . . .	433,152	510,574	505,343	
	TOTAUX. . . . .	436,989	514,065	507,043	
	TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES. . . . .	67,578,140	66,514,701	69,085,504	

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1894.	1895.		adoptées pour l'exercice 1896.	proposées pour l'exercice 1897.	En PLUS.	En MOINS.	

## GÉNÉRAL.

51,469,405	51,711,824	51,454,799	52,591,000	52,472,000	481,000	400,000	
70,882,465	76,247,505	70,084,854	75,979,929	76,761,429	911,259	129,759	
51,162,959	50,544,024	52,142,298	52,160,000	52,100,000	•	60,000	
175,514,827	178,505,155	175,681,951	180,550,929	181,555,429	1,502,259	589,759	
168,187,556	170,260,915	161,401,261	169,518,900	170,845,500	1,524,600	•	
17,206,911	18,565,861	17,448,505	12,059,500	12,142,409	126,500	45,600	
5,704,212	5,625,221	5,769,244	5,818,049	4,050,549	212,500	•	
562,015,286	570,755,150	556,500,759	565,927,578	568,549,078	5,055,059	655,359	
					AUGMENTATION . . . . fr.		2,422,500

## PEMENTS.

24,801,141	24,958,885	24,049,960	25,111,000	25,276,000	165,000	•
19,177,656	19,501,267	18,974,700	19,480,000	19,646,000	166,000	•
7,119,505	7,054,015	6,942,206	7,000,000	7,150,000	150,000	•
571,123	597,657	887,955	800,000	400,000	•	400,000
51,469,405	51,711,824	51,454,799	52,591,000	52,472,000	481,000	400,000
26,692,514	30,294,695	26,186,526	31,872,133	32,751,892	879,759	•
5,686,137	5,988,557	5,651,209	5,576,500	5,578,000	1,500	•
24,515,574	25,556,952	24,406,000	25,875,546	25,745,787	•	129,759
10,285,916	10,754,501	10,158,946	10,270,000	10,270,000	•	•
48,507	52,125	56,605	55,250	55,250	•	•
3,705,810	4,050,852	3,716,655	3,997,500	3,997,500	•	•
579,647	616,149	557,861	560,000	560,000	•	•
•	29,087	29,087	400,000	400,000	•	•
1,025,564	591,406	826,495	900,000	900,000	•	•
45,642,555	45,599,629	45,582,854	45,654,796	45,506,537	1,500	129,759
3,792	3,090	3,582	5,000	3,000	•	•
545,602	549,891	512,112	470,000	500,000	50,000	•
547,594	552,981	515,694	475,000	505,000	50,000	•
70,882,465	76,247,505	70,084,854	75,979,929	76,761,429	911,259	129,759

Y compris 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

Administrations.	Articles du Budget de 1897.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN					
			1891.	1892.	1893.			
<b>I. — IMPÔTS (suite).</b>								
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	8	Enregistrement . . .	Civils publics . . . . .	17,419,071	17,792,654	16,855,624		
			Actes . . . . .	682,570	719,458	791,258		
			Sous seing privé . . . . .	886,745	857,845	855,656		
			Judiciaires . . . . .	1,017,096	1,029,971	1,000,115		
			D'huissiers . . . . .	2,030	5,800	2,610		
			Lettres de noblesse . . . . .	1,450	1,740	2,520		
			Permis de changer de nom de famille . . . . .	"	"	"		
			Droits en débet recouvrés . . . . .	"	"	"		
			TOTAUX . . . . . fr.	20,008,062	20,407,448	19,485,561		
			9	Greffe . . . . .	Mise au rôle . . . . .	229,292	256,145	250,255
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	844,504	866,209			781,521			
Légalisations et recherches . . . . .	12,900	10,554			15,508			
TOTAUX . . . . . fr.	1,086,702	1,118,906			1,027,004			
10	Hypothèques . . . . .	Droits d'inscription . . . . .	249,044	250,588	241,880			
		Droits de transcription d'actes de mutation . . . . .	3,015,634	3,188,554	3,001,409			
		TOTAUX . . . . . fr.	3,268,578	3,428,122	3,245,379			
11	Successions . . . . .	Droits de succession . . . . .	17,176,320	10,956,544	17,405,030			
		Id. de mutation par décès . . . . .	225,435	380,875	387,058			
		Id. de mutation sur les successions en ligne directe . . . . .	2,641,159	5,060,493	2,821,375			
		Id. dus par les époux survivants . . . . .	320,539	357,088	326,479			
		TOTAUX . . . . . fr.	20,561,455	23,740,800	21,030,820			
12	Timbre.	Débit.	Formules pour actes de protêts . . . . .	"	105,026	102,950		
			Huissiers . . . . .	"	47,150	47,800		
			Postes . . . . .	0	"	"		
			Passe-ports à l'intérieur . . . . .	0,452	4,792	4,928		
			Permis de port d'armes de classe . . . . .	440,685	402,175	477,960		
			Permis de chasse au lévrier . . . . .	455	420	455		
			Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .	459,454	412,652	389,402		
			Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger . . . . .	265,212	253,690	225,666		
			Id. à l'étranger . . . . .	16,460	13,711	12,425		
			Timbres adhésifs pour affiches . . . . .	245,798	308,792	500,681		
			Timbres de dimension . . . . .	2,290,550	2,210,078	2,158,566		
			Visa.	Timbres proportionnels . . . . .	187,895	159,609	147,289	
				Timbres de dimension . . . . .	34,092	34,085	50,162	
				Timbres fixes. Warrants . . . . .	982	1,105	621	
			Extraor- dinaire.	Timbres proportionnels.	Effets de commerce . . . . .	1,255,749	1,154,027	1,120,945
					Bons de caisse, billets au porteur, etc. . . . .	446,128	485,750	461,071
					Effets, récépissés, obligations, etc. . . . .	"	"	"
					Coupures . . . . .	"	"	"
					Timbres de dimension . . . . .	355,309	336,095	351,782
Affiches . . . . .	45,659	47,017	44,825					
Timbre des polices d'assurances. — Droit annuel . . . . .	190	"	"					
TOTAUX . . . . . fr.	6,047,642	6,005,751	5,840,388					
13	Naturalisations . . . . .	21,750	15,000	24,000				
14	Amendes en matière d'impôts . . . . .	566,120	407,870	555,017				
15	Amendes de condamnations et dommages-intérêts en matières diverses . . . . .	570,545	554,030	585,800				
TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. . . . . fr.			51,728,552	53,675,957	51,600,010			

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1894.	1895.		adoptées pour l'exercice 1896.	proposées pour l'exercice 1897.	En PLUS.	En MOINS.	
10,568,209	10,887,405	10,871,517	10,850,000	10,850,000	*	*	
10,568,209	10,887,405	10,871,517	10,850,000	10,850,000	*	*	
1,009,762	1,004,015	1,049,290	1,040,000	1,050,000	*	10,000	
1,009,762	1,004,015	1,049,290	1,040,000	1,050,000	*	10,000	
5,246,506	5,552,974	5,505,550	5,500,000	5,500,000	*	*	
5,246,506	5,552,974	5,505,550	5,500,000	5,500,000	*	*	
20,498,968	18,798,000	20,386,004	20,525,000	20,475,000	*	50,000	
20,498,968	18,798,000	20,386,004	20,525,000	20,475,000	*	50,000	
5,882,268	6,652,850	6,087,576	6,500,000	6,500,000	*	*	
5,882,268	6,652,850	6,087,576	6,500,000	6,500,000	*	*	
10,250	14,000	16,000	20,000	20,000	*	*	
405,277	553,000	577,257	575,000	575,000	*	*	
545,629	501,789	559,744	550,000	550,000	*	*	
51,162,059	50,544,024	52,142,238	52,160,000	52,100,000	*	60,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

Administrations.	Articles du Budget de 1897.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1891.	1892.	1893.
		<b>II. — PÉAGES.</b>			
		Liège à Maestricht . . . . .	68,227	67,426	72,247
		Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	77,219	76,843	85,936
		Jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	272,527	261,726	274,243
		Embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .	1,258	1,500	2,027
		Id. vers Hasselt . . . . .	10,240	10,965	11,098
		Id. vers Turnhout . . . . .	10,095	10,665	14,050
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Coor. . . . .	20,747	19,875	25,181
		Sambre . . . . .	101,741	109,840	118,702
		Charleroi à Bruxelles et embranchements . . . . .	186,090	194,455	189,084
		Centre . . . . .	784	1,001	1,075
		Mons à Conlé . . . . .	45,974	43,511	44,241
		Pommerœul à Antoing . . . . .	40,588	50,050	52,450
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schiplonck . . . . .	5,291	4,057	5,154
		{ Schiplonck à Balgerhoeke . . . . .	6,957	6,545	6,022
		Roulers à la Lys . . . . .	5,116	5,157	5,128
		Gand à Ostende { Droit général . . . . .	55,046	54,550	56,216
		{ Droit à la porte de Damme . . . . .	"	"	"
		Plasscbendaele, par Nieupoort et Furnes, vers la France. . . . .	10,465	9,500	15,792
		Moervæert . . . . .	3,006	2,682	5,195
		Grande Nèthe . . . . .	"	"	"
		Petite Nèthe (canalisée) . . . . .	2,555	2,405	2,257
		Gand à Terneuzen . . . . .	24,545	23,049	26,272
		Meuse . . . . .	117,078	120,519	151,958
		Ourthe . . . . .	6,516	5,918	5,545
		Escaut . . . . .	85,287	75,850	78,074
		Lys . . . . .	46,710	46,959	46,053
		Démer . . . . .	"	"	"
		Yser . . . . .	5,256	4,486	5,212
		Ypres à l'Yser . . . . .	1,595	1,586	1,552
		Loo . . . . .	1,515	1,108	947
		Bossuyt . . . . .	2,885	7,604	8,712
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor . . . . .	298	502	120
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau . . . . .	26,049	26,275	24,860
		Redevance de la société nautique anversoise . . . . .	"	"	55
	17	Routes appartenant à l'État . . . . .	5,485	5,100	5,125
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . . . .	550,000	211,000	550,000
	19	Produit du bassin à flot de Nieupoort . . . . .	"	"	"
	20	Droits des quais de l'avant-port d'Ostende . . . . .	"	"	"
		<b>TOTAUX . . . . fr.</b>	<b>1,576,924</b>	<b>1,457,965</b>	<b>1,820,955</b>
	21	Chemins de fer . . . . .	158,086,592	156,268,975	140,735,751
	22	Télégraphes et téléphones . . . . .	3,975,700	3,060,608	5,540,996
	23	Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce . . . . .	10,290,524	10,610,743	11,013,407
	24	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	969,697	1,007,198	1,054,675
	25	Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	66,782	70,042	69,954
		<b>TOTAUX DES PÉAGES . . . . fr.</b>	<b>154,905,720</b>	<b>153,597,551</b>	<b>160,224,706</b>

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

16

Rivières et canaux.

CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1894.	1895.		adoptées pour l'exercice 1896.	proposées pour l'exercice 1897.	En PLUS.	En MOINS.	
1,591,825	1,502,000	1,502,591	1,260,000	1,260,000	.	.	
7,755	5,265	5,742	5,000	5,000	.	.	
200,000	427,835	545,567	500,000	500,000	.	.	
.	.	.	"	1,000	1,000	"	
.	.	"	"	15,000	15,000	"	
1,599,558	1,825,100	1,655,900	1,565,000	1,579,000	14,000	"	
147,811,249	148,971,000	142,574,655	148,000,000	149,000,000	1,000,000	"	
5,895,115	6,515,000	5,158,284	6,500,000	6,600,000	100,000	.	
11,750,095	11,941,615	11,118,569	12,125,000	12,554,500	210,600	.	
1,074,507	1,154,200	1,044,055	1,250,000	1,250,000	"	.	
78,212	74,000	71,798	80,000	80,000	.	"	
168,187,336	170,260,915	161,401,261	169,518,900	170,845,500	1,524,600	.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

Administrations.	Articles du Budget de 1897.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1891.	1892.	1893.
		<b>III. — CAPITAUX ET REVENUS.</b>			
		Prix de vente de terrains { Rivières et canaux . . . . .	62,806	35,109	43,231
		provenant d'emprises. { Routes . . . . .	34,010	10,416	16,069
		Produit d'autres aliénations d'immeubles . . . . .	7,054	2,824	5,129
		Produits { des successions en déshérence . . . . .	198,707	169,106	42,189
		{ nets des épaves . . . . .	203	257	347
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concedés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .	2,042	2,087	1,924
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inven- taires, etc. . . . .	"	375	959
		provenant du Département des Affaires Étrangères . . . . .	509	505	1,268
		id. id. des Finances . . . . .	14,079	9,555	11,266
		id. id. de la Guerre . . . . .	100,589	156,977	182,572
		id. id. de l'Agriculture, de l'Indus- trie et des Trav. publics . . . . .	50,010	47,297	55,252
		id. id. de l'Intérieur et de l'Instruc- tion publique . . . . .	5,898	757	1,095
		id. id. de la Justice . . . . .	49,171	9,871	9,313
		id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. . . . .	15,440	9,585	16,045
		id. de la Cour des Comptes. . . . .	1,652	1,650	1,427
		Remboursement { du fonds de l'industrie nationale . . . . .	"	"	"
		de capitaux. { de créances ordinaires. . . . .	"	"	"
		Rachat et transfert de rentes . . . . .	250	265	511
		Transactions en matière domaniale. . . . .	"	"	"
		Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, inté- rêts moratoires compris . . . . .	18,022	20,454	26,558
		Refournissement pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .	"	250	"
		Produit d'objets saisis et confisqués. . . . .	4,090	6,521	5,694
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .	1,090	1,075	950
		TOTALS. . . . .fr.	653,282	495,057	420,237
		Prix de vente de coupes de bois . . . . .	678,975	747,033	548,049
		Id. de chablis, bois de délit et d'élagages . . . . .	125,757	166,856	148,054
		Id. d'objets saisis et confisqués . . . . .	"	"	"
		Id. de glandée, panage, foin et herbages . . . . .	546	5,154	22,458
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts. . . . .	15,901	14,145	14,609
		Id. du droit de chasse . . . . .	14,564	23,128	18,902
		Id. id. de pêche (baux et licences) . . . . .	276	505	1,428
		Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral . . . . .	1,015	5,560	5,214
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage . . . . .	18,782	18,701	20,831
		Indemnités pour carbonisation . . . . .	"	"	"
		TOTALS. . . . .fr.	854,014	978,089	778,535
		A REPORTER. . . . .fr.	1,487,296	1,471,746	1,108,772

ENREGISTRE-  
MENT  
ET DOMAINES.

26

Domaines  
(valeurs capitales).Prix de vente  
d'objets mobiliers  
hors d'usage.

27

Forêts. . . . .

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1894.	1895.		adoptées pour l'exercice 1896.	proposées pour l'exercice 1897.	En PLUS.	En MOINS.	
1,000,360	800,000	671,187	535,000	535,000	"	"	
1,000,360	800,000	671,187	535,000	535,000	"	"	
680,280	820,000	822,504	775,000	775,000	"	"	
680,280	820,000	822,504	775,000	775,000	"	"	
1,680,640	1,620,000	1,493,491	1,310,000	1,310,000	"	"	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

Administrations.	Articles du Budget de 1897.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1891.	1892.	1893.	
		REPORT. . . fr.	1,487,296	1,471,746	1,198,772	
		<b>III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).</b>				
	28	Dépendances des chemins de fer.				
		Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer. . . . .	10,785	21,445	19,172	
		Location de bâtiments. . . . .	7,129	6,922	6,798	
		Id. d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .	7,425	7,502	8,309	
		Id. de vidanges. . . . .	"	"	"	
		Redevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810. . . . .	2,051	1,409	979	
		Argent non réclamé. . . . .	2,210	2,040	2,546	
		Aliénations d'immeubles provenant d'emprises. . . . .	45,781	37,106	49,480	
		Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage. . . . .	19,509	6,415	7,566	
		Id. d'objets non réclamés. . . . .	15,824	19,543	12,546	
		Id. d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	6,435	25,074	5,141	
			TOTAUX. . . fr.	124,125	126,354	112,337
	20	École militaire. — Pensions des élèves. . . . .	135,425	120,540	"	
		École vétérinaire. { Pensions d'animaux malades. . . . .	9,570	14,006	9,745	
		{ Produits des ventes d'objets divers. . . . .	285	392	410	
		Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem. . . . .	885	1,641	760	
		Insertions au <i>Moniteur</i> (Loi du 30 juillet 1889). . . . .	25	70	127	
		Bénéfices de la fonderie de canons. . . . .	"	"	"	
		Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .	15,582	15,576	15,588	
		Section normale d'enseignement moyen pour filles. . . . .	6,150	5,280	5,800	
		Produit du Jardin Botanique de Bruxelles. . . . .	14,580	14,548	14,410	
		Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres. . . . .	154	425	"	
			TOTAUX. . . fr.	132,416	172,478	46,840
		30	Produit des examens universitaires. . . . .	20,270	25,849	38,914
	Id. des examens et visa des diplômes. . . . .		62,045	75,100	70,887	
	Id. divers. . . . .		"	"	2	
	Id. des brevets d'invention. . . . .		384,400	387,710	400,150	
	Id. du quart des salaires sur transcriptions. . . . .		49,046	52,485	50,487	
	Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation. . . . .		24	18	16	
	Id. de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France. . . . .		8	"	"	
	Id. des taxes perçues pour marques de fabrique et de commerce. . . . .		5,140	4,860	5,880	
	Restitutions volontaires. . . . .		128	"	279	
	Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées). . . . .		224	552	379	
	Parts non réclamées dans les amendes attribuées. . . . .		20	8	"	
	Restitution de parts d'amendes inlument attribuées. . . . .		51	107	167	
	Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication. . . . .		59,166	55,052	55,075	
	Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor. . . . .		2,994	2,907	2,854	
	Cautionnements judiciaires attribués à l'État. . . . .		150	20,458	25,020	
		TOTAUX. . . fr.	583,666	625,104	650,970	
		A REPORTER. . . fr.	2,377,503	2,395,682	2,008,919	

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1894.	1895.		adoptées pour l'exercice 1896.	proposées pour l'exercice 1897.	En PLUS.	En MOINS.	
1,689,640	1,620,000	1,495,491	1,510,000	1,510,000	.	.	
157,575	82,000	116,458	150,000	110,000	.	40,000	
157,575	82,000	116,458	150,000	110,000	.	40,000	
45,515	46,000	98,650	45,000	45,000	.	.	
45,515	46,000	98,650	45,000	45,000	.	.	
628,080	681,749	655,014	650,000	650,000	.	.	
628,080	681,749	655,014	650,000	650,000	.	.	
2,500,608	2,429,749	2,542,495	2,155,000	2,095,000	.	40,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

Administrations.	Articles du Budget de 1897.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1891.	1892.	1893.
		REPORT . . . . fr.	2,577,505	2,595,682	2,008,919
		<b>III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).</b>			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .	95,611	109,007	97,684
		Domaine de Tervueren . . . . .	4,955	4,924	4,957
		} Fermages . . . . .	5,089	5,584	5,560
		} Menus produits . . . . .	51,211	50,115	51,537
		Génie militaire . . . . .	16,064	16,502	20,298
		} Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .	5,687	5,564	5,762
		} Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	617	704	1,111
		} Fermages de pêche et de chasse . . . . .			
		Arrrages de rentes . . . . .	6,107	9,009	8,548
		Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .	5,000	•	•
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	51	Revenus des domaines.			
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .	225	547	157
		Id. id. de créances ordinaires . . . . .	•	16	8
		Produits des sablières et mines (forêts exceptées) . . . . .	4,065	5,928	2,515
		Relevances (art. 6 et 45 de la loi sur les mines du 21 avril 1810) . . . . .	45,782	45,156	47,440
		Location de terrains provenant d'emprises . . . . .	7,428	9,289	8,589
		} Rivières et canaux . . . . .	91,955	181,217	86,940
		} Routes . . . . .	295,268	258,168	181,751
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	47,857	45,202	44,048
		Droits de pêche (rivières et canaux) . . . . .	5,550	5,659	5,493
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes) . . . . .			
		TOTAUX . . . . fr.	600,857	724,461	556,857
		TOTAUX (Enregistrement et domaines) . . . . fr.	5,058,560	5,120,145	2,565,756
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i> . . . . .	50,785	50,075	20,001
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés . . . . .	10,605	20,121	17,004
		Id. id. aux Annales parlementaires . . . . .	25,859	50,809	27,165
		Id. id. au Compte rendu analytique . . . . .	280	528	280
		Id. id. au Recueil des lois et arrêtés . . . . .	142	172	178
		Id. id. aux Documents parlementaires . . . . .	950	1,655	1,485
		Id. id. au bulletin international des tarifs douaniers . . . . .			
		TOTAUX (Chemins de fer, etc.) . . . . fr.	90,256	108,905	94,210
PRISONS.	53	Produits divers des prisons . . . . .	220,745	386,074	402,052
	34	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	2,992,197	2,977,568	2,965,400
	35	Id. des actes des commissariats maritimes . . . . .	129,511	121,551	121,056
	36	Id. des droits de chancellerie . . . . .	11,646	10,855	10,846
	37	Id. id. de pilotage . . . . .	2,622,569	2,487,965	2,498,205
	38	Id. id. de fanal (pour mémoire) . . . . .	1,188,720	1,152,742	1,157,565
	39	Id. de la régie du <i>Moniteur</i> . . . . .	99,408	106,501	96,740
	40	Id. des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	274,477	75,968	86,279
	41	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale . . . . .	1,090,991	865,674	865,674
	42	Produits du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	456,000	582,900	632,100
	45	Bonification d'un quart % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale . . . . .	555,977	635,110	660,665
	44	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	5,865,164	5,054,645	4,100,548
	44	Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	140,000	146,551	250,918
	45	Intérêts à 5 % sur les avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement . . . . .	•	•	52,500
	46	Intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chem. de fer vicinaux . . . . .	•	•	•
		TOTAUX (Trésorerie générale) . . . . fr.	15,406,550	12,892,003	13,485,004
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS . . . . fr.	16,825,700	16,507,128	16,547,112

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1894.	1895.		adoptées pour l'exercice 1896.	proposées pour l'exercice 1897.	En PLUS.	En MOINS.	
2,500,608	2,429,749	2,342,493	2,155,000	2,095,000	"	40,000	
680,473	790,000	682,525	640,000	640,000	"	"	
680,473	790,000	682,525	640,000	640,000	"	"	
3,181,081	3,219,749	3,025,018	2,775,000	2,755,000	"	40,000	
182,910	131,250	121,502	90,000	90,000	"	"	
182,910	131,250	121,502	90,000	90,000	"	"	
573,454	551,678	560,800	552,500	552,500	"	"	
2,928,295	3,122,150	2,997,118	2,870,000	2,870,000	"	"	
126,159	126,000	124,811	158,000	140,000	4,000	"	
0,273	9,043	10,328	10,800	10,800	"	"	
2,615,428	2,687,500	2,581,895	2,800,000	2,800,000	"	"	
1,259,750	1,326,000	1,212,915	"	"	"	"	
107,534	130,000	108,015	105,000	105,000	"	"	
94,172	105,243	126,828	98,600	101,100	2,500	"	
865,672	795,555	895,509	900,000	900,000	"	"	
481,200	426,000	471,640	400,000	400,000	"	"	
748,740	851,173	689,933	650,000	700,000	50,000	"	
4,184,963	4,251,561	4,071,556	"	"	"	"	
"	350,000	175,204	350,000	350,000	"	"	
52,500	40,658	55,000	55,600	50,000	"	5,600	
"	440,565	440,565	490,000	560,000	70,000	"	
13,469,466	14,661,204	15,940,985	8,844,000	8,966,900	126,500	5,600	
17,206,911	18,565,861	17,448,505	12,059,500	12,142,400	126,500	45,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

Administrations.	Articles du Budget de 1897.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1891.	1892.	1893.	
<b>IV. — REMBOURSEMENTS.</b>						
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	47	Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	125,721	127,579	155,985	
		id. id. communaux . . . . .	595,175	408,894	419,862	
	48	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	188,527	198,761	182,556	
		<b>TOTAUX (contributions directes, etc.) . . . . fr.</b>	<b>709,421</b>	<b>735,054</b>	<b>738,181</b>	
40	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.	Solides de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes . . . . .	"	"	"	
		Actes de chargement de divers chefs . . . . .	1,091	721	32	
		Déficit des comptables.	2,342	10,515	2,736	
		Recouvrements divers . . . . .	6,511	21,878	7,001	
	<b>TOTAUX . . . . fr.</b>	<b>9,944</b>	<b>42,112</b>	<b>9,859</b>		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	552	1,111	576	
		Remboursement et dégrèvement de contributions . . . . .	"	"	"	
		5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie) . . . . .	2,751	3,528	2,705	
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 % . . . . .	"	"	"	
		Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères . . . . .	"	"	"	
		Remboursement de frais de tournée . . . . .	"	"	"	
		Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt . . . . .	2,106	2,094	2,037	
		Restitution de droits . . . . .	5	26	5	
		Ministère des Affaires Étrangères. — Remboursement des sommes avancées par les consuls . . . . .	"	840	"	
		Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits.	4	5	545	
		Ministère de la Guerre.	Restitution de droits . . . . .	"	"	"
			Remboursements divers . . . . .	201	469	917
		Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	Restitution de bourses d'étude . . . . .	"	"	"
			Frais de justice en matière de garde civique . . . . .	11,847	15,509	9,607
			Remboursement de subsides . . . . .	72	669	2,294
			Restitution de droits . . . . .	"	"	"
			Remboursements divers . . . . .	"	"	"
		Ministère de la Justice.	Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle . . . . .	99,556	104,255	122,872
			Frais de justice en matière de simple police . . . . .	99,172	104,587	107,818
			id. militaire . . . . .	2,222	1,990	1,012
	id. en matière de faillites . . . . .	455	226	582		
	Frais de poursuites en matière forestière . . . . .	871	1,442	2,052		
	Remboursements d'indemnités pour frais de greffe . . . . .	"	2	1,353		
	Remboursements divers . . . . .	250	"	3		
Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.	Canal de la Campine. { Annuités des propriétaires riverains . . . . .	"	"	"		
	{ Rachat des annuités . . . . .	"	"	"		
	Frais de surveillance de travaux publics concédés . . . . .	25,081	26,307	21,466		
	Frais de surveillance de bois { aux communes et aux hospices . . . . .	218,908	189,854	237,391		
	{ aux acquéreurs de bois domaniaux . . . . .	"	"	"		
	Frais d'entretien de routes concédées . . . . .	"	8	570		
	Restitution de droits . . . . .	5	95	"		
	Remboursements divers . . . . .	"	347	6,418		
	<b>Totaux . . . . fr.</b>	<b>463,794</b>	<b>450,880</b>	<b>520,621</b>		
	<b>TOTAUX (enregistrement et domaines) . . . . fr.</b>	<b>473,758</b>	<b>492,992</b>	<b>550,480</b>		
	<b>A REPORTER . . . . fr.</b>	<b>1,183,159</b>	<b>1,228,026</b>	<b>1,268,661</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1894.	1895.		adoptées pour l'exercice 1896.	proposées pour l'exercice 1897.	En PLUS.	En MOINS.	
565,148	565,000	547,852	500,000	520,000	20,000	.	
180,899	218,078	195,840	170,000	190,000	20,000	.	
744,047	781,078	741,672	670,000	710,000	40,000	.	
24,564	24,000	22,096	18,000	18,000	.	.	
24,564	24,000	22,096	18,000	18,000	.	.	
503,504	470,000	481,760	460,000	480,000	20,000	.	
503,504	470,000	481,760	460,000	480,000	20,000	.	
528,068	404,000	503,856	478,000	498,000	20,000	.	
1,272,115	1,275,078	1,245,528	1,148,000	1,208,000	60,000	.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

Administrations.	Articles du Budget de 1897.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1891.	1892.	1893.
		REPORT. . . fr.	1,185,159	1,228,026	1,268,661
		<b>IV. — REMBOURSEMENTS (suite)</b>			
PRISONS.	51	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier. . . . .	22,084	22,084	22,084
	52	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	64,034	97,617	60,734
	55	Recettes diverses et accidentelles . . . . .	896,969	788,106	598,740
	54	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. . . . .	1,360	1,560	1,560
	55	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances. . . . .	10,200	10,200	7,458
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	56	Recettes du chef d'ordonnances prescrites . . . . .	22,923	24,464	22,220
	57	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie. . . . .	175,000	175,000	175,000
	58	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles. . . . .	31,445	31,490	31,445
	59	Parts des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876) . . . . .	1,124,105	1,165,098	1,187,580
	60	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement . . . . .	10,510	10,510	10,510
	61	Établissements de bienfaisance. . . . .	"	330,816	337,446
		TOTALS (Trésorerie générale). . . fr.	2,336,544	2,643,661	2,452,495
		TOTALS DES REMBOURSEMENTS. . . fr.	3,542,687	3,894,671	3,744,158

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1894.	1895.		adoptées pour l'exercice 1896.	proposées pour l'exercice 1897	En PLUS.	En MOINS.	
1,272,115	1,275,678	1,245,528	1,148,000	1,208,000	60,000	»	
22,984	22,984	22,984	22,984	22,984	•	•	
59,527	52,057	66,794	45,000	45,000	•	•	
526,679	590,440	640,189	500,000	500,000	•	•	
1,360	1,360	1,360	1,560	1,560	•	•	
5,500	5,585	7,788	10,200	10,200	•	•	
24,370	18,400	22,477	50,000	50,000	•	•	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	•	•	
51,501	51,464	51,469	51,445	51,445	•	•	
1,265,224	1,507,279	1,209,857	1,595,900	1,528,200	132,500	•	
10,510	10,510	10,510	10,510	10,510	•	•	
509,435	554,437	535,288	447,650	467,650	20,000	•	
2,409,115	2,526,559	2,500,752	2,647,065	2,790,565	152,500	•	
3,704,212	5,625,221	3,769,244	3,818,040	4,050,540	212,500	•	

(44)

**II.**

**BUDGET**

**DE**

**LA DETTE PUBLIQUE**

**POUR L'EXERCICE 1897.**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget de la Dette publique voté pour l'exercice 1896  
s'élève à . . . . . fr. 104,562,884 76  
Le projet de ce Budget pour 1897 monte à . . . . . 105,260,751 76

Soit une augmentation de . . . . fr. 697,867 »

résultant de diverses modifications qui se justifient de la manière suivante :

ART. 11. — *Quote-part de la Belgique dans le loyer des lignes  
Grand-Ducales (Spa à la frontière Grand-Ducale).*

Crédit voté pour 1896 . . . . . fr. 275,000 »  
— demandé pour 1897 . . . . . 219,600 »

DIMINUTION. . . . fr. 55,400 »

Ainsi qu'on l'a dit dans la note préliminaire du Budget amendé de l'exercice 1894, les Gouvernements belge et allemand, usant du droit que leur conférait l'article 9 du traité du 11 juillet 1872, ont procédé à la revision du montant de leur participation au paiement du prix total du loyer des lignes Grand-Ducales.

La quote-part acceptée primitivement par les deux Gouvernements avait été fixée de commun accord, pour le Gouvernement belge, à la somme de 500,000 francs. Dans la nouvelle répartition, cette quote-part, qui avait été provisoirement réduite à 275,000 francs, est définitivement fixée à 219,600 francs.

ART. 13. — *Annuité à payer pour le service des actions privilégiées de la  
Grande Compagnie du Luxembourg.*

Crédit voté pour 1896 . . . . . fr. 8,850 »  
— demandé pour 1897. . . . . 8,800 »

DIMINUTION. . . . fr. 50 »

Cette différence est due au jeu de l'amortissement.

ART. 16. — *Annuités à servir du chef de la reprise par l'État des réseaux  
téléphoniques concédés de Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi, Verviers,  
Liège, Louvain, Mons, Namur, La Louvière, Courtrai et Malines.*

Crédit voté pour 1896 . . . . . fr. 945,000 »  
— demandé pour 1897. . . . . 1,055,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 110,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE

Cette augmentation se justifie par les arriérés qu'il y aura à payer aux anciens concessionnaires dès que le litige qui existe entre eux et la Compagnie Edison Gower Bell aura reçu une solution définitive.

ART. 17. — *Annuités souscrites par l'État pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	580,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		700,000	»
		120,000	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	120,000

Elle est sollicitée à l'effet de permettre le payement des premières annuités afférentes aux lignes ci-après, nouvellement concédées : Lens-Enghien-Soignies, Boussu-Dour, Tongres-Lanaeken, Tongres-Fexhe, Brasschaet-Brecht, Onoz-Fleurus, Haecht-Aerschot-Tirlemont, Braine-l'Alleud-Wavre, Ypres-Neuve-Église.

Ces annuités s'élèvent à . . . . . 100,585 50

Le surplus, soit . . . . . fr. 19,414 50  
est destiné à pourvoir au payement d'annuités nouvelles à souscrire éventuellement et dont la première échéance serait fixée au 30 juin 1897.

ART. 23. — *Pensions diverses.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	10,758,079	»
— demandé pour 1897. . . . .		10,946,396	»
		188,317	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	188,317

Le service des pensions nécessitera une augmentation de dépense pour les Départements de la Justice, de l'Industrie et du Travail, ainsi que pour les administrations ressortissant au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, notamment pour les professeurs des établissements d'enseignement de l'État. Par contre, on peut prévoir une diminution pour d'autres Départements. La différence de 188,317 francs forme la balance des augmentations et des diminutions proposées.

ART. 24. — *Pensions des professeurs et instituteurs communaux.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	2,190,000	»
— demandé pour 1897. . . . .		2,425,000	»
		235,000	»
AUGMENTATION. . . . .		fr.	235,000

Cette augmentation résulte de l'accroissement du nombre des professeurs et instituteurs communaux admis annuellement à la retraite.

Ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, les dépenses imputables sur cet article

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

sont recouvrables au profit du Trésor, à charge des provinces et des communes, respectivement dans la proportion de  $\frac{1}{5}$  et de  $\frac{2}{5}$ . Le Trésor n'a donc à supporter que les  $\frac{2}{5}$  de la dépense.

ART. 26. — *Intérêts à 3 % des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor.*

Crédit voté pour 1896. . . . .	fr.	1,503,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		1,603,000	»
			<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr.	100,000	»

Cette différence résulte de l'augmentation constante des dépôts. Il convient de rappeler que les dépenses imputables sur cet article ne constituent pas, en réalité, une charge pour le Trésor.

## RÉCAPITULATION.

		Augmentations.	Diminutions.
Article 11. . . . .	fr.	»	55,400 »
— 13. . . . .		»	50 »
— 16. . . . .		110,000 »	»
— 17. . . . .		120,000 »	»
— 23. . . . .		188,317 »	»
— 24. . . . .		235,000 »	»
— 26. . . . .		100,000 »	»
		<hr/>	<hr/>
	fr.	753,317 »	55,450 »
Soit une augmentation de . . . . .	fr.	697,867	

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget de la Dette publique est fixé, pour l'exercice 1897, à la somme de cent cinq millions deux cent soixante mille sept cent cinquante et un francs, soixante-seize centimes (fr. 105,260,751 76), conformément au tableau ci-aunexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

(50)

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1897.

Articles.	DÉSIGNATION			MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.				
	<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>	<b>INTÉRÊTS de CAPITAL primitif.</b>	<b>DOTATION de l'amortissement.</b>	<b>Total par dette.</b>	
	<b>SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.</b>				
	<b>1<sup>re</sup> SECTION.</b>				
	<i>Dettes dont l'origine est antérieure au 1<sup>er</sup> octobre 1830.</i>				
1	Dettes à 2 1/8 % . . . . .	5,498,990 78	•	5,498,990 78	•
2	Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo. . . . .	•	•	80,598 14	•
	<b>2<sup>me</sup> SECTION.</b>				
	<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril sui- vant.</i>				
3	Redevance pour l'entretien du canal de Ternouzen et de ses dépendances. . .	•	•	125,386 24	•
4	Rachat des droits de fanal . . . . .	•	•	21,164 02	•
	<b>3<sup>me</sup> SECTION.</b>				
	<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>				
	<b>§ 1<sup>er</sup>. Intérêts et amortissement.</b>				
5	Dettes à 3 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	4,229,229 75	281,948 05	4,511,178 40	•
6	— (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	50,881,727 46	3,392,115 16	54,273,842 02	•
7	— (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	6,001,200 •	400,080 •	6,401,280 •	•
	<b>TOTAUX. . . . .fr.</b>	<b>66,611,147 99</b>	<b>4,074,143 81</b>	<b>70,685,291 80</b>	
8	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur res- sources extraordinaires à effectuer pendant l'année . . . . .			1,200,000 •	•
	<b>A REPORTER. . . . .fr.</b>			<b>72,110,440 20</b>	•

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	72,110,440 20	•
	<b>§ 2. Annuités diverses.</b>		
9	Rente au nom de la ville de Bruxelles . . . . .	300,000 •	
10	Rente constituant le prix de rachat du chemin de fer de Mons à Manage . . . . .	672,350 •	
11	Quote-part de la Belgique dans le loyer des lignes Grand-Ducales (Spa à la frontière Grand-Ducale) . . . . .	219,600 •	
12	Vingt-septième annuité pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 5 juin suivant . . . . .	612,000 •	
13	Annuité à payer jusqu'en 1940 inclusivement, pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg . . . . .	8,800 •	
14	Annuité de 11,000 francs par kilomètre sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1877. (Art. 53 et 37 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877.) . . . . .	8,471,837 •	
15	Loyer provisionnel du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam (convention internationale du 31 octobre 1879 approuvée par la loi du 29 avril 1880). . . . .	1,000,000 •	85,669,305 76
16	Annuités à servir du chef de la reprise par l'État des réseaux téléphoniques concédés de Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi, Verviers, Liège, Louvain, Mons, La Louvière, Namur, Courtrai et Malines. . . . .	1,055,000 •	
17	Annuités souscrites par l'État pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux. . . . .	700,000 •	
	<b>§ 3. Autres charges.</b>		
18	Rente annuelle à 3 %, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 2 avril 1875) . . . . .	39,798 56	
19	Rente annuelle à 3 %, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 19 août 1895). . . . .	45,000 •	
20	Minimum d'intérêt garanti par l'État. (Crédit non limitatif) . . . . .	300,000 •	
21	A. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, confection et émission de titres, etc.) fr. 127,000 •	134,500 •	
	B. Frais de surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt . . . . . fr. 7,500 •		
	A REPORTER. . . fr.	•	85,669,305 76

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE ( suite ).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	•	85,662,305 76
	<b>CHAPITRE II.</b> RÉMUNÉRATIONS.		
22	Rémunération en matière de milice. (Crédit non limitatif) . . . . .	3,200,000 •	} 17,126,396 •
23	Pensions diverses. . . . .	10,946,396 •	
24	Pensions des professeurs et instituteurs communaux. . . . .	2,425,000 •	
25	Pensions de l'ancienne caisse de retraite . . . . . (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées, à titre de subside, au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances.)	564,000 •	
	<b>CHAPITRE III.</b> INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS À TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS.		
26	a. Intérêts à 3 % des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor . . . . . fr. 1,000,000 •	} 1,605,000 •	} 2,456,050 •
	b. Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos. fr. 5,000 •		
27	Intérêts à 2 1/2 % des cautionnements des remplaçants dans la milice nationale . . .	3,050 •	
28	Intérêts à 2 1/2 % des consignations en général, ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'article 7 de la loi du 15 novembre 1847; intérêts à 3 % des fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1851 . . . . .	850,000 •	
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
	TOTAL DU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE. . . . . fr.	•	105,260,751 76

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1896.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

(54)

## DÉVELOPPEMENTS

DU

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

pour l'exercice 1897.



## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	INTÉRÊTS du capital primitif.	DOTATION de l'amortissement.	Total par dette.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>					
SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.					
1 <sup>re</sup> SECTION.					
<i>Dettes dont l'origine est antérieure au 1<sup>er</sup> octobre 1830.</i>					
1	•	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la Dette publique à 2 $\frac{1}{2}$ %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 (semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1897 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1898)	5,408,990 78	•	5,408,990 78
2	•	Arrérages de l'inscription portée au grand-livre des rentes créées sans expression de capital au nom de S. G. le prince de Waterloo, en vertu de l'arrêté royal du 3 juin 1817 et de la convention du 7 juin 1872 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1897)	•	•	•
2 <sup>me</sup> SECTION.					
<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril suivant.</i>					
5	•	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances, articles 20 et 25 dudit traité et art. 10 de ladite convention.	•	•	•
4	•	Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du même traité.	•	•	•
3 <sup>me</sup> SECTION.					
<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>					
§ 1 <sup>er</sup> . Intérêts et amortissement.					
<i>Dette à 3 % (1<sup>re</sup> série) d'un capital nominal de 140,074,325 francs, provenant de la conversion de la dette à 5 <math>\frac{1}{2}</math> % (1<sup>re</sup> série) (loi du 15 février 1895):</i>					
5	a.	Intérêts à 5 % (semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1897 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1898).	4,220,220 75	•	4,511,178 40
	b.	Dotation de l'amortissement : 20 c % (mêmes semestres)	•	281,948 65	
<i>Dette à 5 % (2<sup>e</sup> série) d'un capital nominal de fr. 1,696,057,582 23, provenant : 1<sup>o</sup> de l'emprunt de 506,859,000 francs émis en vertu de la loi du 29 avril 1875 et conformément à l'arrêté royal du même jour; 2<sup>o</sup> de l'emprunt de 80,000,000 de francs négocié par convention du 25 janvier 1878, en vertu de diverses lois; 3<sup>o</sup> de l'emprunt de 133,000,000 de francs négocié par convention du 20 juin 1882, conformément à l'arrêté royal du même jour pris en exécution de diverses lois; 4<sup>o</sup> d'un capital de 920,400 francs émis en vertu de diverses lois pour couvrir une partie des dépenses sur ressources extraordinaires; 5<sup>o</sup> d'un capital de 214,788,300 fr., émis en vertu des arrêtés royaux du 27 avril et du 22 décembre 1891, du 29 février et du 18 juillet 1892, du 17 avril 1893, du 30 janvier et du 17 juillet 1894, et du 14 mars 1895; 6<sup>o</sup> d'un capital de fr. 960,489,882 22, dérivant de la conversion de la dette à 5 <math>\frac{1}{2}</math> % (2<sup>e</sup> série) (loi du 15 février 1895):</i>					
6	a.	Intérêts à 5 % (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1897)	50,881,727 46	•	54,273,842 62
	b.	Dotation de l'amortissement : 20 c % (mêmes semestres)	•	3,392,115 16	
<i>Dette à 3 % (3<sup>e</sup> série) d'un capital nominal de 200,040,000 francs, provenant de la conversion de la dette à 5 <math>\frac{1}{2}</math> % (3<sup>e</sup> série) (loi du 15 février 1895):</i>					
7	a.	Intérêts à 3 % (semestres au 1 <sup>er</sup> février et au 1 <sup>er</sup> août 1897)	6,001,200 •	•	6,401,280 •
	b.	Dotation de l'amortissement : 20 c % (mêmes semestres)	•	400,080 •	
TOTALS . . .			66,611,147 99	4,074,143 81	70,685,291 80
A REPORTER . . . . fr.					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,408,090 78	5,408,090 78	•	•	5,408,090 78	5,408,090 78	
80,598 14	80,598 14	•	•	80,598 14	80,598 14	
123,386 24	123,386 24	•	•	123,386 24	121,718 34	
21,164 02	21,164 02	•	•	21,164 02	20,877 95	
4,511,178 40	4,511,178 40	•	•	5,216,050 02	5,213,898 48 (1)	(1) 3 1/2 %, 1 <sup>re</sup> série.
54,273,842 62	54,273,842 62	•	•	57,956,292 03	56,611,839 12 (2)	(2) 3 % et 3 1/2 %, 2 <sup>e</sup> série, rattachée.
6,401,280	6,401,280	•	•	7,401,480	7,401,480 (3)	(3) 3 1/2 %, 3 <sup>e</sup> série
70,910,440 20	70,910,440 20	•	•	76,397,961 23	74,940,202 77	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
70,010,440 20	70,010,440 20	.	.	70,207,061 23	74,940,202 77	
1,200,000 »	1,200,000 »	.	.	1,200,000 »	985,945 60	
300,000 »	300,000 »	.	.	300,000 »	300,000 »	
672,330 »	672,330 »	.	.	672,330 »	672,330 »	
219,600 »	275,000 »	.	55,400 »	275,000 »	220,000 »	
612,000 »	612,000 »	.	.	612,000 »	612,000 »	
8,800 »	8,850 »	.	50 »	8,275 »	8,925 »	
8,471,837 »	8,471,837 »	.	.	8,471,837 »	8,471,837 »	
1,000,000 »	1,000,000 »	.	.	1,000,000 »	1,000,000 »	
1,035,000 »	945,000 »	110,000 »	.	935,000 »	(*) 884,500 »	(*) Une somme de 30,500 francs a été transférée à l'exercice 1895.
700,000 »	580,000 »	120,000 »	.	580,000 »	.	
39,798 56	39,798 56	.	.	39,798 56	41,930 44	
45,000 »	45,000 »	.	.	45,000 »	45,000 »	
300,000 »	300,000 »	.	.	300,000 »	(*) 212,776 50	(*) Une somme de 72,000 francs a été transférée à l'exercice 1895. Voir annexe n° 1.
134,500 »	134,500 »	.	.	134,500 »	67,716 42	
85,069,305 76	85,494,755 76	230,000 »	55,450 »	80,851,701 79	88,472,163 73	
AUGMENTATION. . . fr.		174,550 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>RÉMUNÉRATIONS.</b>		
22	.	Rémunération en matière de milice. (Crédit non limitatif) . . . . .
<i>Pensions diverses :</i>		
	a.	Pensions civiles . . . . . 518 »
	b.	— de l'ordre de Léopold . . . . . 31,000 »
	c.	Marine. — Pensions militaires . . . . . 19,878 »
	d.	Pensions de la Cour des Comptes. . . . . 16,000 »
	e.	— du Département de la Justice . . . . . 700,000 »
	f.	— — — (ecclésiastiques) . . . . . 390,000 »
	g.	— — — des Affaires Étrangères. . . . . 85,000 »
23	h.	— — — de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . . 1,021,000 »
	i.	— — — de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . . 450,000 »
	j.	— — — de l'Industrie et du Travail . . . . . 23,000 »
	k.	— — — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . . 1,450,000 »
	l.	— — — de la Guerre (militaires) . . . . . 4,555,000 »
	m.	— — — — (civiles) . . . . . 110,000 »
	n.	— — — des Finances. . . . . 2,075,000 »
	o.	Arriérés de pensions de toute nature . . . . . 20,000 »
24	.	Pensions des professeurs et instituteurs communaux (loi du 16 mai 1876, art. 7 et 8). . . . .
25	.	Pensions de l'ancienne caisse de retraite. (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées, à titre de subside, au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances.) . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS.</b>		
26	a.	Intérêts à 3 % des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor, par les comptables de l'État, des communes et des établissements publics, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . . 1,600,000 »
	b.	Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos . . . . . 3,000 »
27	.	Intérêts à 2 1/2 % des cautionnements des remplaçants dans la milice nationale . . . . .
28	.	Intérêts à 2 1/2 % des consignations en général, ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'article 7 de la loi du 15 novembre 1847 ; intérêts à 5 % des fonds consignés au profit des mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 10 décembre 1851. . . . .
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,200,000	3,200,000	.	.	3,200,000	3,237,860 81	
10,946,396	10,758,079	188,317	.	10,655,732	10,277,157 55	Voir Annexes n <sup>os</sup> 2 à 4.
2,425,000	2,100,000	255,000	.	2,165,000	2,103,904 61	Les dépenses à imputer sur ce crédit sont recouvrables au profit du Trésor, à charge des budgets des provinces et des communes, respectivement dans la proportion de $\frac{1}{3}$ et de $\frac{2}{3}$ .
564,000	564,000	.	.	564,000	564,000	
17,135,396	16,712,079	423,317	.	16,562,732	16,182,922 77	
AUGMENTATION. . fr.		423,317				
1,603,000	1,505,000	100,000	.	1,523,000	1,615,964 45	
5,050	3,050	.	.	3,050	4,877 54	
850,000	850,000	.	.	850,000	824,725 96	
2,458,050	2,358,050	100,000	.	2,376,050	2,445,567 95	
AUGMENTATION. . fr.		100,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Service de la dette proprement dite . . . . .
II.	Rémunérations . . . . .
III.	Intérêts des fonds déposés à titre de cautionnements ou de consignations . . . . .
IV. (1895)	Dépenses exceptionnelles. — Conversion de la dette à 3 1/2 % . . . . .
<b>TOTAL.</b> . . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
85,069,505 70	85,494,755 76	174,550	»	90,851,701 79	88,472,163 73	
17,135,596	16,712,079	423,517	»	16,562,752	16,182,922 77	
2,456,050	2,356,050	100,000	»	2,376,050	2,445,507 95	
*	*	*	»	( <sup>1</sup> ) 500,000	*	( <sup>1</sup> ) Crédit alloué par la loi du 15 février 1895
105,260,751 70	104,562,884 76	697,867	»	110,200,483 79	107,100,854 45	
AUGMENTATION. . . fr.		697,867				

(64)

**ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1897.**

---

L'annexe n° 1 indique les sommes payées à titre de minimum d'intérêt pendant les années 1889 à 1894.

L'annexe n° 2 fait ressortir, par nature de pensions, les différences en plus et en moins entre les crédits votés pour l'année 1896 et ceux qui sont demandés pour l'exercice 1897.

L'annexe n° 3 indique le mouvement des pensions pendant l'année 1895 et le montant des pensions qui restaient à servir à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1896.

L'annexe n° 4 donne la liste nominative des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires, décorés de l'Ordre de Léopold et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions dans le cours de l'année 1895.

---

*État des sommes payées à titre de minimum d'intérêt, en vertu de la loi du 20 décembre 1851  
et de lois subséquentes, pendant les années 1889 à 1894.*

DÉSIGNATION DES PARTIES PRENANTES.	ANNÉES					
	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
la Flandre occidentale . . . . .	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )	( <sup>1</sup> )
l'Entre-Sambre-et-Meuse . . . . .	140,015 86	158,700 03	154,147 90	133,204 23	133,745 28	131,980 00
<b>CHEMIN</b> } <b>DE FER DE</b> } Tongres à Bilsen . . . . .	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	11,352 50	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )
— à Ans . . . . .	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )
Naeseyck . . . . .	130,000 "	130,000 "	130,000 "	130,000 "	140,808 58	142,770 50
Lierre à Turnhout . . . . .	"	( <sup>1</sup> ) 7,063 79	"	"	"	"
Canal de Rosuyt à Courtrai . . . . .	200,000 "	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )	( <sup>2</sup> )
<b>Totaux . . . . . fr.</b>	<b>490,015 86</b>	<b>295,775 42</b>	<b>284,147 90</b>	<b>290,350 75</b>	<b>283,041 06</b>	<b>974,702 50</b>

(<sup>1</sup>) D'après les comptes fournis, il n'est rien dû pour garantie d'intérêt.

(<sup>2</sup>) Le produit de ce chemin de fer ayant dépassé, pendant les années 1887 à 1893 inclusivement, 7 % du capital qui a servi de base à la fixation du minimum d'intérêt garanti, la Société concessionnaire a versé dans les caisses du Trésor fr. 376,699 14 à titre de remboursement à valoir sur les sommes qui lui ont été payées pour les années précédentes.

(<sup>3</sup>) Le produit de ce chemin de fer ayant dépassé, pendant les années 1888 à 1893, 7 % du capital qui a servi de base à la fixation du minimum d'intérêt garanti, la Société concessionnaire a versé dans les caisses du Trésor fr. 36,134 71 à titre de remboursement à valoir sur les sommes qui lui ont été payées pour les années précédentes.

(<sup>4</sup>) La cour d'appel de Bruxelles ayant admis la réclamation de la Société anonyme du chemin de fer Lierre à Turnhout, tendant à faire exclure des comptes qui ont servi de base à la liquidation de la garantie d'intérêt de 1877 à 1889, le produit provenant du camionnage des marchandises, l'État a été condamné à payer à ladite Société la somme de fr. 7,063 79.

(<sup>5</sup>) La reprise du canal par l'État (loi du 27 mai 1890) a mis fin au paiement de la garantie.

## PENSIONS.

CATÉGORIES DES PENSIONS.	CRÉDITS VOTÉS POUR 1896.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1897.			
	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	DIFFÉRENCES	
					en plus.	en moins.
Pensions civiles . . . . .	"	1,201	"	518	"	683
— de l'ordre de Léopold . . . . .	51,000	"	31,000	"	"	"
— de la marine (militaires) . . . . .	"	19,878	"	19,878	"	"
— de la Cour des Comptes . . . . .	16,000	"	16,000	"	"	"
— du Département de la Justice . . . . .	625,000	"	700,000	"	75,000	"
— — — (ecclésiastiques) . . . . .	590,000	"	590,000	"	"	"
— — des Affaires Étrangères . . . . .	85,000	"	85,000	"	"	"
— — de l'Intérieur et de l'Instruction publique. . . . .	900,000	"	1,021,000	"	121,000	"
— — de l'Industrie et du Travail . . . . .	"	"	25,000	"	25,000	"
— — de l'Agriculture et des Travaux publics. . . . .	450,000	"	450,000	"	"	"
— — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. . . . .	1,450,000	"	1,450,000	"	"	"
— — de la Guerre (militaires) . . . . .	4,555,000	"	4,555,000	"	"	"
— — — (civiles). . . . .	175,000	"	110,000	"	"	5,000
— — des Finances . . . . .	2,100,000	"	2,075,000	"	"	25,000
Arriérés de pensions de toute nature . . . . .	20,000	"	20,000	"	"	"
<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>10,757,000</b>	<b>21,079</b>	<b>10,926,000</b>	<b>20,390</b>	<b>219,000</b>	<b>50,683</b>
	fr. 10,758,079		fr. 10,946,390		EN PLUS : fr. 188,317	

Situation au 1<sup>er</sup>

NATURE DES PENSIONS.	NOMBRE DES PENSIONS.				MONTANT DES PEN		
	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1895.	MOUVEMENT pendant l'année 1895.		SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1896.	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1895.	MOUVEMENT pendant l'année 1895.	
		Accroisse- ment.	Décroisse- ment.			Accroisse- ment.	Décroisse- ment.
Civiques . . . . .	4	»	2	2	1,201	»	685
Militaires . . . . .	5,017	145	166	2,996	4,555,252	288,968	272,020
Ordre de Léopold . . . . .	107	4	10	101	10,700	400	1,000
Marine (militaires de la) . . . . .	12	»	»	12	10,878	»	»
<i>Pensions civiles :</i>							
Pensions des Affaires Étrangères . . . . .	16	»	1	15	71,983	»	1,501
— de la Justice . . . . .	247	52	22	257	623,788	105,876	65,103
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	401	75	37	430	875,023	146,283	82,732
— des Chemins de fer, Postes et Télé- graphes . . . . .	1,115	114	75	1,154	1,571,517	191,440	105,529
— de l'Agriculture et des Travaux publics, . . . . .	254	40	34	260	385,000	100,675	51,274
— de la Guerre. . . . .	45	5	6	44	92,065	6,537	11,014
— des Finances. . . . .	1,589	92	145	1,338	1,957,154	167,250	227,667
— de la Cour des Comptes . . . . .	3	1	»	4	4,327	4,125	»
Pensions ecclésiastiques . . . . .	585	57	55	585	566,255	62,663	61,202
Pensions des veuves et orphelins de l'an- cienne caisse de retraite . . . . .	10	»	6	4	6,785	»	5,900
Pensions des professeurs et instituteurs com- munaux (*) . . . . .	2,000	220	90	2,150	2,108,181	202,656	97,546
TOTAUX . . . . .	9,003	794	640	9,148	12,426,687	1,274,862	981,961
				AUGMENTATION : 145 pensions.		AUGMENTATION : 292,901 francs.	

## PENSIONS DE TOUTE NATURE.

janvier 1896.

SIONS.	ACCROISSEMENTS.			DÉCROISSEMENTS.			Observations.
	— Nombre de pensions accordées			— Nombre de pensions éteintes			
	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1896.	nouvelle- ment.	par suite de revision.	pour d'autres causes.	par suite de décès.	par suite de revision.	
518	•	•	•	2	•	•	
4,550,200	144	1	•	165	1	•	
10,100	4	•	•	10	•	•	
19,878	•	•	•	•	•	•	
70,592	•	•	•	1	•	•	
662,561	52	•	•	22	•	•	
956,574	74	1	•	56	1	•	
1,457,237	114	•	•	75	•	•	
455,501	48	1	•	55	1	•	
87,586	5	•	•	6	•	•	
1,896,717	92	•	•	145	•	•	
8,452	1	•	•	•	•	•	
367,716	56	•	1 (1)	54	•	1 (1)	(1) Arrêté royal du 30 mars 1895.
2,885	•	•	•	6	•	•	
2,215,471	212	7	1 (2)	82	7	1 (2)	(2) Arrêté royal du 6 septembre 1894. (3) Aux termes de l'article 1 <sup>er</sup> de la loi du 8 avril 1884, les pensions des professeurs et instituteurs communaux, conférées en vertu de l'article 7 de la loi du 16 mai 1876, sont payées : 2/5 par les communes, 1/5 par les provinces, 2/5 par l'État. Elles sont portées en totalité au Budget de la Dette publique.
12,719,588	782	10	2	657	10	2	
	794			649			

(70)

ANNEXE N° 4.  

---

## LISTE NOMINATIVE

*des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires, décorés de l'ordre de Léopold et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions pendant l'année 1895. (Art. 4 de la loi du 17 février 1849 et art. 9 de la loi du 14 mars 1880.*

---

*Art. 4 de la loi du 17 février 1849. — Les crédits nécessaires au service des pensions seront portés au Budget de la Dette publique. Le Budget du Département auquel les intéressés ressortissent ne comprendra que les crédits destinés au payement du premier terme de leur pension. Chaque année, le Ministre, lors de la présentation du Budget de son Département, produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le courant de l'année. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restent à servir à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier.*

*Art. 9 de la loi du 14 mars 1880. — Chaque année, lors de la présentation du Budget de la Dette publique, le Ministre des Finances produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le cours de l'année précédente. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restaient à servir à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier.*

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
	<b>Ministère de la Justice.</b>								
	<i>Magistrats, fonctionnaires et employés.</i>								
1	Cloof, J.-B., surveillant de 1 <sup>re</sup> classe à l'école de bienfaisance de Ruys- selede (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	48	582	554	15	De Villegas, C.-J.-E., juge de paix à Hoorebeke-S <sup>te</sup> -Marie (art. 10 et 11 de la loi du 25 juillet 1867).	65	4,908	95
2	Coorens, L.-F., surveillant de 2 <sup>e</sup> classe à la prison d'Anvers (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	65	897	Id.	14	Montaigne, H.-P.-J., greffier-adj <sup>t</sup> au tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Bruxelles (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	70	2,172	Id.
3	Étienne, I.-J., greffier de la justice de paix du canton de Merbes-le- Château (art. 1, 6, 8, 12, 15 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	70	2,071	Id.	15	D'Hont, H.-L., greffier de la jus- tice de paix de Ghisteltes (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juil- let 1844 et celle du 31 mars 1884).	57	592	126- 127
4	Geeraerts, A., greffier de la justice de paix du canton de Heyst-op- den-Berg (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	67	1,845	Id.	16	Lobel, C.-L., surveillant en chef à l'école de bienfaisance de l'État à Namur (art. 5, 6, 8, 12, 15 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> , § 2, de la loi du 17 fé- vrier 1849 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	65	1,879	101
5	Hamel, F., exécuter en chef des arrêts criminels (art. 1, 6, 8, 12, 15 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	75	1,857	Id.	17	Arnould, L.-J., surveillant de 1 <sup>re</sup> classe à la prison de S <sup>t</sup> -Gilles (art. 1, 6, 8, 10, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 17 février 1849, et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	65	1,225	147- 148
6	Haus, C.-H.-A., greffier en chef de la Cour d'appel de Gand (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juil- let 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	70	5,685	Id.	18	D'hoop, J.-F.-M.-J.-G., juge de paix du 2 <sup>e</sup> canton de Gand (art. 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 et 9 de celle du 25 juillet 1867).	70	8,000	Id.
7	Verdeyen, C.-J., procureur du roi à Furnes (art. 10 et 11 de la loi du 25 juillet 1867).	49	4,171	Id.	19	Scheyvaerts, F.-A., président du tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Ma- lines (art. 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1, 9 et 11 de celle du 25 juillet 1867).	70	5,516	Id.
8	Eeckman, E.-N.-B., premier prési- dent de la Cour d'appel de bruxelles (art. 1 <sup>er</sup> et 9 de la loi du 25 juillet 1867).	72	11,250	564- 565	20	Vandermeeren, J.-F., magasinier à la prison centrale de Gand (art. 5, 6, 8, 10, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	56	1,557	Id.
9	Touhon, C.-J., instituteur à la mai- son de sûreté à Mons (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et loi du 31 mars 1864).	51	625	59	21	Heunier, Henri, chef de culture à l'école de bienfaisance de l'État, à S <sup>t</sup> -Hubert (art. 1, 6, 8, 10, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	69	1,655	Id.
10	De Coninck, C.-J., chef de bureau au Ministère de la Justice (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	66	5,688	95	22	Oosterlynck, C.-L., surveillant de 1 <sup>re</sup> classe à la prison centrale de Louvain (art. 5, 6, 8, 10, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	59	1,158	207
11	Denecker, C.-L., surveillant de 1 <sup>re</sup> classe à la prison centrale de Louvain (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> § 2 de la loi du 17 février 1849 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	54	951	Id.	25	Denecker, J.-L.-J., président du tri- bunal de 1 <sup>re</sup> instance de Bruges (art. 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 10 et 14 de celle du 25 juillet 1867).	67	7,030	255
12	de Schepper, J.-B., greffier au tri- bunal de 1 <sup>re</sup> instance à Bruges (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	70	5,602	Id.	24	Dugniolle, J.-M.-B.-G., directeur général au ministère de la Jus- tice (art. 1, 6, 8, 12, 15 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	68	7,500	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
25	Leveling, C., greffier de la justice de paix du 1 <sup>er</sup> canton de Gand (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	70	4,021	255	4	De Smet, V.-E., desservant à Over-Boulaere (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	60	746	564-565
26	Smits, J.-B., greffier de la justice de paix d'Eeckeren (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	68	1,728	Id.	5	Drapier, J.-B., desservant à Rosières-Saint-André (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	76	1,200	Id.
27	Wouters, A.-B., greffier adjoint au tribunal de 1 <sup>re</sup> instance d'Anvers (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	57	2,411	Id.	6	Dromelet, F.-J., desservant à Custinne (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	50	607	Id.
28	Gerber, V.-L.-H.-M.-R., chef de bureau au ministère de la justice (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 17 février 1849 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	76	2,358	Id.	7	Husquin, M., desservant à Othée (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	70	1,108	Id.
29	Tintilire, A., commis expéditionnaire au ministère de la justice (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 17 février 1849, et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	65	852	256	8	Kerkhofs, H.-J., desservant à Laeck (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	76	1,200	Id.
50	Rensonnet, M.-F.-J., surveillant à la prison de Tournai (art. 5, 6, 8, 10, 12, 40 et 50 § 2 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> § 2 de la loi du 17 février 1849 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	55	916	526	9	Lhoucq, A.-A.-J., desservant à Rumillies (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	69	1,100	Id.
31	Vandernoot, P.-J.-L., directeur au ministère de la justice (art. 1, 6, 8, 12, 15 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 17 février 1849 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	68	5,874	Id.	10	Materne, F.-J., desservant à Suarlée (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	68	1,100	Id.
32	De Greift, G.-P.-J., directeur de la prison centrale de Louvain (art. 1, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	65	5,146	289	11	Poncelet, J.-J., curé de 2 <sup>e</sup> classe à Louette-Saint-Pierre (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	89	1,600	Id.
	TOTAL . . . .		105,876		12	Preud'homme, L.-V., desservant à Haccourt (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	65	1,100	Id.
	<b>Ministère de la Justice.</b>				13	Stamane, J.-B.-J.-L., desservant à Givry (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	80	1,200	Id.
	<i>Pensions ecclésiastiques.</i>				14	Van Sande, F.-I.-H., vicaire à Grammont (art. 12, 20, 25, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	59	527	Id.
1	Allard, L.-J., desservant à Pont-de-Loup (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	75	1,160	564-565	15	Van de Velde, D., desservant à Smetlede (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	67	1,100	Id.
2	Denys, J.-B.-J., desservant à Spy (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	72	1,151	Id.	16	Van Snick, E.-E.-L., desservant à Wasmuel (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	69	1,100	Id.
5	Deprez, J.-P., desservant à Selayn (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	75	1,168	Id.	17	Gayat, H.-P.-A., pasteur évangélique à La Bouverie (art. 5, 6, 8, 12 et 40 de la loi du 21 juillet 1844, art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 17 février 1849 et art. 1 <sup>er</sup> de celle du 10 janvier 1886).	48	1,070	Id.
					18	Claus, F.-X., desservant à Erwetegen (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	75	1,168	70-71
					19	Collard, J.-J., desservant à Ochamps (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	69	1,100	Id.
					20	De Backer, E., desservant à Beirvelde (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	67	1,100	Id.
					21	Hody, A.-J., ancien vicaire à Pepinster (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	73	626	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
22	Josson, J., vicaire à Tourbai (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	72	942	70-71	41	De Grave, F.-P., desservant à Okegem (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	69	1,100	147-148
23	Keesen, J.-E., desservant à Tessenloot (art. 12, 20, 21, 23, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	53	638	Id.	42	Peignies, J.-B., desservant à Ghoy (art. 12, 20, 23, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	58	565	Id.
24	Lebeau, C.-L.-J., desservant à Warnant (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	69	1,100	Id.	43	De Pauw, C.-G., chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Malines (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	75	2,400	253
25	Lenfant, H.-J., desservant à Laneuville-au-Bois (art. 20, 21, 22, 40 et 46 de la loi du 21 juillet 1844).	75	1,200	95	44	De Poorter, F.-D., desservant à Leupegghem (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	78	1,200	Id.
26	Winnen, J.-P.-F., curé à Uccle (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	76	1,600	Id.	45	Jaspers, J., desservant à Hamme (art. 12, 20, 23, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	67	812	Id.
27	Van Wallegghem, H.-L., desservant à Ooskerke (art. 20, 23, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	65	970	101	46	Marcoer, J.-H., desservant à Picotrebais (art. 12, 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	75	1,200	Id.
28	Reyns, P.-T., desservant à Bassevelde (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	77	1,200	159	47	Vienne, J.-J., curé de 1 <sup>re</sup> classe à Mons (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	66	2,047	Id.
29	Aerts, P.-J., chanoine titulaire à Malines (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	86	2,400	147-148	48	Blavier, J.-L., desservant à Brusthem (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	78	1,200	278
30	Bouvy, F.-J., desservant à Mont-le-Ban (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	67	1,100	Id.	49	Christophe, J.-B., desservant à Maisin (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	68	1,100	Id.
31	Groyne, J.-L.-L.-J., desservant à Barvaux-Condroz (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	71	1,120	Id.	50	Deflescluze, G.-L.-M., vicaire à Wyt-schaete (art. 12, 20, 23, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	52	384	Id.
32	Hardy, P.-J., desservant à Veumont (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	66	1,100	Id.	51	Libois, I.-J., desservant à Gourdinne (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	80	1,200	Id.
33	Hinck, H.-J., desservant à Remoiville (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	77	1,200	Id.	52	Rangey, A.-J.-P., desservant à Warnant (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	68	1,100	Id.
34	Huguet, P.-J., desservant à Lamorteau (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	81	1,200	Id.	53	Veys, V., vicaire à Cachteem (art. 12, 20, 23, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	52	376	Id.
35	Maka, J.-P., desservant à Marvie (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	82	1,200	Id.	54	Lanckör, J.-J.-H., desservant à Sippenacken (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	71	1,150	289
36	Piérard, L.-J., desservant à Audoy (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	66	1,100	Id.	55	Grugeon, B., desservant à Pottes (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	65	1,100	326
37	Poncelet, M.-J., desservant à Offagne (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	70	1,118	Id.	56	Coemans, A.-A.-F.-A., desservant à Leerne-St-Martin (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	63	1,100	289
38	Vincent, J.-H., desservant à Houmont (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	69	1,100	Id.	57	Ronier, S.-J., desservant à Obigies (art. 20, 21, 22 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	71	1,120	Id.
39	Dhoogen, L.-G., desservant à Louten-Hulle (art. 12, 20, 21, 23, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	61	644	151					
40	Thomas, H.-N., desservant à Lesterny (art. 12, 20, 21, 23, 24 et 40 de la loi du 21 juillet 1844).	48	566	Id.					
						TOTAL.		62,663	

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
	<b>Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</b>				21	Goret, L.-J., professeur extraordi- naire à la faculté technique à l'université de Liège.	71	5,000	.
	<i>Professeurs, fonctionnaires et employés.</i>				22	Rooseboom, G.-J., régent à l'école moyenne de l'État à Gosselies.	61	1,251	.
1	Serrais, F.-C., professeur à l'école normale primaire de l'État à Mons.	59	2,066	.	23	Vanden Broeke, J.-B., instituteur communal à Lierde-S <sup>te</sup> -Marie	56	61	.
2	Kleynen, P.-J.-H., surveillant à l'athénée royal de Hasselt.	70	1,866	.	24	M <sup>lle</sup> Rothermel, J.-M.-E.-E., direc- trice à l'école moyenne de l'État à Wavre.	57	916	.
3	Guenair, Y.-J., professeur à l'athé- née royal de Bruxelles et chargé de cours à la section normale moyenne agréée de l'État à Bruxelles.	62	4,856	.	25	Bergmans, C., professeur à l'athé- née royal de Gand et répétiteur à l'université de Gand.	65	5,000	.
4	Colard, F.-J., professeur à l'école normale de l'État à Nivelles.	70	5,400	.	26	Hurdebise, A.-C., préfet des études à l'athénée royal et directeur à l'école moyenne de l'État à Hasselt.	65	4,888	.
5	Heller, A.-G., professeur de dessin à l'école moyenne de l'État à Fosses.	58	5,781	.	27	Olivier, T.-J., concierge à l'école normale de Verviers.	58	592	.
6	Schoofs, L.-G.-F., professeur de dessin à l'athénée royal de Bruges.	62	5,056	.	28	Willame, A., professeur de musique à l'école normale de Mons et à l'athénée royal de la même ville.	61	1,508	.
7	Van Baeckel, P.-F.-C.-M., secré- taire-trésorier à l'école moyenne de l'État à Nieupoort.	57	911	.	29	Leroy, A.-L.-J., professeur à l'athé- née royal et à l'école industrielle de Charleroi.	63	1,115	.
8	Lühr, J.-H., régent à l'école moyenne de l'État à Spa	61	1,516	.	30	Sadin, F.-J., régent à l'école moyenne de Houdeng-Aimeries et professeur à l'école indus- trielle.	66	2,152	.
9	Lefevre, V.-J.-B., secrétaire tré- sorier de l'athénée royal de Bruxelles.	75	1,556	.	31	Frezin, L.-J., directeur à l'école de dessin et professeur à l'école moyenne de l'État à Lessines.	68	194	.
10	Dujardin, E.-A., commis-rédacteur au ministère de l'intérieur et de l'Instruction publique.	68	2,081	.	32	Demaret, N.-J., concierge à l'école normale d'institutrices à Liège.	62	805	.
11	Nichotte, V.-J., inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.	65	815	.	33	Bordet, C.-H.-T.-J., instituteur à l'école moyenne de l'État pour garçons à Schaerbeck.	61	1,464	.
12	Vervoort, J.-A., inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.	65	1,188	.	34	M <sup>me</sup> Henrion-Ramelot, P.-E., direc- trice à l'école moyenne de l'État à Andenne.	62	1,077	.
13	Bertrand, J.-C., professeur à l'athé- née royal de Mons.	61	2,457	.	35	Devigne, L.-B., professeur à l'école moyenne, à l'académie et au collège communal de Dinant.	68	566	.
14	Dusausoy, H.-E.-D., professeur à l'athénée royal de Malines.	62	2,016	.	36	Novent, E.-A.-V., professeur à l'athénée royal de Verviers et à l'école professionnelle de la mé- me ville.	47	679	.
15	Marzorati, C.-A., professeur à l'athénée royal de Bruxelles.	56	2,015	.	37	M <sup>lle</sup> Naert, C.-R.-M., régente à l'école normale de l'État à Liège.	61	675	.
16	Schorn, A.-P., professeur à l'uni- versité de Liège.	60	5,000	.	38	Yseux, E.-G.-J., professeur à la sec- tion normale d'instituteurs et à la section d'institutrices de l'État à Bruxelles.	61	1,171	.
17	Bayart, J.-J., inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.	61	1,082	.	39	M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Zellien, née Steger, M.-J.-G., régente à l'école normale pri- maire de l'État à Anvers.	30	725	.
18	Williot, C.-M.-A., instituteur com- munal à Pailhe.	57	58	.					
19	Clavel, J., régent à l'école moyenne de l'État à Louvain	62	2,551	.					
20	M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Holthausen, née Burger, L., régente à l'école normale de l'État à Hoboken.	68	520	.					



Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS " " fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS " " fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
28	Piérart, A.-F. . . . .	57	1,890	"	66	V <sup>e</sup> Panaux, née Berte, M.-J. . . .	51	477	"
29	Harmel, J.-B. . . . .	60	1,153	"	67	Vanden Eeckhoudt, P.-J.-B. . . .	71	1,801	"
50	Goossens, J.-A. . . . .	62	2,257	"	68	M <sup>me</sup> Stocquart, née Hasaer, J.-C.	57	2,258	"
51	De Smedt, F. . . . .	54	1,408	"	69	Simons, H.-A. . . . .	57	1,540	"
52	Desart, M.-J.-C. . . . .	56	656	"	70	Dassy, A.-C.-L. . . . .	59	1,870	"
55	M <sup>lle</sup> Caluwaert, M.-J.-A. . . . .	56	474	"	71	M <sup>me</sup> Claes-Dongenaers, M.-T. . . .	51	408	"
54	M <sup>me</sup> Eggen, née Feraiolo, H.-C.	52	1,710	"	72	De Clerck, P.-J. . . . .	56	1,524	"
55	M <sup>lle</sup> Laborne, D.-A.-G.-C. . . . .	55	1,074	"	73	M <sup>me</sup> Closset-Michaux, C.-M.-A. . .	56	530	"
56	Lucas, G. . . . .	56	1,040	"	74	Bayart, J.-J. . . . .	61	1,723	"
57	Sauvage, J.-B. . . . .	68	922	"	75	M <sup>me</sup> Drossart-André, L.-M.-C. . . .	56	580	"
58	Van Dormael, N. . . . .	65	1,485	"	76	Eppe, F. . . . .	56	427	"
59	Tichon, J.-B. . . . .	45	868	"	77	M <sup>lle</sup> Vannechel, D.-A. . . . .	54	951	"
40	Pirlot, H.-J. . . . .	65	1,553	"	78	Louyest, A. . . . .	52	1,475	"
41	M <sup>me</sup> Thomas, née Marsiat, A.-J.	50	1,122	"	79	M <sup>me</sup> Sterckx-Rosy, M.-E. . . . .	44	1,043	"
42	Gullekens, G. . . . .	62	92	"	80	M <sup>me</sup> Koullen, née Kenzeler, A.-C.	61	487	"
43	M <sup>lle</sup> Gerin, M.-M. . . . .	51	1,26	"	81	Jacques, P.-J. . . . .	54	1,651	"
44	M <sup>lle</sup> Dock, S.-J. . . . .	65	801	"	82	Coppe H.-J. . . . .	61	1,574	"
45	M <sup>me</sup> Cornet, née Duchaine, D.-A.	68	667	"	83	Ravigoat, H. . . . .	40	405	"
46	Dufay, L.-J. . . . .	58	962	"	84	M <sup>me</sup> Lemoine, née Waelput, M.-A., V <sup>e</sup> Denucé.	56	515	"
47	M <sup>lle</sup> Dumonsau, C.-C.-J. . . . .	58	795	"	85	M <sup>me</sup> Fontaine, née Renard, Z.-A. . .	47	1,505	"
48	M <sup>lle</sup> Dufrasne, E.-J. . . . .	55	596	"	86	Biermans, D.-L. . . . .	58	1,676	"
49	Van De Velde, B. . . . .	64	680	"	87	Malevé, V.-M.-A. . . . .	56	2,477	"
50	M <sup>me</sup> Doumen-Geurts, A.-M. . . . .	49	695	"	88	Williot, C.-M.-A. . . . .	57	675	"
51	De Vos, P. . . . .	62	526	"	89	M <sup>me</sup> Wanters, née Van Hansewyck, A.-L.-H.	52	196	"
52	M <sup>me</sup> Wambeke-Vander Borgh, M.-J.	54	80	"	90	Bovy, H.-J. . . . .	45	1,535	"
55	Vermeire, A. . . . .	55	691	"	91	Hacardiaux, J. . . . .	52	1,078	"
54	Toubon, C.-J. . . . .	52	344	"	92	D'Hont, H.-L. . . . .	59	915	"
55	Meureau, G. . . . .	52	944	"	95	M <sup>me</sup> Mahieux, née Delmeulle, M.-J.	57	654	"
56	Garin, J.-M. . . . .	53	868	"	94	Nicolas, J.-B.-C. . . . .	44	530	"
57	Michel, A. . . . .	56	997	"	95	M <sup>lle</sup> Muschaert, L.-J.-M. . . . .	65	953	"
58	Van Brabant, A. . . . .	58	1,746	"	96	Borsu, F.-J. . . . .	63	2,053	"
59	M <sup>me</sup> De Gric, née Delbecq, S.-L.	65	258	"	97	M <sup>me</sup> De Graef-Hautteman, M.-T.-A.	51	240	"
60	M <sup>lle</sup> Dodd, J.-M.-L. . . . .	58	748	"	98	Dinnequin, F.-B. . . . .	52	1,005	"
61	Michotte, V.-J. . . . .	65	1,720	"	99	Paul, A.-H.-J. . . . .	52	266	"
62	Vervoort, J.-A. . . . .	65	1,510	"	100	Verhaeghe, T.-C. . . . .	58	602	"
63	Bertrand, J.-C. . . . .	61	879	"	101	V <sup>e</sup> Isbèque, née Bock, S. . . . .	52	205	"
64	Dusausoy, H.-E.-D. . . . .	62	920	"	102	M <sup>me</sup> Lafontaine, née Leleux, M.-A.	37	811	"
65	Labaye, F.-A. . . . .	43	1,147	"					

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
103	Marin, J.-E.-C. . . . .	40	939	•	140	Triquet, J.-A. . . . .	51	753	•
104	Bouve, H.-L. . . . .	64	2,485	•	141	M <sup>me</sup> Walraevens-Bertaut, M.-F.-L.	61	2,160	•
105	Dolhen, L.-J. . . . .	60	1,476	•	142	M <sup>me</sup> Bronckart, née Collard, M.-V.-J.	42	416	•
106	M <sup>me</sup> Henderickx, née Wyns, L. . .	43	492	•	145	M <sup>lle</sup> Broquet, J.-A. . . . .	51	921	•
107	Lacroix, A.-C.-J. . . . .	58	587	•	144	M <sup>me</sup> Brichaux-Gobbe, V. . . . .	52	846	•
108	M <sup>lle</sup> Laenen, M.-B. . . . .	56	456	•	145	Conings, G. . . . .	52	1,053	•
109	M <sup>me</sup> Adam, née Cravatte, J.-J. . .	52	284	•	146	De Wilde, T. . . . .	58	1,777	•
110	Bernard, A. . . . .	42	506	•	147	M <sup>lle</sup> Cornelis, M.-T. . . . .	52	1,212	•
111	M <sup>lle</sup> Bourdeaux, S.-C. . . . .	37	507	•	148	Ensch, H. . . . .	57	437	•
112	Vanden Broeke, J.-B. . . . .	56	944	•	149	Bordet, C.-H.-T.-J. . . . .	61	512	•
113	Feltès, A.-N. . . . .	44	1,142	•	150	M <sup>me</sup> Henrion-Ramelot, P.-E. . . .	62	1,577	•
114	Fierens, C. . . . .	59	1,195	•	151	Peeters, A.-A.-F. . . . .	56	1,433	•
115	Helson, C.-L. . . . .	40	002	•	152	Pierson, T.-J. . . . .	50	1,181	•
116	M <sup>lle</sup> Rothermel, J.-M.-E.-E. . . .	57	1,241	•	153	M <sup>lle</sup> Marin, O.-D. . . . .	50	488	•
117	M <sup>lle</sup> Cavillot, Z. . . . .	55	577	•	154	Vander Eecken, J.-C.-A. . . . .	55	1,529	•
118	M <sup>me</sup> Chevy, née Meerdt, M.-L. . .	52	1,719	•	155	Lacock, F.-M.-L. . . . .	64	1,085	•
119	Neerdaels, D.-T. . . . .	58	1,459	•	156	Lehembre, L. . . . .	55	1,507	•
120	M <sup>lle</sup> George, V.-M. . . . .	59	700	•	157	Devigue, L.-B. . . . .	69	1,031	•
121	Allard, A.-A. . . . .	39	710	•	158	M <sup>lle</sup> Lecomte, J.-M. . . . .	38	728	•
122	Bériaux, A.-A. . . . .	56	4,452	•	159	M <sup>me</sup> Degavre-Fontaine, M.-J. . . .	63	268	•
123	Bosmans, C.-H. . . . .	38	730	•	160	M <sup>me</sup> Caluwaert-Perdiens, C.-T.-B.	50	401	•
124	Temmerman, C. . . . .	55	495	•	161	Warzée, L.-J. . . . .	57	475	•
125	V <sup>e</sup> Vairon, née Marchal, V.-C. . .	58	468	•	162	Novent, E.-A.-V. . . . .	47	610	•
126	Valet, J.-I. . . . .	60	1,261	•	163	M <sup>me</sup> Six-Leclercq, E.-S. . . . .	59	1,559	•
127	M <sup>ll</sup> Nihoul, B.-M.-F.-C. . . . .	56	534	•	164	M <sup>ll</sup> Naert, C.-R.-M. . . . .	61	54	•
128	Pivont, A. . . . .	57	1,588	•	165	Depierreux, P.-C. . . . .	54	1,600	•
129	Hurdebise, A.-C. . . . .	65	112	•	166	Fontaine, J.-M. . . . .	58	1,935	•
130	Willame, A. . . . .	61	481	•	167	Yseux, E.-G.-J. . . . .	61	185	•
131	Leroy, A.-L.-J. . . . .	65	2,565	•	168	Lenoble, O. . . . .	32	303	•
132	Sadin, F.-J. . . . .	66	535	•	169	Remy, L.-G. . . . .	34	489	•
133	Frezin, L.-J. . . . .	68	444	•	170	M <sup>me</sup> Renson, née Leclère, A. . . .	38	706	•
134	V <sup>e</sup> Grauwels-Goussens, M.-L. . . .	45	859	•	171	M <sup>ll</sup> Baeckelmans, M.-A. . . . .	48	604	•
135	M <sup>lle</sup> Leroy, J. . . . .	59	656	•	172	Bradfer, H.-J.-F. . . . .	51	797	•
136	M <sup>me</sup> Léonard, née Renoy, M.-F. . .	35	543	•	173	V <sup>e</sup> Zellien, née Steger, M.-J.-G. .	39	240	•
137	Livin, C.-P.-J. . . . .	37	619	•	174	M <sup>ll</sup> Beq, Ch.-E. . . . .	40	262	•
138	M <sup>me</sup> Papen-Peeters, M.-V. . . . .	31	436	•	175	M <sup>me</sup> De Liser, née Smolders, F.-M.-C.	33	392	•
139	M <sup>me</sup> Roger-Juniaux, A.-G. . . . .	62	1,072	•					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS " " fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)			Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS " " fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)			Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
	Age.	Age.	Montant des pensions.				Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.		
176	Raucy, N.-J.	50	782	•	215	Deman, Th.	50	1,409	•		
177	M <sup>lle</sup> Hamenlt, P.-C.-M.	58	556	•	214	Gilet, J.-C.-J.	58	1,111	•		
178	M <sup>me</sup> Beeckmans-Abeloos, M.	54	248	•	215	Alleman, C.-A.	60	1,151	•		
179	Fontaine, J.-F.	38	461	•	216	M <sup>lle</sup> Cremmens, E.-L.-A.	55	462	•		
180	M <sup>me</sup> Lejeune-Preudhomme, J.	42	777	•	217	M <sup>me</sup> Ghysels-Puttemans, C.-A.-M.	55	758	•		
181	Van Marcke, J.-B.-J.	65	1,251	•	218	M <sup>lle</sup> Potvliege, C.-L.	51	1,287	•		
182	M <sup>me</sup> Geiger-Hendrickx, M.-F.-C.	51	515	•	219	M <sup>me</sup> Vanden Bulcke, née Vandenweghe, C.-M.	49	652	•		
183	M <sup>lle</sup> Lalangue, M.-M.	55	525	•	220	M <sup>lle</sup> Ribonnet, M.	52	545	•		
184	Lhoir, B.	48	857	•							
185	M <sup>me</sup> Baratte, née Mineur, E.-Z.	55	782	•							
186	Ghys, M.	54	1,081	•							
187	Maniet, J.-J.	70	520	•							
188	Evrard, P.-J.	56	550	•							
189	M <sup>me</sup> Herbillon, née Delheusy, E.-G.	56	288	•							
190	M <sup>lle</sup> Ducaju, I.-J.-M.	41	45	•							
191	M <sup>me</sup> Bejai, née De Jonge, M.-A.	30	258	•	1	Fontaine, M.-F., sous-inspecteur des eaux et forêts (art. 1 et 8).	65	2,728	•	37	
192	M <sup>lle</sup> Corbisier, L.-M.-C.-R.	40	560	•	2	V <sup>e</sup> Notaert, née Cruybeke C. concierge (art. 5, 8 et 14).	66	180	•	Id.	
195	de Belvaux, A.-J.-H.	45	785	•	5	Mathieux, H.-J.-H., garde forestier (art. 5 et 8).	60	571	•	Id.	
194	M <sup>me</sup> Dehaspe-Petillon H.-J.	52	996	•	4	Barbio, L.-F., aide éclusier (art. 1 et 8).	67	616	•	Id.	
195	Thiels, P.	60	772	•	5	Gullekens, G., directeur à l'école d'horticulture de Vilvorde (art. 5 et 8).	61	2,666	•	07	
196	M <sup>lle</sup> Thiran, M.-J.	46	757	•	6	Denuit, V.-J.-J., éclusier (art. 1, 8 et 15).	70	768	•	Id.	
197	M <sup>lle</sup> Peremans, M.-J.-F.	52	225	•	7	Freyling, J.-B., garde forestier (art. 5 et 8).	58	515	•	Id.	
198	M <sup>lle</sup> Prignon, M.-A.	39	574	•	8	Du Bois, C.-J., éclusier (art. 1 et 8).	65	650	•	Id.	
199	Lacourt, A.-J.	65	1,725	•	9	Poirier, G.-G.-G., chef de division à l'administration centrale (art. 5 et 8).	68	1,841	•	Id.	
200	M <sup>me</sup> Laurent, née Paillet, M.-A.	54	565	•	10	Petit, E.-G.-L., chef de bureau à l'administration des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	74	3,442	•	Id.	
201	Delval, J.-B.-J.	50	978	•	11	Verdeyen, F.-A.-A., greffier du conseil des mines (art. 1 et 8).	84	2,707	•	Id.	
202	M <sup>lle</sup> Dusoleil, M.-S.	49	515	•	12	de Raeye, J.-F., administrateur et inspecteur général des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	68	7,500	•	Id.	
205	Genlemans, C.	48	604	•	15	Piens, E.-J., ingénieur en chef directeur des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	70	7,500	•	Id.	
204	Ley, L.	61	1,711	•							
205	M <sup>me</sup> Sonnet-Motte, F.	45	910	•							
206	M <sup>me</sup> Tonnelier-Wathelet, L.	53	225	•							
207	M <sup>me</sup> Vanbellinghen-Gaspar, V.-J.	60	1,595	•							
208	Laduron, Ch.-N.	55	2,551	•							
209	Denis, H.-J.	51	1,757	•							
210	M <sup>lle</sup> Jaspert, A.-M.	42	818	•							
211	Prinz, Ch.-E.	56	569	•							
212	M <sup>me</sup> Hof-Bomal, Z.-M.-J.	45	69	•							
						TOTAL.		202,656			

**Ministère de l'Agriculture  
et des Travaux publics.**

*Fonctionnaires et employés.*

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
14	Lamal, T.-J., directeur général des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	72	7,500	97	55	Canlers, C.-P., garde forgiier (art. 5 et 8).	54	288	265
15	Coomans, C.-J.-E., directeur à titre personnel à l'Administration centrale (art. 1, 8 et 15).	68	5,850	Id.	56	Botte, L., pontier (art. 1, 8 et 15).	68	654	Id.
16	Barbier, J.-N., inspecteur général des chemins vicinaux (art. 1 et 8).	74	6,415	Id.	57	Hacker, F., garde forestier (art. 5, 8 et 14).	65	120	Id.
17	Vanderkam, P., gardien du square du Petit Sablon (art. 5, 8 et 14).	60	300	Id.	58	Anthierens, A.-J., commis de 1 <sup>re</sup> classe des ponts et chaussées (art. 1 et 8).	67	1,715	Id.
18	Williams, C.-J., chef de bureau à l'Administration des ponts et chaussées (art. 1 et 8).	71	5,205	Id.	59	Blétard, J.-J., garde forestier (art. 1, 8 et 15).	70	330	Id.
19	Moray, N.-J., commis-chef à l'Administration des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	69	2,850	Id.	40	Chleide, E.-J., conducteur de 1 <sup>re</sup> classe des ponts et chaussées (art. 5 et 8).	40	684	Id.
20	Berger, L.-J., administrateur et inspecteur général des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	71	7,500	Id.	41	Germain, C.-J., garde forestier (art. 1, et 8).	67	560	517
21	Malfait, A.-S., chef de bureau à l'Administration des ponts et chaussées (art. 1, 8 et 15).	69	5,103	121	42	Mengal, H.-F.-E., brigadier fores- tier (art. 1, et 8).	71	481	Id.
22	Richir, P.-J., conducteur principal des ponts et chaussées (art. 1 et 8).	60	5,454	Id.	43	Dingenen, A.-A., commis de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 et 8).	67	1,825	Id.
23	Cremers, A.-V.-C.-F., éclusier (art. 5 et 8).	56	585	Id.	44	François, V.-J., garde brigadier forestier (art. 5 et 8).	49	594	Id.
24	Huart, G.-J., garde forestier (art. 1, 8 et 15).	71	225	Id.	45	de Mathys, H.-R.-J., directeur général des ponts et chaussées (art. 5, 8 et 15).	64	7,500	Id.
25	Mathieu, J.-N.-J., garde forestier (art. 5, 8 et 14).	49	110	Id.	46	Defense, J.-B.-N., aide-éclusier (art. 5 et 8).	53	662	Id.
26	Flamion, T., garde forestier (art. 5 et 8).	68	560	Id.	47	Chapelier, J.-J., garde forestier (art. 5, 8 et 14).	57	180	Id.
27	Dispaux, C.-J., garde forestier (art. 5, 8 et 14).	68	55	265	48	Van Wassenhove, H.-L., commis- chef des ponts et chaussées (art. 5 et 8).	54	1,651	Id.
28	Lauwers, A.-T., chef-éclusier (art. 1, 8 et 15).	74	1,809	Id.	49	Sauvage, J.-B., économiste de l'Ins- titut agricole de l'Etat.	70	1,628	
29	Geuten, J.-H.-C., éclusier-receveur (art. 1, 8 et 15).	75	1,250	Id.	TOTAL . . . fr.			100,675	
30	Platteau, J.-L., homme de service à l'école vétérinaire (art. 5, 8 et 14).	51	300	Id.	<b>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>				
31	Philippe, S.-J.-B., garde forestier (art. 1 et 8).	66	408	Id.	<i>Fonctionnaires et employés.</i>				
32	Joniaux, A.-H., ingénieur en chef directeur des ponts et chaussées (art. 5 et 8).	49	5,617	Id.	1	Castagne, E.-J., auxiliaire des postes (art. 5, 9 et 14).	28	500	557
33	Defense, J.-A., éclusier-receveur (art. 1 et 8).	66	710	Id.	2	Chiwy, A.-J., percepteur des postes (art. 5 et 8, § 1).	56	1,581	Id.
34	Cailleux, J.-F., concierge à l'Ins- titut agricole de l'Etat (art. 1, 8 et 15).	66	1,188	Id.	3	Raes, L., contrôleur des postes (art. 5 et 8, § 1).	53	1,792	Id.
					4	Schwanen, N.-H., agréé au che- min de fer (art. 5 et 8, § 1).	42	442	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
5	Couturiaux, E.-L., percepteur des postes (art. 5 et 8, § 1).	54	2,195	504-365	29	Missotten, V.-F., chef de fabrication principal au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	3,620	178
6	Canivez, F.-A., commis des télégraphes (art. 5 et 8, § 1).	56	1,655	Id.	30	Foidart, J., percepteur des postes (art. 1 et 8, § 1).	66	2,153	Id.
7	Poitevin, G.-S., receveur au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	60	5,485	Id.	31	Boone, H.-G., garde au chemin de fer (art. 1 et 8).	66	1,059	Id.
8	Rogier, H.-L., commis au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	2,254	Id.	32	Wilmiers, J.-C., chef de station (art. 1 et 8, § 1).	66	4,838	Id.
9	Vanhaegenborgh, G.-J., magasinier à la marine (art. 5 et 8).	65	1,455	Id.	33	Pairou, E., chef de station (art. 5 et 8, § 1).	65	3,911	Id.
10	Vanmaeckelberghe, J., matelot (art. 1 et 8).	67	800	Id.	34	Radelet, C.-J., sous-percepteur des postes (art. 5 et 8).	59	652	Id.
11	Fossé, C., commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	57	695	Id.	35	Grégoire, M.-J., facteur de station (art. 5 et 8, § 1).	53	1,061	Id.
12	Vandevelde, C., commis-chef au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	49	1,565	46	36	Bille, J.-F.-J., commis-chef au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	2,872	Id.
13	Liefmans, H.-F., commissaire maritime (art. 5 et 8, § 1).	63	1,222	Id.	37	Van Dyck, E.-J., chef de bureau au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	5,628	Id.
14	Bayenet, J.-J., chef de station (art. 5 et 8, § 1).	62	1,668	Id.	38	Jansen, D., commis au chemin de fer (art. 1 et 8).	66	2,225	Id.
15	Lecat, I., facteur rural (art. 1 et 8, §§ 2 et 13).	65	786	Id.	39	Verboekhoven, A.-J.-F., chef de division au chemin de fer (art. 1 et 8, §§ 1 et 15).	66	4,418	Id.
16	Van Assche, J., facteur rural (art. 1 et 8, § 2).	65	946	Id.	40	Brullez, P.-D., 1 <sup>er</sup> chef-garde (art. 1, 8 et 15).	66	2,418	Id.
17	Schilbach, J.-B., facteur des postes (art. 1 et 8, § 2).	65	984	Id.	41	Chenot, A., percepteur des postes (art. 1 et 8, § 1).	66	1,511	Id.
18	Lebrun, H.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	61	784	Id.	42	Wynants, A.-J., commis des télégraphes (art. 5 et 8, § 1).	58	5,404	Id.
19	De Vriendt, H., facteur des postes (art. 5 et 8).	57	767	Id.	43	Schmit, L.-M., agréé au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	49	655	Id.
20	Bigonville, A.-P., facteur rural (art. 5 et 8).	47	470	Id.	44	Peremans, M., commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	41	896	Id.
21	Delforge, F.-J., facteur des postes (art. 5 et 8).	49	546	Id.	45	Lefebvre, F., chef de dépôt principal au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	67	2,256	Id.
22	Marchal, C.-E.-J. (chevalier), directeur de service au chemin de fer (art. 1 et 8, §§ 1 et 15).	66	6,157	Id.	46	Ramoux, J.-M., chef-garde (art. 5, 8 et 15).	58	1,950	Id.
23	Vandervennet, P., chef-garde (art. 5 et 9).	49	1,505	Id.	47	Declercq, L.-F., chef-garde (art. 5 et 8).	56	1,350	Id.
24	Chalon, C.-J., chef-garde (art. 5 et 9).	44	1,191	Id.	48	Henrion, J.-L.-J., commis des télégraphes (art. 5 et 8, § 1).	64	1,745	Id.
25	Dever, F.-C.-A., contrôleur au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	5,865	178	49	Libert, G.-F.-J., chef-facteur de station (art. 5 et 8, § 1).	55	772	Id.
26	Dekinder, H.-J., chef de section principal au chemin de fer (art. 1 et 8, § 1).	66	5,804	Id.	50	Closson, E.-H.-J., garde au chemin de fer (art. 5 et 9).	44	807	Id.
27	Bourgeois, A.-E., chef de station (art. 1 et 8, § 1).	66	2,520	Id.	51	Vanmarcke, J., garde au chemin de fer (art. 5, 8 et 14).	52	300	Id.
28	Lemonnier, H.-N.-A.-G., percepteur des postes (art. 1 et 8, §§ 1 et 15).	66	4,456	Id.	52	Vyncke, L.-L., chef-garde (art. 5, 8 et 13).	60	1,950	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
53	Fiévet, L.-E., commis-chef au che- min de fer (art. 5 et 8, § 1).	54	2,551	178	77	Vercruyssen, A., facteur des postes (art. 5 et 8).	61	927	340
54	Baugniez, L.-J., facteur rural (art. 1 et 8, § 2).	65	755	Id.	78	Lambert, N., facteur rural (art. 5 et 8).	59	701	Id.
55	Vandommele, P.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	46	591	Id.	79	Collin, F.-J., facteur des postes (art. 5 et 8).	52	595	Id.
56	Quiriny, H.-N.-A., facteur des postes (art. 5 et 8).	43	580	Id.	80	Blistain, L.-J.-J., facteur des postes (art. 5 et 8).	42	560	Id.
57	Tassoul C.-J., facteur rural (art. 1 et 8, § 2).	65	608	Id.	81	Faby, P.-F., facteur rural (art. 1 et 8).	65	689	Id.
58	Huart, U.-J., facteur des postes (art. 1 et 8, §§ 2 et 15).	65	1,015	Id.	82	Lemaire, H., facteur rural (art. 5 et 8).	57	700	Id.
59	Haan, N.-J.-L., chef-garde (art. 1, 8 et 15)	65	1,950	Id.	85	Dewilde, I.-T., facteur rural (art. 5 et 8).	45	465	Id.
60	Rousseau, J.-T., chef-facteur de station (art. 5 et 8).	45	825	Id.	84	Meunier, V.-J., chef-garde (art. 1 et 8).	70	1,588	Id.
61	Bellerocbe, F.-G.-A., contrôleur des télégraphes (art. 1 et 8, § 1).	66	5,040	Id.	85	Verheggen, J.-A., percepteur des postes (art. 1 et 8, § 1).	66	4,716	Id.
62	Mottin, H.-F.-G., commis-auxil- laire au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	47	1,155	545 544	86	Van Reet, U.-J., pilote (art. 5 et 8).	64	1,506	Id.
63	Buisseret, A.-C.-A., chef de station (art. 5 et 8, § 1)	67	926	Id.	87	Dewitte, C.-L., pilote (art. 5 et 8).	54	1,560	Id.
64	Vande Genachte, E., chef-garde (art. 1, 8 et 15).	65	1,855	Id.	88	Loncke, G.-J., pilote (art. 5 et 8).	54	1,529	Id.
65	Vanderkeelen, L.-B.-L., 1 <sup>er</sup> chef- garde (art. 5, 8 et 15).	65	2,400	Id.	89	Lafère, P.-L., patron-pilote, (art. 5 et 8).	40	1,761	Id.
66	Stassin, L., directeur général des postes (art. 1 et 8, §§ 1, 15 et 59).	69	7,500	Id.	90	Baels, E.-J., pilote (art. 5 et 8).	47	1,256	Id.
67	Delaunoy, L., chef-garde (art. 5 et 8).	64	1,794	Id.	91	Jungbluth, N., percepteur des télé- graphes (art. 1 et 8, § 1).	66	5,060	Id.
68	Haniset, C.-J., facteur rural (art. 5 et 8, § 2).	47	528	540	92	Messiaen, C.-L.-C., chef-garde (art. 5 et 8).	56	1,685	Id.
69	Garpin, A., percepteur des postes (art. 5 et 8, § 1).	54	2,287	Id.	95	De Cock, P.-A., commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	44	942	Id.
70	Henriette, X.-F., commis au che- min de fer (art. 5 et 8).	54	1,985	Id.	94	Vershelde, F.-J.-J., maître à bord des croiseurs (art. 5 et 8).	59	868	Id.
71	Caroen, P.-C.-J., pilote (art. 5 et 8, § 2).	60	1,573	Id.	95	Jenebelli, V., chef-garde (art. 5 et 9).	60	1,507	545- 544
72	Mollaer, J.-B., facteur rural (art. 1 et 8).	65	719	Id.	96	Baillet, P.-J., percepteur des postes (art. 1, 8 et 15).	65	2,687	Id.
73	Willems, C.-A., facteur-trieur (art. 5 et 8).	57	1,152	Id.	97	Vandrise, H., facteur de station (art. 1 et 8).	65	1,202	Id.
74	De Moor, P., facteur des postes (art. 5 et 8).	60	900	Id.	98	Lecompte, A., commis au chemin de fer (art. 5 et 8, § 1).	54	1,200	Id.
75	Vandermaesen, H.-F., facteur des postes (art. 5 et 8).	57	957	Id.	99	Goffin, F.-J., chef-garde (art. 5 et 8).	61	1,064	Id.
76	Chasseur, I.-L.-X., facteur des postes (art. 5 et 8).	49	605	Id.	100	Quintens, F.-O., chef-garde (art. 5 et 8).	44	1,105	Id.
					101	Thiry, E.-J., garde au chemin de fer (art. 5 et 8).	39	401	Id.
					102	Simon, C.-J.-G., chef de station (art. 1 et 8, § 1).	65	3,850	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
105	Velge, E.-F., pilote (art. 5 et 8).	56	1,727	540		<b>Ministère de la Guerre.</b>			
104	Vernieuwe, P.-L., pilote (art. 5, 8 et 15).	60	1,875	Id.		<i>Pensions militaires.</i>			
105	Vernieuwe, L.-J., pilote (art. 5 et 8).	57	1,824	Id.	1	L'Olivier della Trebia, H.-N.-F.-A., lieutenant général (art. 1 <sup>er</sup> ).	65	7,500	53
106	Lamoot, P.-C., pilote (art. 5 et 8).	52	1,445	Id.	2	Sterckx, T.-F., lieutenant général (art. 1 <sup>er</sup> ).	65	7,500	Id.
107	Lagasse, J.-F.-J.-F., agréé au che- min de fer (art. 5 et 8, § 1).	56	650	Id.	3	Strauch, M.-C.-F., intendant en chef (art. 1 <sup>er</sup> ).	65	6,200	Id.
108	Dupont, A., chef-garde (art. 3 et 8).	42	788	Id.	4	Soyer, C., colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	62	6,000	Id.
109	Vandewaever, J., facteur rural (art. 1 et 8, § 2).	65	675	Id.	5	de Villers du fourneau A.-A.-J.-G.- A., colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	57	5,000	Id.
110	Cerfontaine, G.-L., facteur des postes (art. 1, 8 et 15).	65	1,097	Id.	6	André, E.-P.-J., médecin principal de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 <sup>er</sup> ).	62 <sup>1/2</sup>	5,000	Id.
111	Neurisse, L.-G., facteur rural (art. 3 et 8).	60	675	Id.	7	Gerste, E.-A.-H., sous-intendant de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 <sup>er</sup> ).	55	3,300	Id.
112	Pacco, J.-C., facteur rural (art. 5 et 8).	59	748	Id.	8	Leloup, A.-A.-V., capitaine admi- nistrateur d'habillement (art. 1 <sup>er</sup> ).	59	3,000	Id.
113	Bourguignon, P., facteur rural (art. 3 et 8).	58	708	Id.	9	Barez, L.-J., capitaine en premier administrateur d'habillement (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	5,000	Id.
114	Huysmans, J.-B., facteur des postes (art. 3 et 8).	51	810	Id.	10	de Formanoir de la cazerie, E.-A.- V.-L.-G., major (art. 2, § 5).	55 <sup>1/2</sup>	3,811	Id.
	<b>TOTAL.</b> . . . fr.		<b>191,449</b>		11	Houssoy, D.-J., major (art. 2, § 5).	58	3,217	Id.
					12	Page, R.-C.-A.-N., capitaine en premier (art. 2, § 5).	55	2,962	Id.
	<b>Ministère de la Guerre.</b>				13	Jacquet, A.-L.-A., capitaine com- mandant (art. 2, § 5).	55	2,887	Id.
	<i>Fonctionnaires et employés civils.</i>				14	Reuter, N.-E., capitaine (art. 2, § 5).	55	2,775	Id.
1	De Winne, C.-L., agent de caser- nement.	69	170	»	15	Dupont, L.-T., capitaine comman- dant (art. 2, § 3).	55	2,757	Id.
2	Zune, A.-J., sous-chef de bureau à l'administration centrale.	47	1,695	»	16	Robe, T.-J., lieutenant (art. 2, § 3).	55	1,689	Id.
3	De Rademaecker, F., maître gra- veur à l'Institut cartographique.	72	1,850	»	17	Fromont, W.-A.-G., lieutenant (art. 18).	29 <sup>1/2</sup>	2,775	Id.
4	Molitor, J.-B., agent de caser- nement.	57	147	»	18	Tumelaire, C.-A., médecin de ba- taillon de 1 <sup>re</sup> classe (art. 20).	51	3,500	Id.
5	Stiellemans, V.-A.-X., sous-chef de bureau à l'administration cen- trale.	66	2,695	»	19	Lambot, A.-F., lieutenant-colonel (art. 21).	56	3,850	Id.
	<b>TOTAL.</b> . . .		<b>6,537</b>		20	Thelie, J.-H., major (art. 21).	56	5,300	Id.
					21	Bontinck, J.-B., capitaine comman- dant (art. 21).	55	2,375	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
22	Bodenhorst, G., capitaine commandant (art. 21).	49 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2,525	55	51	Dujardin, A.-L.-J., major (art. 1 <sup>er</sup> ).	56 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5,500	158
23	Berode, P.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 20).	55	850	Id.	52	Lacenaire, H.-A.-J.-M., capitaine en premier, administrateur d'habillement (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	5,000	Id.
24	Boon, P.-J., commis aux écritures (art. 21).	54 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	904	Id.	53	Walton, E.-H.-J.-M., major (art. 2, § 3).	56	3,176	Id.
25	Fauconier, (G.-J.-A., premier sergent clairon (art. 21).	47	775	Id.	54	Zylmans, S., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 2, § 5).	57	2,625	Id.
26	Ruffin, C.-J., sergent (art. 21).	45	722	Id.	55	Noterman, T., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	3,000	Id.
27	Mathieu, J.-B., musicien-gagiste (art. 21).	55 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	701	Id.	56	Demolder, E.-G., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	2,757	Id.
28	Wenes, E.-H., maître-bottier (art. 21)	45	672	Id.	57	Thirifay, F.-J., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,156	Id.
29	De Waele C., maréchal des logis (art. 21).	57 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	852	Id.	58	Gailliart, L.-A., major (art. 2, § 1).	53	5,094	Id.
30	Baloux, V.-J., maître-artificier (art. 21).	60	850	Id.	59	de Hollain, V.-E.-A., capitaine commandant (écuyer) (art. 2, § 1).	50	2,625	Id.
31	Carmes, L.-A.-L., maître-artificier (art. 21).	60	841	Id.	60	Deconinck, E.-J., capitaine commandant (art. 20).	46 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2,750	Id.
32	Leonard, P.-J., adjudant de batterie (art. 21).	56 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	825	Id.	61	Putzeys, C.-H.-L., major (art. 21).	55 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5,052	Id.
33	Malefason, T., adjudant de batterie (art. 21).	59	856	Id.	62	Gérard, G.-F.-L., vétérinaire de régiment de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	52	2,250	Id.
34	Decuyper, P.-J., trompette (art. 21).	60	456	Id.	63	De Cock, E.-L.-L., capitaine en premier quartier-maître (art. 21).	44 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1,812	Id.
35	Somers, P.-L., trompette (art. 21).	60	480	Id.	64	Ringas, F.-M., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	51	1,775	Id.
36	Van der Auwera, F.-E., sergent-major (art. 21)	52	756	Id.	65	Ducarne, L.-E.-R., capitaine (art. 21).	45	1,750	Id.
37	Bastin, L.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	48	761	Id.	66	de Maleingreau d'Hembise, F.-E.-A.-W.-G., capitaine (art. 21).	39 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1,575	Id.
38	Baland, A., gendarme (art. 21) . .	49 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	653	Id.	67	Van Langendonck, F., soldat (loi du 27 mai 1840).	20	274	Id.
39	Dullers, C.-L., gendarme (art. 21) .	47 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	619	Id.	68	Danneaux, L.-F., soldat (art. 20).	25	480	Id.
40	Lapaille, A., gendarme, (art. 21) .	55 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	602	Id.	69	Dietens, J.-B., portier du bataillon d'administration (art. 21).	50	760	Id.
41	Bouvy, A.-T., gendarme (art. 21) .	49	602	Id.	70	Nion, L.-J., premier sergent (art. 21).	49	781	Id.
42	Dekeere, H., gendarme, (art. 21) .	41	560	Id.	71	S'Jongers, L., musicien-gagiste, (art. 21).	59	567	Id.
43	Potiez, J.-E., gendarme, (art. 21) .	58 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	560	Id.	72	Massart, Z.-F., musicien-gagiste, (art. 21).	48	609	Id.
44	Ascrawat, Z.-L., veuve Boonaert, gendarme (art. 9)	50	224	65	73	Schoone, J.-B., sergent (art. 21) .	58 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	695	Id.
45	Godefroid, J.-H., major (art. 20) .	53	2,750	97	74	Schlatter, J.-T.-G., premier sergent clairon (art. 21).	60 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	840	Id.
46	Streitz, G., lieutenant général (art. 1 <sup>er</sup> ).	65	7,500	158	75	Corens, J.-F., soldat (art. 21) . . .	56	452	Id.
47	Henne, P.-E.-A., colonel (art. 1 <sup>er</sup> ) .	60	5,000	Id.	76	Caulier, N.-J., soldat (art. 21) . .	45 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	542	Id.
48	Garnier, L.-E., colonel (art. 1 <sup>er</sup> ) .	60	5,000	Id.	77	Quewet, F.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	55	778	Id.
49	Siron, E.-F.-J., lieutenant-colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	4,000	Id.					
50	Marot, J.-P., major (art. 1 <sup>er</sup> ) . .	56	5,300	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
78	Collard, N.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	56	775	138	105	Montaelt, G., musicien-gagiste (art. 21).	46	706	255
79	Vanderloo, L., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	756	Id.	106	Peeters, H.-G., soldat (art. 21).	41	349	Id.
80	Jacques, J.-B., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	50	744	Id.	107	Maunaerts, L.-L., soldat (art. 21).	55 $\frac{1}{2}$	459	Id.
81	Vanderballen, P.-T., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	46	710	Id.	108	Tonet, G.-A., sergent garde-maga- sin (art. 21).	47	701	Id.
82	Denbaerynck, P.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	50	710	Id.	109	Stilmant, L.-L.-J., maréchal des logis chef (art. 21).	47 $\frac{1}{2}$	748	Id.
83	Evrard, F.-J., gendarme (art. 21).	51	640	Id.	110	Arons, J.-W., maréchal-ferrant (art. 21).	54	456	Id.
84	Claes, F., gendarme (art. 21).	50	625	Id.	111	Robberecht, J.-T., trompette (art. 21).	58	585	Id.
85	Guillaume, N.-C., gendarme (art. 21).	45	581	Id.	112	Vandermeulen, F., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	58	979	Id.
86	Marsaut, F., gendarme (art. 21).	42	560	Id.	115	Louvigny, H.-J., gendarme (art. 21).	48	625	Id.
87	Allewaert, A.-A., pharmacien prin- cipal (art. 21).	56	5,176	Id.	114	Marsia, J.-J., gendarme (art. 21).	46	581	Id.
88	Gilles, A., musicien-gagiste (art. 21).	45 $\frac{1}{2}$	672	Id.	115	Van Belle, L.-J., gendarme (art. 21).	40	560	Id.
89	Génaud, A.-F.-A.-L., garde d'artil- lerie principal (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	5,500	Id.	116	Thonet, C.-H., sergent (art. 18).	70	840	Id.
90	De Callataij, E.-A.-G., lieutenant- général (art. 1 <sup>er</sup> ).	65	7,500	255	117	Lenfont, F.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	1,020	352
91	Dupont, P.-L., général-major (art. 1 <sup>er</sup> ).	62	6,200	Id.	118	Seurette, L., gendarme (art. 21).	44 $\frac{1}{2}$	700	Id.
92	Hennequin, N.-C.-A.-E., colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	57	5,000	Id.	119	Streunan, H.-J., sergent-major maître-armurier (art. 21).	45	751	Id.
93	Guillaume, L., lieutenant-colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	4,000	Id.	120	Vanderdonck, H.-L.-T., adjudant sous-officier (art. 21).	40 $\frac{1}{2}$	821	Id.
94	Dubuisson, G.-A.-J.-B.-F.-R., lieu- tenant-colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	59	4,000	Id.	121	Rostaigny, F.-D., premier sergent (art. 21).	54 $\frac{1}{2}$	819	Id.
95	Janssens, A.-J., capitaine quartier- maître (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	5,000	Id.	122	Bogaerts, H., premier sergent (art. 21).	40	695	Id.
96	Dufort, J.-A., capitaine quartier- maître (art. 2, § 5).	58	2,925	Id.	123	Vandrepol, J.-B.-J., caporal (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	575	Id.
97	Bury, F.-J., capitaine (art. 2, § 5).	56	2,775	Id.	124	De Munck, L.-C., maréchal des logis chef (art. 21).	45	598	Id.
98	Kerrinckx, G.-L.-A., capitaine com- mandant (art. 20).	55 $\frac{1}{2}$	5,500	Id.	125	Staes, C.-P., maréchal des logis (art. 21).	40	676	Id.
99	Cools, A.-E.-M., capitaine (art. 21).	49 $\frac{1}{2}$	2,062	Id.	126	Mary, H., maréchal des logis garde- magasin (art. 21).	54 $\frac{1}{2}$	785	Id.
100	Lequeux, C.-L., soldat (art. 20).	27	480	Id.	127	Delferrière, L.-J., maréchal des logis (art. 21).	60	840	Id.
101	Vanpoucke, J.-J.-B., musicien- gagiste (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	745	Id.	128	Petit Jean, D.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	55	915	Id.
102	Sonneville, J.-M., musicien-gagiste (art. 21).	44	722	Id.	129	Hubot, D.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	50 $\frac{1}{2}$	761	Id.
103	Cambier, A., premier sergent (art. 21).	45	752	Id.	130	Fontaine, J.-F., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	47	718	Id.
104	Collard, F.-J., sergent-major (art. 21).	40 $\frac{1}{2}$	685	Id.	131	Detrange, E.-J., brigadier de gen- darmerie (art. 21).	43 $\frac{1}{2}$	676	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
132	Lenoir, J.-B.-J., gendarme (art. 21).	56 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	682	352	2	Jelley, F., chef compteur à l'atelier du timbre (art. 1 et 8).	65	1,214	344- 345
133	Plennevaux, F.-J., gendarme (art. 21).	50 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	565	Id.	3	Artus, F.-J., receveur de l'enregis- trement (art. 1 et 8).	71	4,759	35
134	Liégeois, J., gendarme (art. 21).	40 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	565	Id.	4	Matthys, I.-H., receveur de l'enre- gistrement (art. 1 et 8).	68	5,179	Id.
135	Chalon, H.-E., capitaine comman- dant (art. 21).	55	2,812	Id.	5	Huser, F.-N.-A., directeur provin- cial honoraires des contributions (art. 1, 8 et 15).	66	6,900	Id.
136	Jansen, L.-E.-A., capitaine com- mandant (art. 21).	51 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2,550	Id.	6	Delvaux, H.-A.-V., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	71	5,067	Id.
137	Wynants, C.-A.-E., capitaine com- mandant (art. 21).	50	2,625	Id.	7	Lavancy, P.-J., receveur des con- tributions en disponibilité (art. 1, 8 et 15).	65	2,512	Id.
138	Crispiels, G.-L.-F., officier d'admini- stration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	49	1,960	Id.	8	Guyot, E.-G.-H., receveur des con- tributions (art. 1 et 8).	67	2,250	Id.
139	Urban, E.-L., général-major (art. 1 <sup>er</sup> ).	61	6,200	Id.	9	Brichet, V.-J., commis des accises.	45	510	"
140	Hanneftingels, A.-A.-G., colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	57	5,000	Id.	10	Adriaenssens, P.-J., maître des douanes (art. 1, 8 et 13).	66	000	33
141	Marechalle, H.-J.-B.-E., major, art. 1 <sup>er</sup> ).	58	5,500	Id.	11	Dupont, G., receveur des contribu- tions (art. 5 et 8).	60	1,880	Id.
142	Chazal, L.-A.-M. (baron), major (art. 2, § 1).	54 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5,155	Id.	12	Philippo, C.-J., préposé des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	825	Id.
143	Liegeois, J.-B., major (art. 2, § 5).	58	5,259	Id.	15	Weustenraed, L.-A.-H., receveur des contributions (art. 1 et 8).	68	4,985	68
144	Libeert, J.-J., capitaine comman- dant (art. 2, § 5).	55	2,850	Id.	14	Sacré, C.-A., receveur des contri- butions (art. 1 et 8).	65	2,725	Id.
145	Fayt, A.-P.-G., capitaine (art. 2, § 5).	55	5,000	Id.	15	Wanters, A., brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	1,116	Id.
	TOTAL . . .		288,968		16	Derzelle, A.-J., vérificateur des douanes (art. 5 et 8).	61	2,192	Id.
					17	Crevecoeur, C.-C.-H., lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,912	Id.
	<b>Ministère de la Guerre.</b>				18	Burtonboy, A.-J., lieutenant des douanes (art. 5 et 8).	63	1,507	Id.
	<i>Décorés de l'ordre de Léopold.</i>				19	François, C.-J., commis des accises (art. 5 et 8).	61	1,155	Id.
1	Devetter, F.-L., adjudant sous- officier.	52	100	"	20	Van Hollebeke, A.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	59	735	Id.
2	Van der Linden, H., premier ser- gent.	49	100	"	21	Roussensfeld, H.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	56	626	Id.
3	Smal, D., conducteur d'artillerie .	57	100	"	22	Premer, J.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	52	615	Id.
4	Marquis, L.-J.-H., commis aux écritures	60	100	"	25	Ernalsteen, A.-J., receveur des con- tributions (art. 5 et 8).	62	4,584	104
	TOTAL . . . fr.		400		24	Munnick P., sous-chef de bureau au Ministère des Finances (art. 5 et 8).	28	2,686	Id.
	<b>Ministère des Finances.</b>				25	Peeters, J., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	27	1,120	Id.
	<i>Fonctionnaires et employés.</i>								
1	De Landtsheer, J.-B., sous-briga- dier des douanes (art. 1 et 8).	67	777	544- 345					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
26	Vermeylen, G.-A.-F., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	21	1,069	35	50	Leboulengé dit Le Boulengé, P.-X.-C.-E., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	68	5,067	102
27	Swaggers, L.-G., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	21	1,162	Id.	51	Ransquin, J.-T., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,462	Id.
28	Tenaerts, J.-C., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	68	1,768	Id.	52	Beke, L.-P., brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	1,155	Id.
29	Danse, P.-J., huissier au Ministère (art. 1 et 8).	69	1,502	Id.	55	Samson, J.-J., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	68	1,970	228-229
30	Miroir, A., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	70	1,987	Id.	54	Desplanter, D., préposé des douanes (art. 5 et 8).	62	821	Id.
31	Dremont, A., vérificateur des douanes (art. 5, 8 et 15).	65	2,206	Id.	55	Simon, F.-C.-A., préposé des douanes (art. 5 et 8).	42	425	Id.
32	Bovi, H.-J., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	64	1,100	Id.	56	Huysentruyt, C.-L., lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,857	Id.
33	Hoebecck, L., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	60	952	Id.	57	Gérards, J.-H., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,162	Id.
34	Thiry, M., contrôleur des douanes (art. 1, 8 et 15).	69	5,150	145	58	Larmoyer, E.-A.-E., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,162	Id.
35	Roelandts, F., contrôleur des douanes (art. 1, 8 et 15).	69	5,150	Id.	59	Buchet, A.-J., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	62	1,157	Id.
36	Hedrichet dit Heiderscheid, H.-J., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,651	Id.	60	Prum, C.-L., commis des accises (art. 5 et 8).	56	1,107	Id.
37	Charlier, G.-J., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,462	Id.	61	Savels, J.-F., préposé des douanes (art. 5 et 8).	62	650	Id.
38	Gesnot, F.-D., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,162	Id.	62	Hendrix, G., préposé des douanes (art. 5 et 8).	62	808	Id.
39	Miroir, A.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8).	66	826	Id.	65	Sauvage, E.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	57	647	Id.
40	Rossel, P., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	67	825	Id.	64	Vandewalle, L., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	40	592	Id.
41	Standaert, J.-F., préposé des douanes (art. 1 et 8).	66	817	Id.	65	Van Gaver, H., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	64	1,162	Id.
42	Vannut, P., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	762	Id.	66	Melot, P.-J., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,612	Id.
43	Durieu, A.-J.-B., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	61	1,906	Id.	67	Casier, P.-F., receveur des contributions (art. 1 et 8).	65	1,456	Id.
44	Tubez, F., géomètre du cadastre (art. 5 et 8).	63	1,879	Id.	68	Stuckens, E.-P., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	68	5,090	258
45	Toret, C.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,162	Id.	69	Marchot, P.-A.-J.-V., contrôleur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	3,750	Id.
46	Ernould, L.-V., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	60	1,100	Id.	70	Vanden Bussche, P.-F.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	67	1,162	Id.
47	Renaud, I.-M.-I., préposé des douanes (art. 5 et 8).	59	804	Id.	71	Carpels, A.-F.-A., commis aux écritures (art. 5 et 8).	60	1,820	Id.
48	Steckler, H.-N.-W., préposé des douanes (art. 5 et 8).	56	561	Id.	72	Stas, A.-L.-F., contrôleur des douanes (art. 5 et 8).	62	3,065	Id.
49	Pirotte, M.-F.-J., préposé des douanes (art. 1 et 8).	43	539	Id.	73	Wybo, C.-L., sous-chef de bureau au ministère (art. 5 et 8).	47	1,350	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Mémor.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Mémor.
74	Waroux, L., commis aux écritures (art. 1 et 8).	70	1,553	312	86	Buffet, D.-J., receveur des contri- butions (art. 1, 8 et 13).	65	2,159	312
75	Gosse, L.-J., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 13).	67	1,462	258	87	Provoost, A.-L., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13)	67	1,162	Id.
76	Martens, T., receveur principal des droits de navigation (art. 1 et 8).	67	1,856	312	88	Schwartz, G., receveur des contri- butions (art. 3 et 8).	55	2,231	Id.
77	Pestiaux, H.-J., vérificateur des douanes (art. 1 et 8).	67	2,694	287- 288	89	Dendale, E., lieutenant des douanes (art. 3, 8 et 13).	62	1,522	Id.
78	Delange, F.-L., receveur des con- tributions (art. 1 et 8).	65	4,986	Id.	90	Vanden Berghe, P.-B., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	61	1,162	Id.
79	Landuyt, J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,162	Id.	91	Hovelynck, C.-L., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	59	1,116	Id.
80	Neels, B.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	64	1,162	Id.	92	Anrys, P., préposé des douanes (art. 3 et 8).	65	700	Id.
81	Descendre, C.-J., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	52	610	Id.		TOTAL. . . . fr.		167,250	
82	Lambert, H.-J., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8)	58	680	Id.					
83	Leheureux, L.-J., préposé des douanes (art. 3 et 8).	55	667	Id.		<b>Cour des Comptes.</b>			
84	Cerckel, C.-J., receveur des contri- butions (art. 1 et 8).	69	4,668	312		<i>Fonctionnaires et employés.</i>			
85	Decoux, A.-L.-E., receveur des douanes (art. 1 et 8).	65	4,096	Id.	1	La Fayette, V.-J.-B., contrôleur des budgets.	72	4,125	.

**III.**

**BUDGET DES DOTATIONS**

**POUR L'EXERCICE 1897.**



**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

---

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1896 s'élève à fr. 4,830,760 »  
Le projet de Budget pour l'exercice 1897 monte à . . . 4,838,500 »

SOIT UNE AUGMENTATION DE. . . . fr. 7,740 »

Elle porte à concurrence de 2,740 francs sur le crédit affecté au service de la Chambre des Représentants, et à concurrence de 5,000 francs sur le crédit sollicité pour le service du Sénat. Cette dernière augmentation est due notamment à la création d'un service de dactylographie et à l'insuffisance des prévisions en ce qui concerne les dépenses résultant de l'organisation nouvelle du Sénat.

---

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1897, à la somme de quatre millions huit cent trente-huit mille cinq cents francs (4,838,500 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

---

## BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1897.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,500,000 .	3,500,000 .
2	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre . . . . .	200,000 .	
<b>CHAPITRE II.</b>			
3	Sénat . . . . .	125,000 .	125,000 .
<b>CHAPITRE III.</b>			
4	Chambre des Représentants . . . . .	946,800 .	946,800 .
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>COUR DES COMPTES.</b>			
5	Traitement des membres de la Cour. . . . .	70,750 .	266,700 .
6	— du personnel des bureaux . . . . .	175,150 .	
7	Matériel et dépenses diverses . . . . .	18,000 .	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .	1,200 .	
9	Secours à d'anciens employés et gens de peine, à leurs veuves ou familles qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse . . . . .	1,600 .	
<b>TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS . . . . . fr.</b>			<b>4,838,500 .</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DES DOTATIONS**

pour l'exercice 1897.



## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

N <sup>o</sup> DÉVELOPPEMENT	LITTÉRALES	DES DÉVELOPPEMENTS	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			Nombre d'AGENTS.	TRAITEMENT PAR AN.	Charges ordinaires.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>					
1	•	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 23 décembre 1863) . . . . .	»	•	3,500,000
2	•	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre . . . . .	»	»	200,000
<b>CHAPITRE II.</b>					
3	•	Sénat . . . . .	»	»	125,000
<b>CHAPITRE III.</b>					
4	•	Chambre des Représentants. . . . .	»	•	946,800
<b>CHAPITRE IV.</b>					
<b>COUR DES COMPTES.</b>					
<b>MEMBRES DE LA COUR.</b>					
5	a.	Traitement du président . . . . .	1	11,250	70,750
	b.	— des conseillers . . . . .	6	8,500	
	c.	— du greffier. . . . .	1	8,500	
<b>PERSONNEL DES BUREAUX.</b>					
6	•	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	8	•	175,150
<b>MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERS.</b>					
7	•	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, etc. . . . .			18,000
<b>PENSIONS.</b>					
8	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .			1,200
9	•	Secours à d'anciens employés et gens de peine, à leurs veuves ou familles qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse . . . . .			1,600
<b>TOTAL.</b>					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	.	.	3,500,000	3,300,000 200,000	
125,000	120,000	5,000	.	120,000	104,891 02	
946,800	944,060	2,740	.	944,060	940,055 92	
70,750	70,750	.	.	70,750	67,016 40	
175,150	175,150	.	.	175,150	158,150	
18,000	18,000	.	.	18,000	16,821 25	
1,200	1,200	.	.	1,200	.	
1,600	1,600	.	.	1,600	900	
4,838,500	4,830,760	7,740	.	4,830,760	4,788,822 59	
AUGMENTATION. . . fr.		7,740				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Liste civile et dotation de S. A. R. le Comte de Flandre . . . . .
II.	Sénat . . . . .
III.	Chambre des Représentants . . . . .
IV.	Cour des Comptes . . . . .
	TOTAL . . . . .fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	MINUTION.			
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,500,000	"
125,000	120,000	5,000	"	120,000	104,891	02
946,800	944,060	2,740	"	944,060	940,055	92
266,700	266,700	"	"	266,700	243,877	65
4,838,500	4,830,760	7,740	"	4,830,760	4,788,822	59
AUGMENTATION. . . fr.		7,740				

(98)

**IV.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

POUR L'EXERCICE 1897.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1897 s'élève à . . . . . fr.	20,701,590 »
Le Budget pour l'exercice 1896 monte à . . . . .	20,140,890 »
<b>AUGMENTATION. . . fr.</b>	<b>560,700 »</b>

Cette augmentation se décompose comme il suit :

Crédits demandés pour le service ordinaire :

Par le projet de Budget de 1897 . . . . . fr.	20,601,590 »
— — de 1896 . . . . .	20,010,890 »
<b>AUGMENTATION. . . fr.</b>	<b>590,700 »</b>

Crédits demandés pour les dépenses exceptionnelles :

Par le projet de Budget pour 1897 . . fr.	100,000 »
— — pour 1896 . . . . .	130,000 »
<b>DIMINUTION. . . fr.</b>	<b>30,000 »</b>
<b>DIFFÉRENCE ÉGALE. . . fr.</b>	<b>560,700 »</b>

## PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.

## CHAPITRE II.

## ORDRE JUDICIAIRE.

## ART. 8. — Cours d'appel. — Personnel.

Crédit voté pour 1896 . . . . . fr.	1,102,090 »
— demandé pour 1897. . . . .	1,117,090 »
<b>AUGMENTATION. . . fr.</b>	<b>15,000 »</b>

Cette augmentation est la conséquence de l'exécution de la loi du 11 septembre 1895, portant création de deux places de conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	2,444,830 »
— demandé pour 1897. . . . .		2,432,750 »
AUGMENTATION. . . fr.		7,900 »

Cette somme est sollicitée pour assurer à plusieurs greffiers le bénéfice de l'article 4 de la loi du 25 novembre 1889 sur les traitements de l'ordre judiciaire.

ART. 12. — *Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	1,759,600 »
— demandé pour 1897. . . . .		1,767,700 »
AUGMENTATION. . . fr.		8,100 »

Cette augmentation se justifie comme la précédente; elle permettra d'accorder aux greffiers des justices de paix l'augmentation à laquelle ils peuvent prétendre conformément à la loi du 25 novembre 1889.

## CHAPITRE III.

## JUSTICE MILITAIRE.

ART. 14. — *Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service de l'auditorat général, ainsi que pour celui des audiences.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	19,800 »
— demandé pour 1897 . . . . .		20,000 »
AUGMENTATION. . . fr.		200 »

Cette augmentation est sollicitée pour faire face à des nécessités de service.

## CHAPITRE VI.

## PUBLICATIONS OFFICIELLES.

ART. 24. — *Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation (y compris une somme de 7,300 francs en charge extraordinaire et temporaire).*

Comme toutes les anciennes instructions-circulaires de 1793 à 1815 ont été réimprimées, on a supprimé, dans le libellé de cet article, les mots : depuis la réunion de la Belgique à la France en 1795.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE VII.

## PENSIONS ET SECOURS.

ART. 27. — *Pensions civiles (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre).*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	15,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		20,000	»
		3,000	»
AUGMENTATION. . . fr.			

Le crédit de l'article 27 n'est plus en rapport avec les charges qu'il doit supporter.

ART. 29. — *Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'Administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	2,500	»
— demandé pour 1897 . . . . .		4,000	»
		1,500	»
AUGMENTATION. . . fr.			

Les agents des écoles de bienfaisance de l'État de Reckheim et de Moll ont été récemment rattachés à l'Administration générale de l'État et affiliés à la Caisse des veuves et orphelins du Département de la Justice. Les intéressés n'ont pas encore acquis de droits à la pension pour eux-mêmes ni pour leurs veuves. Telle est la cause de l'augmentation demandée.

## CHAPITRE VIII.

## CULTES.

ART. 32. — *Clergé inférieur du culte catholique.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	4,388,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		4,449,000	»
		61,000	»
AUGMENTATION. . . fr.			

Elle est sollicitée en vue d'assurer les traitements attachés à des places de succursalistes, de chapelains, de vicaires et de desservants d'annexes dont la création répond à des besoins constatés.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 34. — *Culte protestant et anglican. — Personnel.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	81,500	»
— demandé pour 1897 . . . . .		83,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,700	»

Ce nouveau crédit est destiné à pourvoir au traitement attaché à la deuxième place de pasteur à l'église protestante évangélique néerlandaise d'Anvers, ainsi qu'à la création de deux nouveaux emplois pour le même culte.

## CHAPITRE IX.

## BIENFAISANCE.

SECTION 1<sup>re</sup>. — ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE ET D'ALIÉNÉS.ART. 41. — *Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	1,823,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		1,945,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	122,000	»

La somme de 1,945,000 francs représente la dépense constatée en 1895 et qui ne sera pas moindre en 1897.

Les charges nouvelles sont dues en partie à l'accroissement des frais d'entretien des aliénés séquestrés dans les asiles et aux conséquences des lois du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique, le vagabondage et la mendicité.

ART. 42. — *Subsides a) : 1° à accorder extraordinairement à des communes, à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés ; 2° aux établissements pour aveugles et sourds-muets ; 3° pour secours aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à charge du Département de la Guerre ; 4° pour secours à des aliénés indigents ; — b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	130,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		100,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	30,000	»

Le crédit de 100,000 francs suffira pour parer à tous les besoins.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 44 (ancien). — *Publication d'un recueil d'actes de fondation de bourses d'études.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	3,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		»	
		<hr/>	
	DIMINUTION. . . fr.	3,000	»

Ce crédit n'a plus de raison d'être.

## SECTION 2. — ÉCOLES DE BIENFAISANCE DE L'ÉTAT.

ART. 44. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	303,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		346,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION. . . fr.	43,000	»

La dépense pour cet article s'est élevée en 1893 à 337,943 francs.

D'une part, il y a lieu de déduire de ce total, pour l'année 1897, une somme de 12,000 francs employée en 1895 en frais de conduite chez leurs nourriciers des enfants placés par les comités de patronage; ces frais seront dorénavant prélevés sur l'article 46. Un transfert est proposé à cet effet à l'article précité.

D'autre part, il y a lieu de prévoir une somme nouvelle de 20,053 francs : 1° en vue de la création de nouveaux emplois, mesure nécessitée par le transfert à l'École de bienfaisance de l'État à Namur des élèves du quartier de discipline annexé à la maison de refuge de Bruges; 2° afin de pouvoir accorder au personnel les augmentations de traitements prévues par les règlements.

ART. 45. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Loyer d'immeuble.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	849,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		1,006,700	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION . . . fr.	157,700	»

Ce service a exigé en 1893 une dépense totale de 936,000 francs, somme qui dépasse de 87,000 francs le crédit voté pour 1896.

Pour l'exercice 1897, ce mali se reproduira, moins une somme de 22,000 francs employée pour des dépenses temporaires.

A l'insuffisance de 63,000 francs résultant de ces indications, il convient d'ajouter une somme de 92,700 francs : 1° pour assurer le paiement du loyer du bâtiment occupé par l'École de bienfaisance de l'État à Reckheim; 2° en

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

vue de l'augmentation normale de la population de toutes les écoles de bienfaisance de l'État, et notamment de celle de Namur, par suite de la mesure mentionnée à l'article 44.

Il est à remarquer qu'une somme de 20,000 francs a été inscrite en surcroît de recette au Budget des Voies et Moyens comme quote-part des communes dans les frais d'entretien des élèves à transférer.

Le libellé a été complété par les mots : *Loyer d'immeuble.*

ART. 46. — *Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	30,000	»
— demandé pour 1897. . . . .		50,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	20,000	»

La somme de 20,000 francs sollicitée en plus comprend un transfert de 12,000 francs expliqué à l'article 44. Le complément de l'augmentation proposée se justifie par la nécessité de venir plus efficacement en aide aux divers patronages.

## CHAPITRE X.

## PRISONS.

ART. 48. — *Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	910,000	»
— demandé pour 1897. . . . .		990,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	80,000	»

Cette augmentation est demandée pour mettre le crédit en rapport avec la moyenne des dépenses constatées pendant la dernière période quinquennale et dont voici le relevé :

Exercice 1891 . . . . .	fr.	999,989	95
— 1892 . . . . .		1,012,485	92
— 1893 . . . . .		955,000	»
— 1894 . . . . .		985,000	»
— 1895 (chiffre approximatif) . . . . .		990,000	»
		<hr/>	
TOTAL. . . . .	fr.	4,922,475	87

MOYENNE : fr. 984,495 47.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 50. — *Confection d'habillements des surveillants.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	21,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		22,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,000	»

Cet accroissement de dépense résulte de l'application de la circulaire ministérielle du 26 novembre 1895 relative à l'amélioration du trousseau des surveillants.

ART. 52. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	1,073,400	»
— demandé pour 1897 . . . . .		1,192,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	119,100	»

Cette somme comprend un transfert de 23,500 francs de l'article 53.

Une partie de l'augmentation du crédit est destinée à relever les traitements du personnel inférieur, à venir en aide aux agents malades et à pourvoir au remplacement temporaire de ceux-ci.

Une autre partie servira à couvrir les dépenses qui résultent des mesures prises déjà pour alléger le service du personnel de surveillance.

ART. 53. — *Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	30,200	»
— demandé pour 1897 . . . . .		6,700	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	23,500	»

La fixation de l'indemnité de logement accordée aux surveillants de certaines prisons remonte à l'année 1873. Par suite du renchérissement du loyer des maisons dans la plupart des villes, l'échelle établie à cette époque ne répond plus à la réalité des choses.

L'Administration se propose de remplacer cette indemnité par une augmentation de traitement dont bénéficieront tous les agents de cette catégorie.

C'est dans ces conditions que le transfert de la somme de 23,500 francs à l'article 52 est proposé.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XII.

TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 58. — *Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département.*

Crédit voté pour 1896 . . . . .	fr.	29,000	»
— demandé pour 1897 . . . . .		33,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	6,000	»

Le nouveau crédit sollicité pour 1897 est nécessaire pour assurer le paiement des traitements mentionnés à cet article.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

---

CHAPITRE XIII.

SERVICES DIVERS.

ART. 61 (ancien). — *Construction et ameublement d'une infirmerie à la prison secondaire de Gand.*

Crédit voté pour 1896 : 50,000 francs.

Ce crédit n'a plus de raison d'être pour 1897.

ART. 60 (62 ancien). — *Acquisition de l'École de bienfaisance de Moll (3<sup>e</sup> annuité).*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Cette somme représente la troisième et dernière annuité du prix d'acquisition de l'École de bienfaisance de Moll.

(108)

**PROJET DE LOI.****LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut :*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1897 est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de vingt millions six cent un mille cinq cent quatre-vingt-dix francs . . . . fr.	20,601,590	»
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cent mille francs. . . . .	100,000	»

Ensemble à vingt millions sept cent un mille cinq cent quatre-vingt-dix francs . fr. 20,701,590 »  
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre de la Justice,*

**V. BEGEREM.**

*Le Ministre des Finances,*

**P. DE SMET DE NAEYER.**

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1897.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>				
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 •	582,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	480,000 •		
3	Matériel . . . . .	70,000 •		
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . . . .	2,000 •		
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .	9,000 •		
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>ORDRE JUDICIAIRE.</b>				
6	<i>Cour de cassation.</i> — Personnel . . . . .	275,620 •	5,995 660 •	
7	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	7,200 •		
8	<i>Cours d'appel.</i> — Personnel . . . . .	1,117,000 •		
9	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	43,300 •		
10	<i>Tribunaux de première instance et de commerce.</i> — Personnel . . . . .	2,452,750 •		
11	— — — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	208,000 •		
12	<i>Justices de paix et tribunaux de police.</i> — Personnel . . . . .	1,767,700 •		
13	— — — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	122,000 •		
<b>CHAPITRE III.</b>				
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>				
14	<i>Cour militaire.</i> — Personnel. — Indemnités pour le service de l'auditorat général, ainsi que pour celui des audiences . . . . .	20,000 •		73,650 •
15	— Matériel . . . . .	1,300 •		
16	Auditeurs militaires et anciens prévôts. — Indemnités pour le service des auditorats, ainsi que pour celui des audiences . . . . .	48,000 •		
17	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière . . . . .	4,350 •		
<b>CHAPITRE IV.</b>				
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>				
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion . . . . .	1,500,000 •	1,513,300 •	
19	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels . . . . .	1,000 •		
20	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .	12,300 •		
A REPORTER . . . fr.			8,162,590 •	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<b>REPORT.</b> . . . fr.		<b>8,162,590</b> »
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>PALAIS DE JUSTICE.</b>		
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre. . . . .	107,000 »	107,000 »
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	<b>PUBLICATIONS OFFICIELLES.</b>		
22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> . . .	240,000 »	
23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . .	500,000 »	
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation (y compris une somme de 7,300 francs en charge extraordinaire et temporaire) . . . . .	15,000 »	574,000 »
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique.	11,000 »	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois . . . . .	8,000 »	
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>		
27	Pensions civiles (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . .	20,000 »	
28	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse . . . . .	9,000 »	
29	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus. . . . .	4,000 »	57,000
30	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .	4,000 »	
	<b>A REPORTER.</b> . . . fr.		<b>8,880,590</b> »

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.		8,880,590 •
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>CULTES.</b>			
31	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .	281,400 •	
32	Clergé inférieur du culte catholique . . . . .	4,449,000 •	
33	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises . . . . .	500,000 •	
34	Culte protestant et anglican ( <i>Personnel</i> ) . . . . .	83,200 •	
35	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .	10,000 •	5,508,600 •
36	Culte israélite ( <i>Personnel</i> ). . . . .	18,000 •	
37	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . . . .	1,000 •	
38	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite . . . . .	10,000 •	
39	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . . . .	16,000 •	
40	Secours pour les ministres des cultes . . . . .	50,000 •	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>BIENFAISANCE.</b>			
<i>SECTION 1<sup>re</sup>. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
41	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État . . . . .	1,945,000 •	
42	Subsides a) : 1 <sup>o</sup> à accorder extraordinairement à des communes, à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2 <sup>o</sup> aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3 <sup>o</sup> pour secours aux victimes de l'ophthalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4 <sup>o</sup> pour secours à des aliénés indigents; — b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés. . . . .	100,000 •	
45	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles . . . . .	15,000 •	5,665,700 •
	A REPORTER . . . fr.	2,058,000 •	17,944,890 •

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	2,058,000 °	17,944,890 °
	<b>SECTION 2. — Écoles de bienfaisance de l'État.</b>		
44	Écoles de bienfaisance de l'État — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements . . .	546,000 °	
45	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Loyer d'immeuble . . . . .	1,006,700 °	
46	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	50,000 °	
47	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance . . . . .	5,000 °	
	<b>CHAPITRE X.</b>		
	<b>PRISONS.</b>		
48	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation . . . . .	900,000 °	
49	Salaires des détenus. . . . .	160,000 °	
50	Confection d'habillements des surveillants. . . . .	22,000 °	
51	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés. . . .	15,000 °	
52	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .	1,192,500 °	2,551,200 °
53	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés. . . . .	6,700 °	
54	Frais d'impression et de bureau . . . . .	10,000 °	
55	Patronage des condamnés libérés . . . . .	30,000 °	
56	Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtiments. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles . . . . .	125,000 °	
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	<b>FRAIS DE POLICE.</b>		
57	Mesures de sûreté publique . . . . .	60,000 °	60,000 °
	A REPORTER. . . . fr.	. . . . .	20,556,090 °

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.		20,556,000 •
<b>CHAPITRE XII.</b>			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
58	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .	55,000 •	45,500 •
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	10,500 •	
	TOTAL. . . . . fr.		20,601,500 •
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>			
<b>DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE XIII.</b>			
SERVICES DIVERS.			
60	Acquisition de l'École de bienfaisance de Moll (3 <sup>e</sup> annuité) . . . . .	100,000 •	100,000 •
	ENSEMBLE . . . . . fr.		20,701,500 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,*

V. BEGEREM.

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**pour l'exercice 1897.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>							
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>							
ADMINISTRATION CENTRALE.							
1	»	Traitement du Ministre . . . . .					
2	»	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .					
		<b>PERSONNEL.</b>					
			NOMBRE d'agents.	Traitement assigné à chaque grade ou emploi. MINIMUM.      MAXIMUM.	MONTANT de la dépense.	OBSERVATIONS.	
		Secrétaire général . . . . .	1	10,000	10,000		
		Directeurs généraux . . . . .	2	9,000	10,000	19,000	
		Inspecteur général (1) . . . . .	2	7,600	8,000	20,000	(1) Deux inspecteurs généraux avec rang et traitement de directeur général.
		Directeurs . . . . .	6	7,000	8,000	44,000	
		Inspecteur (2) . . . . .	1	5,500	6,500	7,500	(2) Un inspecteur avec rang et traitement de directeur.
		Chefs de division (3) . . . . .	11	5,500	6,500	67,500	(3) Application à un chef de division de l'article 5 de l'arrêté organique.
		Contrôleur . . . . .	2	4,000	5,000	9,000	
		Chefs de bureau . . . . .	15	4,000	5,000	58,600	
		Sous-chefs de bureau . . . . .	15	3,400	3,800	50,600	
		Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	15	2,600	3,000	37,000	
		— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	19	2,400	2,500	45,200	
		— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	12	1,400	2,000	20,600	
		— expéditeur . . . . .	1	»	»	2,500	
		— expéditionnaires . . . . .	7	1,200	2,000	8,600	
		— classeurs . . . . .	10	1,200	2,000	12,800	
		Attachés . . . . .	»	»	»	»	
		Huissier audiencier (4) . . . . .	1	1,800	2,500	2,900	(4) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1890.
		— de salle (5) . . . . .	1	1,400	2,400	2,800	(5) Idem.
		Messagers (6) . . . . .	8	1,000	2,000	14,750	(6) Idem.
		Garde-mobilier . . . . .	1	1,000	2,000	2,000	
		Concierges . . . . .	2	700	1,400	2,800	
		Boute-feux . . . . .	5	700	1,500	3,000	
		Nettoyeuses . . . . .	6	500	1,000	4,900	
		Emplois vacants et nouveaux, augmentations éventuelles, travaux extraordinaires . . . . .	»	»	»	35,950	
		TOTAL . . . . .	437			480,000	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
480,000	480,000	»	»	480,000	449,900	»
501,000	501,000	»	»	501,000	470,900	»

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc. . . . .	57,000 »
	b.	— Éclairage, chauffage de 125 foyers . . . . .	16,000 »
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles . . . . .	17,000 »
			70,000 »
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . . . .	
5	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . .	fr.
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>			
6	»	Premier président . . . . .	1 16,000 16,000
		Président de chambre . . . . .	1 15,000 15,000
		Conseillers. . . . .	15 11,250 168,750
		Procureur général . . . . .	1 16,000 16,000
		Avocats généraux . . . . .	2 12,000 24,000
		Greffier en chef . . . . .	1 7500 à 8500 8,500
		Greffiers adjoints. . . . .	2 4500 à 5500 10,000
		Huissiers audienciers . . . . .	6 750 4,500
		Secrétaire du parquet . . . . .	1 4500 à 5500 4,750
		Commis . . . . .	1 2000 à 3000 2,000
		Messagers . . . . .	5 1200 à 1800 (1) 6,120
		Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881 . . . . .	» » 200
		Indemnité pour le service du cabinet du 1 <sup>er</sup> président. . . . .	» » 300
		Indemnité accordée au greffier en chef (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	» » 1,500
			275,620
		A REPORTER. . . . .	fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
501,000	501,000	»	»	501,000	470,900 »	
70,000	70,000	»	»	70,000	97,955 45	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,649 86	
9,000	9,000	»	»	9,000	11,555 10	
582,000	582,000	»	»	582,000	581,856 41	
275,620	275,620	»	»	275,620	272,420 »	
275,620	275,620	»	»	275,620	272,420 »	

(<sup>1</sup>) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 30 mars 1891 à 2 messagers.

## RUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
				REPORT. . . . .	fr.
				<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation. — Indemnités pour frais de greffe.</i>	
7	»			La Cour . . . . .	5,000
				Le parquet . . . . .	1,600
				Dépenses éventuelles . . . . .	200
				Indemnités pour frais de greffe . . . . .	2,400
					7,200
				<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>	
				Premiers présidents . . . . .	5 11,250 33,750
				Présidents de chambre . . . . .	10 8,500 85,000
				Conseillers . . . . .	78 7,500 585,000
				Procureurs généraux . . . . .	3 11,250 33,750
				Premiers avocats généraux . . . . .	3 8,500 25,500
				Deuxièmes avocats généraux . . . . .	11 8,000 88,000
				Substituts des procureurs généraux . . . . .	7 7,000 49,000
				Greffiers en chef . . . . .	5 7500 à 8500 24,000
				Greffiers adjoints . . . . .	22 4000 à 5000 99,500
				Secrétaires des parquets . . . . .	5 4500 à 5500 15,400
				Commis . . . . .	15 1600 à 5200 35,820
8	»			Messagers . . . . .	12 1200 à 1800 19,070
				Huissiers audienciers . . . . .	12 700 8,400
				Concierges . . . . .	2 700 à 1400 2,800
				Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 50 juillet 1881 . . . . .	6,000
				Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier . . . . .	500
				Indemnités accordées au greffier en chef de la cour d'appel de Liège (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	1,500
				Augmentations éventuelles. — Travaux supplémen- taires divers y compris les indemnités pour le service du cabinet des premiers présidents . . . . .	4,500
					1,117,090
				<i>Matériel des Cours.</i>	
				Cour d'appel de Bruxelles . . . . .	7,600
				— de Gand . . . . .	6,500
				— de Liège . . . . .	7,200
				Dépenses éventuelles . . . . .	500
				Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.	45,500
				Indemnité pour frais de greffe . . . . .	21,500
				A REPORTER . . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,620	275,620	"	"	275,620	272,420	"
7,200	7,200	"	"	7,200	7,068	"
1,117,090	1,102,090	15,000	"	1,101,590	1,087,241 46	
45,500	45,500	"	"	45,500	59,800	"
1,443,210	1,428,210	15,000	"	1,427,710	1,406,529 46	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . . fr.			
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			
		1 <sup>re</sup> CLASSE. — <i>Bruxelles, Gand, Liège et Anvers.</i> <i>Personnel.</i>			
a.	Présidents . . . . .	4	7500 à 8500	51,000	791,250
	Vice-présidents . . . . .	13	6,500	84,800	
	Juges d'instruction . . . . .	17	6,250	106,250	
	Juges . . . . .	54	5,000	170,000	
	Procureurs du Roi . . . . .	4	7500 à 8500	51,000	
	Substitués . . . . .	25	5,000	115,000	
	Greffiers . . . . .	4	7500 à 8500	55,000	
	Greffiers adjoints . . . . .	40	5200 à 4000	148,400	
	Secrétaires des parquets . . . . .	4	5400 à 4400	16,200	
	Commis . . . . .	26	1200 à 2800	41,800	
	Huissiers audienciers . . . . .	25	400	9,200	
	Indemnités allouées à divers greffiers de tribunaux de première instance (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	"	"	4,000	
Augmentations éventuelles . . . . .	"	"	900		
		2 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Di- nant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai, Verviers et Hasselt.</i> — <i>Personnel.</i>			
b.	Présidents . . . . .	14	7,000	98,000	1,165,300
	Vice-présidents . . . . .	15	5,500	71,500	
	Juges d'instruction . . . . .	26	5,250	136,500	
	Juges . . . . .	48	4,500	216,000	
	Procureurs du Roi . . . . .	14	7,000	98,000	
	Substitués . . . . .	29	4,500	130,500	
	Greffiers . . . . .	14	6000 à 7000	91,000	
	Greffiers adjoints . . . . .	55	3000 à 5800	189,800	
	Secrétaires des parquets . . . . .	14	3200 à 4000	51,400	
	Commis . . . . .	50	1200 à 2800	55,300	
	Huissiers audienciers . . . . .	50	300	15,000	
	Indemnités allouées à divers greffiers de tribunaux de première instance (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	"	"	12,500	
Augmentations éventuelles . . . . .	"	"	"		
		3 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Turnhout et Ypres.</i> — <i>Personnel.</i>			
	Présidents . . . . .	8	6,000	48,000	
	Juges d'instruction . . . . .	8	4,750	38,000	
	Juges . . . . .	18	4,000	72,000	
	Procureurs du Roi . . . . .	8	6,000	48,000	
	Substitués . . . . .	8	4,000	32,000	
	Greffiers . . . . .	8	4500 à 5500	58,000	
	Greffiers adjoints . . . . .	15	2800 à 5600	46,000	
		A REPORTER. . . . . fr. . . . .			
				522,000	1,934,850

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,445,210	1,428,210	15,000	>	1,427,710	1,406,529 46	
1,445,210	1,428,210	15,000	>	1,427,710	1,406,529 46	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . . fr.				
		REPORT. . . . . fr.				
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE (suite).				
10	c.	Secrétaires des parquets . . . . .	8	3000 à 3800	25,400	} 367,800
		Commis . . . . .	8	1200 à 2800	15,200	
		Huissiers audienciers . . . . .	16	200	3,200	
		Indemnités accordées à divers greffiers de tribunaux de première instance et de commerce (loi du 25 novem- bre 1889) . . . . .	"	"	4,000	
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffiers. . . . .	"	"	200	200
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers . . . . .	14	4,500 à 12,000	90,000	} 122,000
		Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles . . . . .	6	4000 à 7000	52,000	
		Augmentations éventuelles . . . . .	"	"	300	
		Augmentations de traitement au personnel des greffiers des tribunaux de première instance et de commerce (loi du 25 novembre 1889). . . . .	"	"	7,900	8,200
11	"	Indemnités pour frais de greffe . . . . .	"	"	"	208,000
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE. — PERSONNEL.				
		Juges de justices de paix de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	15	7000 à 8000	86,000	} 1,108,832
		— — — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	15	6000 à 7000	96,416	
		— — — 3 <sup>e</sup> — . . . . .	44	5000 à 6000	245,800	
		— — — 4 <sup>e</sup> — . . . . .	146	4000 à 5000	677,616	
		Ancien juge de paix du canton de Wilryck supprimé. . . . .	1	5,000	5,000	
12	"	Greffiers de justices de paix de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	11	4600 à 5600	60,100	} 646,268
		— — — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	15	5800 à 4600	59,000	
		— — — 3 <sup>e</sup> — . . . . .	14	5000 à 3800	155,500	
		— — — 4 <sup>e</sup> — . . . . .	148	2200 à 2800	571,868	
		Indemnités allouées à divers juges de paix (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	"	"	"	5,500
		Indemnités allouées en vertu de la même loi à divers greffiers de justices de paix. . . . .	"	"	"	1,000
		Augmentations de traitements au personnel des justices de paix et des greffiers (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	"	"	"	8,100
13	"	Indemnités pour frais de greffe . . . . .	"	"	"	122,000
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.				

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,445,210	1,428,210	15,000	»	1,427,710	1,406,520 40	
2,452,750	2,444,850	7,900	»	2,446,000	2,384,464 74	
208,000	208,000	»	»	208,000	206,576 73	
1,767,700	1,759,600	8,100	»	1,759,000	1,727,057 40	
122,000	122,000	»	»	118,000	114,550 70	
5,995,660	5,962,660	31,000	»	5,908,710	5,838,959 12	
AUGMENTATION. . fr.		31,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.	TOTAL par service.	
<b>CHAPITRE III.</b>						
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>						
<b>COUR MILITAIRE. --- Personnel.</b>						
14	»	Auditeur général . . . . .	1	8,500	8,500	20,000
		Substitut de l'auditeur général . . . . .	1	6,500	6,500	
		Indemnité pour le service de l'auditorat gé- néral ainsi que pour celui des audiences . . . . .	»	»	5,000	
		Messagers . . . . .	1	1200 à 1800	1,800	
		Augmentations éventuelles . . . . .	»	»	200	
<b>Matériel.</b>						
15	»	Matériel pour la Cour militaire . . . . .	»	»	1,500	1,500
<b>AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.</b>						
16	»	Auditeurs provinciaux de 1 <sup>re</sup> classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège . . . . .	4	6,000	24,000	48,000
		Auditeurs provinciaux de 2 <sup>e</sup> classe, à Bruges, Mons et Namur . . . . .	3	5,000	15,000	
		Auditeur adjoint à Anvers . . . . .	1	4,000	4,000	
		Huissier . . . . .	1	200	200	
		Anciens prévôts militaires . . . . .	1	500	500	
		Indemnité pour le service de l'auditorat ainsi que pour celui des audiences . . . . .	»	»	4,500	
			1	540	540	
17	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs . . . . .	2	550	1,100	4,350
			1	570	570	
			1	600	600	
			1	800	800	
			1	720	720	
TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.						
<b>CHAPITRE IV.</b>						
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>						
18	} a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police . . . . .		1,467,000	»	
		b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique . . . . .		35,000	»
19	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels . . . . .				
20	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .				
TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.						

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
20,000	19,800	200	»	19,800	19,390	»
1,300	1,300	»	»	1,300	1,300	»
48,000	48,000	»	»	48,000	47,560	»
4,330	4,330	»	»	4,330	4,330	»
75,630	73,430	200	»	73,430	72,580	»
1,500,000	1,500,000	»	»	1,500,000	2,065,904 88	
1,000	1,000	»	»	1,000	2,087 52	
12,500	12,500	»	»	12,500	12,300	»
1,513,300	1,513,300	»	»	1,513,300	2,080,292 40	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>																								
<b>CHAPITRE V.</b>																										
<b>PALAIS DE JUSTICE.</b>																										
21	»	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de Justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.																								
		<b>TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.</b>																								
<b>CHAPITRE VI.</b>																										
<b>PUBLICATIONS OFFICIELLES.</b>																										
22	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> . . . .																								
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th style="width: 20%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 30%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">8,000 »</td> <td rowspan="6" style="vertical-align: middle;">} 240,000</td> </tr> <tr> <td>1 Contrôleur de la comptabilité. . . . .</td> <td style="text-align: right;">500 »</td> </tr> <tr> <td>1 Traducteur. . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Secrétaire comptable. . . . .</td> <td style="text-align: right;">3,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis. . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Concierge . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Encaisseur. . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">} 223,500</td> </tr> <tr> <td>Nomination. Augmentations éventuelles des traitements. Indemnités . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>Personnel des ateliers. . . . .</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur . . . . .	8,000 »	} 240,000	1 Contrôleur de la comptabilité. . . . .	500 »	1 Traducteur. . . . .	1,000 »	1 Secrétaire comptable. . . . .	3,000 »	1 Commis. . . . .	2,000 »	1 Concierge . . . . .	1,000 »	1 Encaisseur. . . . .	»	} 223,500	Nomination. Augmentations éventuelles des traitements. Indemnités . . . . .	1,000 »	Personnel des ateliers. . . . .		
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																								
1 Directeur . . . . .	8,000 »	} 240,000																								
1 Contrôleur de la comptabilité. . . . .	500 »																									
1 Traducteur. . . . .	1,000 »																									
1 Secrétaire comptable. . . . .	3,000 »																									
1 Commis. . . . .	2,000 »																									
1 Concierge . . . . .	1,000 »																									
1 Encaisseur. . . . .	»	} 223,500																								
Nomination. Augmentations éventuelles des traitements. Indemnités . . . . .	1,000 »																									
Personnel des ateliers. . . . .																										
23	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> , et travaux accessoires . . . . .																								
24	»	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation, y compris une somme de 7,360 francs en charge extraordinaire et temporaire . . . . .																								
25	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique . . . . .																								
26	»	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois. . . . .																								
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.</b>																								

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
107,000	107,000	>	>	107,000	101,996 55	
107,000	107,000	>	>	107,000	101,996 55	
240,000	240,000	>	>	240,000	15,950 59	
500,000	300,000	>	>	200,000	327,957 06	
15,000	15,000	>	>	7,700	5,890 81	
11,000	11,000	>	>	11,000	10,982 87	
8,000	8,000	>	>	8,000	7,524 39	
574,000	574,000	>	>	466,700	368,085 52	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>CHAPITRE VII.</b>				
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>				
27	»	Pensions civiles. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre . . . .		
28	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse. . . . .		
29	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.		
30	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .		
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.</b>		
<b>CHAPITRE VIII.</b>				
<b>CULTES.</b>				
<i>Culte catholique.</i>				
31	»	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .		
<b>CLERGÉ SUPÉRIEUR.</b>				
		<b>NUMBRE d'agents.</b>	<b>Appointements par an.</b>	<b>TOTAL des traitements.</b>
Archevêque . . . . .		1	21,000 »	21,000 »
Évêques . . . . .		5	16,000 »	80,000 »
Frais de tournées et du secrétariat . . . . .		»	»	21,600 »
Secrétaire d'archevêché . . . . .		2	1,500 »	3,000 »
— d'évêché . . . . .		1	1,000 »	1,000 »
Vicaires généraux . . . . .		5	3,600 »	10,800 »
— — . . . . .		10	3,200 »	32,000 »
Chanoines . . . . .		20	2,400 »	48,000 »
— . . . . .		52	2,000 »	64,000 »
		<b>74</b>		<b>281,400 »</b>
		<b>A REPORTER. . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
20,000	15,000	5,000	»	15,000	15,000	»
9,000	9,000	»	»	9,000	9,000	»
4,000	2,500	1,500	»	2,500	2,466	»
4,000	4,000	»	»	4,000	4,000	»
57,000	30,500	6,500	»	30,500	30,466	»
281,400	281,400	»	»	281,400	275,666 66	
281,400	281,400	»	»	281,400	275,666 66	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . fr.		
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
32		Clergé inférieur du culte catholique . . . . .		
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	nombre d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	88	2,047 50
		Curés de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	13	4,600 »
		— — . . . . .	40	4,500 »
		— — . . . . .	88	1,365 »
		Desservants . . . . .	236	4,200 »
		— — . . . . .	517	4,100 »
		— — . . . . .	2,124	950 »
		Chapelains . . . . .	1	800 »
		— — . . . . .	15	700 »
		— — . . . . .	139	600 »
		Vicaires . . . . .	5	800 »
		— — . . . . .	6	700 »
		— — . . . . .	1,715	600 »
		Coadjuteur . . . . .	1	600 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. Places nouvelles à créer . . . . .	»	»
			4,988	64,100 »
				4,449,000 »
33		Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo et ameublement d'églises . . . . .		
		<i>Culte protestant et anglican.</i>		
34		Traitements des pasteurs et employés . . . . .		
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	nombre d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Pasteurs . . . . .	6	4,000 »
		— — . . . . .	1	3,931 20
		— — . . . . .	2	5,528 »
		— — . . . . .	3	2,900 »
		— — . . . . .	5	2,400 »
		— — . . . . .	5	2,280 »
		— — . . . . .	1	1,900 »
		— — . . . . .	1	1,500 »
		— — . . . . .	1	1,400 »
		— — . . . . .	4	1,200 »
		— — . . . . .	»	»
		Lecteur-chantre . . . . .	1	1,008 »
		— — . . . . .	1	762 »
		— — . . . . .	3	480 »
		Sacristain . . . . .	1	504 »
		Marguilliers . . . . .	2	258 »
		— — . . . . .	7	252 »
		Création de nouveaux emplois et augmentation de traitement . . . . .	»	»
			44	518 80
				83,200 00
				A REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
281,400	281,400	>	>	281,400	275,666 66	
4,449,600	4,388,000	61,000	>	4,588,000	4,362,564 00	
500,000	500,000	>	>	500,000	500,000 >	
85,200	81,500	1,700	>	81,500	76,412 87	
5,313,600	5,250,900	62,700	>	5,250,900	5,214,644 52	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>			
				REPORT. . . fr.	
		<b>CHAPITRE VIII (SUITE).</b>			
35	>	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .			
		<i>Culte israélite.</i>			
36	>	Traitements des ministres et employés . . . . .			
		<b>MINISTRES ET EMPLOYÉS.</b>	<b>nombre d'agents.</b>	<b>Appointements par an.</b>	<b>TOTAL des traitements.</b>
		Grand rabbin . . . . .	1	5,292 »	5,292 »
		Ministres officiants . . . . .	1	2,250 »	2,250 »
		— — . . . . .	1	2,000 »	2,000 »
		— — . . . . .	2	1,500 »	3,000 »
		— — . . . . .	1	1,300 »	1,300 »
		— — . . . . .	1	1,200 »	1,200 »
		— — . . . . .	1	1,000 »	1,000 »
		— — . . . . .	1	800 »	800 »
		Secrétaire du consistoire. . . . .	1	800 »	800 »
		Augmentations de traitement. . . . .	»	»	358 »
			10		18,000 »
37	>	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . . . . .			
58	>	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. . . . .			
		<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>			
39	>	Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. . . . .			
40	>	Secours pour les ministres des cultes. . . . .			
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.</b>			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,313,600	5,250,900	62,700	»	5,250,900	5,214,644 52	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,731 63	
18,000	18,000	»	»	18,000	16,992 »	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	6,377 87	
16,000	16,000	»	»	16,000	6,990 46	
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000 »	
5,398,600	5,355,900	62,700	»	5,355,900	5,285,736 18	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des articles		LITTEA des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
nouveaux.	anciens.		
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>BIENFAISANCE.</b>			
<i>SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
41			Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. . . . .
42			Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3° pour secours aux victimes de l'ophtalmie dite militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4° pour secours à des aliénés indigents; b. pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés . . . . .
45			Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles . . . . .
44			Publication d'un recueil d'actes de fondation de bourses d'études . . . . .
<i>SECTION DEUXIÈME. — Écoles de bienfaisance de l'État.</i>			
44	45		Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i> (y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements) . . . . .
PERSONNEL.			
NOMBRE      APPOINTEMENTS      MONTANT			
d'agents.      par an.      de la dépense.			
			Secrétaires des comités d'inspection. . . . . 1      "      - 2,800      2,800
			Directeurs . . . . . 5      5,000 - 0,600      52,100
			Sous-directeurs . . . . . 1      3,000 - 4,500      3,000
			Aumôniers . . . . . 5      2,800 - 3,200      14,500
			— adjoints . . . . . 2      1,000 - 1,800      2,800
			Médecins principaux . . . . . 5      2,200 - 2,600      12,600
			— adjoints . . . . . 3      1,200 - 1,800      3,500
			Instituteurs principaux . . . . . 9      2,700 - 3,100      20,900
			— adjoints . . . . . 10      1,800 - 2,100      32,150
			Agents-comptables . . . . . 5      3,100 - 3,700      16,400
			Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 3      2,200 - 2,900      8,000
			— de 2 <sup>e</sup> classe . . . . . 7      1,700 - 2,100      13,000
			— de 3 <sup>e</sup> classe . . . . . 14      1,500 - 1,600      19,500
			Magasiniers . . . . . 5      1,700 - 2,100      9,500
			Surveillantes religieuses . . . . . 53      700 - 800      22,800
			Surveillants en chef . . . . . 9      1,800 - 2,600      19,400
			Surveillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . . 146      1,100 - 1,750      209,175
			Professeur d'agriculture . . . . . 1      "      "      600
			Maitre de musique . . . . . 6      "      "      2,100
			Organistes, chantres, acolytes . . . . . 4      "      "      857
			Aumôniers protestants et israélites . . . . . 2      "      "      858
			Frais de représentation . . . . . "      "      "      850
			Frais de route et de séjour . . . . . "      "      "      7,500
			Gages des portiers, des infirmiers, des autres agents de la ferme, et salaire des boulangers, des chefs d'ateliers, etc. . . . . "      "      "      68,889
			Pour augmentations éventuelles . . . . . "      "      "      20,741
			Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités) . . . . . "      "      "      1,900
			<b>Total. . . . .</b> 282      "      "      546,000
45	46		Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Matériel. — Loyer d'immeuble</i> . . . . .
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,945,000	1,825,000	122,000	»	1,825,000	2,010,535 71	
100,000	130,000	»	30,000	150,000	43,754 70	
13,000	15,000	»	»	13,000	11,992 50	
»	5,000	»	5,000	5,000	4,100 »	
546,000	505,000	43,000	»	503,000	502,920 89	
1,006,700	849,000	157,700	»	849,000	947,870 89	
3,610,700	3,323,000	322,700	35,000	3,323,000	3,521,174 69	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des articles		LITTE RA des développem ents.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
NOUVEAUX.	ANCIENS.					
			REPORT. . . . fr.			
46	47	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .			
47	48	»	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance . . . . .			
			TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.			
<b>CHAPITRE X.</b>						
<b>PRISONS.</b>						
<i>SECTION PREMIÈRE. — Service économique.</i>						
48	49	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance ordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation . . . . .			
49	50	»	Salaires des détenus . . . . .			
50	51	»	Confection d'habillements des surveillants . . . . .			
51	52	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés. . . . .			
52	54	»	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .			
<b>PERSONNEL.</b>						
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
				Minimum.	Maximum.	
Secrétaires des Commissions administratives . . . . .			3	2,200	3,500	8,900 »
— de la Commission d'examen . . . . .			1	1,000	1,000	1,000 »
Directeurs . . . . .			29	2,200	8,000	119,100 »
— adjoints . . . . .			6	2,200	4,200	18,000 »
Aumôniers catholiques . . . . .			29	700	2,600	47,500 »
— adjoints. . . . .			6	1,400	1,800	10,200 »
Médecins . . . . .			26	500	2,600	29,200 »
— adjoints . . . . .			5	1,600	1,900	8,400 »
— aliénistes . . . . .			3	1,500	2,500	7,000 »
Pharmaciens . . . . .			3	1,800	2,200	5,400 »
Instituteurs . . . . .			16	1,600	2,600	35,000 »
— adjoints . . . . .			4	1,600	2,000	7,600 »
A REPORTER. . . . .			131		fr.	297,300 »
A REPORTER. . . . fr.						

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,640,700	5,525,000	522,700	55,000	5,525,000	5,521,174 69	
50,000	50,000	20,000	»	50,000	25,000 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,000 »	
3,665,700	5,538,000	542,700	55,000	5,538,000	5,531,174 69	
AUGMENTATION. . fr.		307,700				
990,000	910,000	80,000	»	910,000	983,000 »	
160,000	160,000	»	»	160,000	149,650 01	
22,000	21,000	1,000	»	21,000	25,589 24	
15,000	15,000	»	»	15,000	21,059 51	
1,192,500	1,073,400	119,100	»	1,087,400	1,055,426 55	
2,379,500	2,179,400	200,100	»	2,165,400	2,210,704 91	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
nouveaux.	anciens.		TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.	
			NOMBRE d'agents.	Minimum.	Maximum.	REPORT. . . . . fr.
			PERSONNEL (suite).			
						REPORT. . . . . fr.
			REPORT. . . . .	131	. . . . .	297,300 »
			Instituteurs-lecteurs . . . . .	1	350 550	450 »
			Comptables . . . . .	5	2,600 5,200	9,600 »
			Commis de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	14	2,500 2,900	59,200 »
			— de 2 <sup>e</sup> — (comptables). . . . .	21	1,900 2,500	47,900 »
			— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	11	1,600 2,000	22,600 »
			— de 5 <sup>e</sup> — (comptables). . . . .	6	1,500 1,800	9,500 »
			— de 5 <sup>e</sup> — . . . . .	25	1,200 1,500	50,900 »
			Magasiniers . . . . .	8	1,600 2,500	10,500 »
			Aides-commis et commis surnuméraires . . . . .	25	500 600	8,700 »
			Surveillantes religieuses . . . . .	77	700 800	54,300 »
			— laïques . . . . .	7	700 700	4,900 »
			Chefs-surveillants . . . . .	16	1,800 2,400	54,000 »
			Surveillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> classe. . . . .	547	1,100 1,450	440,828 »
			École de surveillants (Saint-Gilles, Gand, Louvain). . . . .	15	1,100 1,100	16,500 »
			Commissionnaires. . . . .	5	550 1,000	5,700 »
			Barbiers et commissionnaires-barbiers . . . . .	19	125 1,000	9,848 »
			Maître de musique . . . . .	1	600 600	600 »
			Organistes. — Chantres. — Acolytes . . . . .	58	40 400	8,459 »
			Aumôniers protestants et israélites . . . . .	24	240 500	6,664 »
			Contremaîtres et surveillants des travaux . . . . .	12	1,400 2,500	23,330 »
			Chevrons aux surveillants . . . . .	—	72 144	11,880 »
			Dépenses imprévues (Remplacement provisoire d'agents malades, secours en cas de maladie, indemnités, etc.)	»	» »	10,000 »
			Augmentations de traitement à divers membres du personnel, chevrons aux surveillants, etc. . . . .	»	» »	10,721 »
			Relèvement des traitements des surveillants de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> classes (Crédit supplémentaire) . . . . .	»	» »	55,000 »
			Idem. (Transfert de l'article 54 à l'article 55). . . . .	»	» »	23,500 »
			TOTAL. . . . .	821	. . . . .	1,192,500 »
53	54	»	Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés . . . . .			
54	55	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .			
			A REPORTER. . . . .			fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,579,500	2,179,400	200,100	»	2,165,400	2,216,704 91	
6,700	6,700	»	23,500	30,200	29,091 69	
10,000	10,000	»	»	10,000	27,889 52	
2,396,200	2,196,100	200,100	23,500	2,203,600	2,273,686 12	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
nouveaux.	anciens.		
			REPORT. . . . . fr.
55	56	»	Patronage des condamnés libérés . . . . .
56	57	»	Mobilier. Achat, confection et entretien. Bâtiments. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles . .
			TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.
			<b>CHAPITRE XI.</b>
			FRAIS DE POLICE.
57	58	»	Mesures de sûreté publique. . . . .
»	»	»	Intervention de l'État dans les frais exceptionnels de police à Anvers à l'occasion de l'Exposition universelle . . . . .
			TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
			<b>CHAPITRE XII.</b>
			TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.
58	59	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .
59	60	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
			TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.
			<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>
			<b>CHAPITRE XIII.</b>
			SERVICES DIVERS.
»	61	»	Construction et ameublement d'une infirmerie à la prison secondaire de Gand. . . . .
			Acquisition de l'École de bienfaisance de Moll (2 <sup>e</sup> annuité) . . . . .
60	62	»	Création d'un quartier spécial pour condamnés aliénés à l'asile de Tournai. . . . .
			Travaux d'agrandissement, etc., aux écoles de bienfaisance de l'État. . . . .
			Rachat du dépôt de mendicité de Bruges. . . . .
			TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,596,200	2,196,100	200,100	23,500	2,203,600	2,275,686 12	
50,000	50,000	»	»	50,000	20,000 »	
125,000	125,000	»	»	125,000	142,958 02	
2,551,200	2,551,100	200,100	23,500	2,558,600	2,456,624 14	
AUGMENTATION . . fr.		176,600				
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
»	»	»	»	»	10,000 »	
60,000	60,000	»	»	60,000	70,000 »	
35,000	29,000	6,000 »	»	29,000	25,620 25	
10,500	10,500	»	»	10,500	12,829 18	
45,500	39,500	6,000 »	»	39,500	38,449 45	
AUGMENTATION . . fr.		6,000				
»	30,000	»	30,000	»	»	
100,000	100,000	»	»	100,000	»	
»	»	»	»	70,000	»	
»	»	»	»	250,000	»	
»	»	»	»	125,967	»	
100,000	150,000	»	50,000	525,967	»	
DIMINUTION . . . fr.		50,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Ordre judiciaire . . . . .
III.	Justice militaire . . . . .
IV.	Frais de justice . . . . .
V.	Palais de justice . . . . .
VI.	Publications officielles . . . . .
VII.	Pensions et secours . . . . .
VIII.	Cultes . . . . .
IX.	Bienfaisance . . . . .
X.	Prisons . . . . .
XI.	Frais de police . . . . .
XII.	Dépenses imprévues . . . . .
XIII.	Dépenses exceptionnelles . . . . .
	<b>ENSEMBLE.</b> . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
582,000 »	582,000 »	»	»	582,000 »	581,836 41	
5,993,660 »	5,962,660 »	31,000 »	»	5,908,710 »	5,858,959 12	
75,650 »	73,450 »	200 »	»	73,450 »	72,580 »	
1,515,500 »	1,515,500 »	»	»	1,515,500 »	2,080,292 40	
107,000 »	107,000 »	»	»	107,000 »	101,996 53	
574,000 »	574,000 »	»	»	466,700 »	368,085 52	
57,000 »	30,500 »	6,500 »	»	30,500 »	30,466 »	
5,598,600 »	5,355,900 »	62,700 »	»	5,355,900 »	5,285,736 18	
5,665,700 »	5,358,000 »	507,700 »	»	5,358,000 »	5,551,174 69	
2,551,200 »	2,374,600 »	176,600 »	»	2,358,600 »	2,456,624 14	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	70,000 »	
45,500 »	39,500 »	6,000 »	»	39,500 »	38,449 45	
100,000 »	150,000 »	»	30,000 »	525,967 »	»	
20,701,590 »	20,140,890 »	590,700 »	30,000 »	20,557,607 »	20,456,200 42	
DIMINUTION . . . fr.		560,700				

(146)

V.

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

POUR L'EXERCICE 1897.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1897 s'élève à . . . . . fr.	2,746,713 97
Le Budget pour 1896 (loi du 27 juillet 1895) monte à . . . . . fr.	2,570,810 35
Les crédits supplémentaires alloués par la loi du 26 décembre 1895, s'élevant à . . . . . fr.	178,000 »
portent le total des crédits à . . . . . fr.	<u>2,748,810 35</u>
DIMINUTION . . . . . fr.	<u>2,096 38</u>

## CHAPITRE PREMIER.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Matériel.*

Crédit porté au projet de Budget de 1897. . . . . fr.	49,200 »
Crédit voté pour 1896 . . . . . fr.	51,200 »
DIMINUTION . . . . . fr.	<u>2,000 »</u>

Le crédit voté pour 1896 comprend une charge temporaire de 3,000 francs, destinée aux frais d'impression d'un second supplément au catalogue de la bibliothèque du Département. Cette somme disparaît au Budget de 1897.

Par contre, un crédit de 4,000 francs est demandé au même titre au Budget de 1897 pour faire face à des travaux de reliure d'archives qui, ne se présentant pas chaque année, ne peuvent être payés au moyen du crédit ordinaire.

## CHAPITRE VI.

## MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 57. — *Quote-part de la Belgique, pour l'année 1894, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.*

Crédit porté au projet de Budget de 1897. . . . . fr.	385 97
Crédit voté pour 1896 . . . . . fr.	482 35
DIMINUTION . . . . . fr.	<u>96 38</u>

Cette diminution s'explique par une légère réduction dans le montant des dépenses, afférentes à l'exercice 1894, du Bureau créé en vertu de l'article 82 de l'Acte général de la Conférence de Bruxelles.

**PROJET DE LOI.****LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

*À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1897 est fixé à la somme de deux millions sept cent quarante-six mille sept cent treize francs et quatre-vingt-dix-sept centimes (fr. 2,746,713 97), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1896.

**LÉOPOLD**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères ad interim,*  
**BRASSINE.**

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

(150)

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**  
**POUR L'EXERCICE 1897.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 .	
2	— du personnel des bureaux . . . . .	334,500 "	
3	Matériel . . . . .	49,200 .	457,700 .
4	Fonds secrets . . . . .	13,000 .	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold . . . . .	20,000 .	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>LÉGATIONS.</b>			
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>			
6	Allemagne . . . . .	58,000 .	
7	Autriche-Hongrie . . . . .	58,000 .	
8	Brésil . . . . .	30,000 .	
9	Chine . . . . .	34,150 .	
10	Danemark, Suède et Norvège . . . . .	25,000 "	
11	Espagne . . . . .	30,000 .	
12	États-Unis . . . . .	30,000 .	
13	France . . . . .	58,000 .	
14	Grande-Bretagne . . . . .	58,000 .	
15	Italie . . . . .	38,000 .	
16	Japon . . . . .	38,000 .	
17	Grand-Duché de Luxembourg . . . . .	15,000 .	941,650 .
18	Mexique . . . . .	50,000 .	
19	Pays-Bas . . . . .	38,000 .	
20	Perse . . . . .	30,000 .	
21	Portugal . . . . .	25,000 .	
22	Roumanie . . . . .	25,000 .	
23	Russie . . . . .	58,000 .	
24	S <sup>t</sup> -Siège . . . . .	20,000 .	
25	Serbie . . . . .	25,000 .	
26	Suisse . . . . .	15,000 .	
27	Turquie . . . . .	30,000 .	
28	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .	167,500 .	
	<b>A REPORTER . . . fr.</b>		<b>1,399,350 .</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr. . . . .		1,399,350 .
	<b>CHAPITRE III.</b>		
	CONSULATS.		
29	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 25,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .	725,000 .	725,000 .
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	FRAIS DE VOYAGE.		
30	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .	180,000 .	180,000 .
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
31	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .	14,000 .	
32	— — — — — à Constantinople . . . . .	17,000 .	
33	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient . . . . .	80,245 .	234,245 .
34	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	100,000 .	
35	Frais de chancellerie . . . . .	23,000 .	
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
36	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	60,000 .	
37	Quote-part de la Belgique, pour l'année 1894, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves . . . . .	385 97	60,385 97
	À REPORTER. . . fr. . . . .		2,599,880 97

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	. . . . .	2,599,880 97
<b>CHAPITRE VII.</b>			
COMMERCE, ÉMIGRATION.			
58	Frais divers et encouragements au commerce ; achat de documents commerciaux ; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .	80,000 »	} 142,855 »
59	Musée commercial : échantillons ; mobilier et matériel ; publications ; bibliothèque . . . . .	20,000 »	
40	Service de l'émigration . . . . .	26,000 »	
41	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .	6,855 »	
42	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .	10,000 »	
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES			
45	Premier terme des pensions à accorder éventuellement ; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .	5,000 »	} 4,000 »
44	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . . .	1,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . . . fr.	. . . . .	2,748,715 97

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères ad interim,*  
**BRASSINE.**

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

(154)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**pour l'exercice 1897.**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>							
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>							
1		Traitement du Ministre. . . . .					
		PERSONNEL DES BUREAUX. — <i>Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :</i>					
	GRADE.	Traitement fixe.	Traitement minimum.	Traitement maximum.	Traitement fixe ou moyen servant de base au crédit budgétaire.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE
	Secrétaire général. . . . .	10,000	•	•	10,000	1	10,000 •
	Directeur général. . . . .	•	9,000	10,000	9,500	4	58,000 •
	Directeur. . . . .	•	7,000	8,000	7,500	2	15,000 •
	Chef de cabinet. . . . .	•	6,000	8,000	7,000	1	7,000 •
	Chef de division. . . . .	•	5,500	6,500	6,000	8	48,000 •
	Bibliothécaire. . . . .	•	4,000	6,000	5,000	7	5,000 •
	Chef de bureau. . . . .	•	4,000	5,000	4,500	9	40,500 •
	Chef de l'expédition. . . . .	•	3,200	4,500	3,850	1	3,850 •
	Commis de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	•	3,200	4,000	3,600	8	28,800 •
	Commis expert en tissus. . . . .	•	2,650	3,600	3,125	1	3,125 •
	Commis de 2 <sup>e</sup> classe. . . . .	•	2,650	3,200	2,925	8	23,400 •
	Commis étalagiste. . . . .	•	2,100	2,925	2,512	1	2,512 50
	Commis de 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	•	2,100	2,650	2,375	15	50,875 •
	Expéditionnaire. . . . .	•	1,400	2,100	1,750	14	24,500 •
2	Huissier de cabinet. . . . .	•	2,000	2,400	2,200	1	2,200 •
	Huissier de salle. . . . .	•	1,800	2,200	2,000	1	2,000 •
	Messageur. . . . .	•	1,100	2,000	1,500	15	22,500 •
	Messageur-lampiste. . . . .	•	1,100	2,000	1,550	1	1,550 •
	Garde du mobilier. . . . .	•	1,100	2,000	1,550	1	1,550 •
	Fentier. . . . .	1,100	•	•	1,100	4	4,400 •
	Nettoyeuse. . . . .	800	•	•	800	8	6,400 •
	Concierge. . . . .	•	500	750	625	3	1,875 •
	Supplément de traitement au fonctionnaire chargé du service du matériel. . . . .						1,100 •
	Augmentations de traitement en vertu de l'article 18 du règlement organique. . . . .						18,700 •
	Salaires des gens de peine temporaires. . . . .						1,200 •
	Fonds destiné aux nécessités imprévues. . . . .						9,712 50
							554,500 •
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais. . . . .					21,400
	b.	Éclairage et chauffage. . . . .					15,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . .					14,500
4		Fonds secrets. . . . .					
5		Achat de décorations de l'Ordre de Léopold. . . . .					
<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup>. . . . . fr.</b>							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS <i>votés</i> POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>votés</i> POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
554,500 »	554,500 »	»	»	549,300 »	555,999 14	
49,200 »	51,200 »	»	2,000 »	48,200 »	48,183 40	
15,000 »	13,000 »	»	»	13,000 »	15,000 »	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	20,000 »	
457,700 »	459,700 »	»	2,000 »	451,500 »	438,182 60	
DIMINUTION. . . fr.		2,000 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRAL des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>LÉGATIONS.</b>		
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>		
6	»	ALLEMAGNE. . . . . — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	AUTRICHE-HONGRIE. . . . . — — — — —
8	»	BRÉSIL . . . . . — — d'un Ministre résident. . . . .
9	»	CHINE . . . . . — — — — —
10	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. . . . . — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
11	»	ESPAGNE. . . . . — — — — —
12	»	ÉTATS-UNIS . . . . . — — — — —
13	»	FRANCE . . . . . — — — — —
14	»	GRANDE-BRETAGNE . . . . . — — — — —
15	»	ITALIE . . . . . — — — — —
16	»	JAPON . . . . . — — — — —
17	»	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — — d'un Chargé d'affaires . . . . .
18	»	MEXIQUE . . . . . — — d'un Ministre résident . . . . .
19	»	PAYS-BAS . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
20	»	PERSE . . . . . — — — — —
21	»	PORTUGAL . . . . . — — — — —
22	»	ROUMANIE . . . . . — — d'un Ministre résident. . . . .
23	»	RUSSIE . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
24	»	S <sup>t</sup> -SIÈGE . . . . . — — — — —
25	»	SERBIE . . . . . — — — — —
26	»	SUISSE . . . . . — — — — —
27	»	TURQUIE. . . . . — — — — —
28	»	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	MINUTION.			
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	50,000	»
34,150	34,150	»	»	34,150	34,150	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	50,000	»
30,000	30,000	»	»	50,000	50,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	50,000	»
38,000	38,000	»	»	58,000	38,000	»
30,000	30,000	»	»	50,000	30,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
26,000	26,000	»	»	26,000	25,833 34	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	30,000	»	»	50,000	30,000	»
167,500	167,500	»	»	167,500	167,500	»
941,650	941,650	»	»	941,650	959,483 34	»

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTE- RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>CONSULATS.</b>		
29	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 25,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>FRAIS DE VOYAGE.</b>		
50	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnité de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.</b>		
31	•	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .
32	»	— — — — — à Constantinople . . . . .
33	»	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient. . . . .
34	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; secours provisoires à des Belges indigents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .
35	»	Frais de chancellerie . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
36	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; indemnités pour services extraordinaires ne rentrant pas directement dans le cadre des travaux journaliers de l'administration; frais d'enterrement et de dernière maladie, et indemnités à quelques agents qui, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, se trouvent dans une position malheureuse; dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
37	»	Quote-part de la Belgique, pour l'année 1894, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Sensés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
725,900	725,900	»	»	575,900	575,900	a) Bangkok . . . . . 25,000 Batavia . . . . . 25,000 Buenos-Ayres . . . . . 25,000 Tanger . . . . . 25,000 Bombay . . . . . 22,000 Santiago . . . . . 22,000 Liverpool . . . . . 21,000 Athènes . . . . . 20,000 Durban . . . . . 20,000 Guatemala . . . . . 20,000 Moscou . . . . . 20,000 Odessa . . . . . 20,000 Ottawa . . . . . 20,000 Philadelphie . . . . . 20,000 Sophia . . . . . 20,000 Beyrouth . . . . . 18,000 Budapesth . . . . . 18,000 Calcutta . . . . . 18,000 Cologne . . . . . 18,000 Le Caire . . . . . 18,000 Madrid . . . . . 18,000 Mexique . . . . . 18,000 St.-Croix de Tenériffe . . . . . 18,000 Salonique . . . . . 18,000 Shanghai . . . . . 18,000 Tunis . . . . . 18,000 Mellourne . . . . . 16,000 Copenhague . . . . . 12,000 Téhéran . . . . . 8,000 Yokohama . . . . . 8,000 Indemnités . . . . . 6,000 Explorations . . . . . 15,000 Postes à pourvoir . . . . . 157,000  Fr. 725,900
725,900	725,900	»	»	575,900	575,900	
180,000	180,000	»	»	170,000	170,000	
180,000	180,000	»	»	170,000	170,000	
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000	b) Alexandrie. — 1 khavass. . fr. 1,000 Alep. — 1 id. . . . . 600 Andrinople. — 1 id. . . . . 500 Bangkok. — 1 gardien. . . . . 550 Belgrade. — 1 drogman . . . . . 3,000 Beyrouth. — 1 khavass. . . . . 1,000 — — 1 élève-interp. . . . . 3,000 Brousse. — 1 khavass. . . . . 600 Constantinople. — 2 drogman . . . . . 15,000 — — 2 khavass. . . . . 2,000 — — 1 capou-oglan . . . . . 360 Le Caire (consulat général.) — 2 khavass. . . . . 2,000 Le Caire (con- sulat). — 1 id. . . . . 800 Pekin. — 1 lettré . . . . . 6,000 — — 1 secrét.-interp. . . . . 10,500 Port-Saïd. — 1 khavass. . . . . 900 — — 1 drogman . . . . . 600 Salonique. — 1 khavass. . . . . 750 Sams-un. — 1 id. . . . . 600 Shanghai. — 1 lettré . . . . . 1,000 Smyrne. — 1 khavass. . . . . 800 Sophia. — 1 drogman . . . . . 5,000 — — 1 khavass. . . . . 1,200 Tanger (cons. gen.) 1 drogman . . . . . 6,000 — id. 1 khavass. . . . . 1,250 Tanger (cons.) — 1 khavass. . . . . 600 Teheran. — 1 drogman . . . . . 5,000 — — 2 ghoulams . . . . . 1,665 — — 1 garde militaire. . . . . 735 Trébizonde. — 1 khavass. . . . . 500 Tripoli. — 1 id. . . . . 800 Varna. — 1 id. . . . . 800 Yedo. — 1 lettré-interp. . . . . 6,000 Imprévu . . . . . 1,605  Fr. 80,245
14,000	14,000	»	»	14,000	14,000	
17,000	17,000	»	»	17,000	17,000	
b) 80,245	80,245	»	»	80,245	73,245	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,997 69	
c) 25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	
254,245	254,245	»	»	254,245	220,242 69	
60,000	60,000	»	»	60,000	41,965 84	
585 97	482 55	»	96 38	555 50	»	
60,385 97	60,482 55	»	96 38	60,553 50	41,965 84	c) Allemagne . . . . . 2,000 Autriche-Hongrie . . . . . 2,000 Grèce . . . . . 2,000 France . . . . . 2,000 Grande-Bretagne . . . . . 2,000 Italie . . . . . 2,000 Japon { Légation . . . . . 2,000 Vice-cons. à Yokohama . . . . . 3,000 Pays-Bas . . . . . 2,000 Russie . . . . . 2,000 Turquie . . . . . 2,000  Fr. 23,000
DIMINUTION. . . . . fr.		96 58				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>COMMERCE. — ÉMIGRATION.</b>		
38	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat de documents commerciaux, publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .
39	»	Musée commercial : Échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque. . . . .
40	»	Service de l'émigration . . . . .
41	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .
42	»	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.</b>		
43	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .
44	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
80,000	80,000	»	»	62,000	59,469 05	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,759 12	
26,000	26,000	»	»	26,000	25,567 75	
6,855	6,855	»	»	6,855	6,855 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	7,500 »	
142,855	142,855	»	»	124 855	116,908 90	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,025 »	
1,000	1,000	»	»	1,000	967 15	
4,000	4,000	»	»	4,000	1,992 15	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Légations . . . . .
III.	Consulats . . . . .
IV.	Frais de voyage . . . . .
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats . . . . .
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues. . . . .
VII.	Commerce, émigration. . . . .
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées. . . . .
	TOTAUX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
457,700 »	459,700 »	»	2,000 »	451,500 »	438,182 60	
941,650 »	941,650 »	»	»	941,650 »	939,483 54	
725,900 »	725,900 »	»	»	573,900 »	573,900 »	
180,000 »	180,000 »	»	»	170,000 »	170,000 »	
254,245 »	254,245 »	»	»	254,245 »	229,242 69	
60,388 97	60,482 53	»	96 58	60,555 50	41,965 84	
142,833 »	142,833 »	»	»	124,833 »	116,908 90	
4,000 »	4,000 »	»	»	4,000 »	1,992 15	
2,746,713 97	2,748,810 35	»	2,096 58	2,562,681 50	2,513,675 52	
DIMINUTION. . . . fr.		2,096 58				

(166)

**VI.**

**BUDGET**

**DU**

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

**ET**

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1897 s'élève à . . . . . fr.	25,800,662 »
Le Budget voté pour 1896 monte à . . . . . fr.	13,821,946 »
Les crédits complémentaires sollicités pour cet exercice s'élèvent à . . . . . fr.	12,353,200 »
soit ensemble . . . . . fr.	<u>26,175,146 »</u>
La différence en moins pour 1897 est de . . . . . fr.	<u>374,484 »</u>
Les crédits affectés au service ordinaire, qui s'élèvent, pour 1896, à . . . . . fr.	25,323,362 »
sont réduits, pour 1897, à . . . . . fr.	25,200,662 »
DIMINUTION . . fr.	<u>122,700 »</u>
Les dépenses exceptionnelles, qui figurent au Budget de 1896 pour . . . . . fr.	851,784 »
sont estimées, pour 1897, à . . . . . fr.	600,000 »
DIMINUTION . . fr.	<u>251,784 »</u>
DIMINUTION TOTALE . . . fr.	<u>374,484 »</u>

## CHAPITRE IV.

## AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.

On propose de modifier le libellé des articles 19 et 21, en reportant du premier de ces articles au second la mention relative aux frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales — mention qui serait libellée comme il suit : *Frais et travaux extraordinaires DANS LES COMMISSARIATS D'ARRONDISSEMENT pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1<sup>er</sup> juin 1897.*

Cette modification a pour but de prévenir toute difficulté quant à la gestion de ce crédit ; elle est la conséquence de la création de l'Administration des Affaires électorales, distincte de celle des Affaires provinciales et communales (arrêté royal du 25 mai 1895).

Comparativement à la somme votée pour l'exercice 1896, le crédit de l'article 19 est réduit de 25,000 francs. La réduction est de 30,000 francs sur les frais d'instances électorales : le nombre des recours électoraux — loin d'augmenter — tend au contraire à décroître ; par contre, il y a lieu d'augmenter

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

de 8,000 francs la partie du crédit de l'article 19, affectée à des secours ou autres indemnités à allouer à certains employés des commissariats d'arrondissement.

En ce qui concerne le crédit de l'article 21, il suffit de le porter de 38,000 à 40,000 francs, soit une augmentation de 2,000 francs.

Les articles 19 et 21 seraient donc libellés et les crédits fixés comme il suit :

ART. 19. — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :*

a) Traitements des commissaires . . . . .	fr.	211,500	»
b) Frais de bureau . . . . .		43,400	»
c) Traitements des employés . . . . .		191,000	»
		<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr.	445,900	»

ART. 21. — *Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1<sup>er</sup> juin 1897.—Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales . . . . .*

	fr.	40,000	»
--	-----	--------	---

ART. 23. — *Confection et distribution du papier électoral, etc.*

Crédit demandé pour 1897. . . . .	fr.	40,000	»
— voté pour 1896 . . . . .		150,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION . . . . .	fr.	110,000	»

Cette diminution provient de ce qu'il n'y a pas de renouvellement partiel des Chambres législatives en 1897.

## CHAPITRE X.

## SCIENCES ET LETTRES.

ART. 43. — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.*

Crédit demandé au Budget de 1897. . . . .	fr.	100,000	»
— voté pour 1896 . . . . .		85,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	14,300	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le crédit de cet article a été porté, pour 1895, de 85,700 à 100,000 francs et c'est par erreur qu'il a été maintenu au chiffre antérieur dans le Budget voté pour 1896.

Il y a donc lieu de rétablir ce crédit au chiffre adopté par la Chambre des Représentants dans sa séance du 10 juillet 1895 (*Annales parlementaires*, p 2114.)

## CHAPITRE XI.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 64 (ancien). — *Frais de rédaction et de publication du quinzième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur.*

Crédit demandé pour 1897 . . . . . fr.	»
— voté pour 1896 . . . . .	4,000 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . . . fr.	4,000 »

Ce crédit n'a pas de raison d'être en 1897.

## CHAPITRE XIII.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 91. — *Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1897 . . . . . fr.	811,650 »
— voté pour 1896 (art. 91) . . . . . fr.	685,650 »
— complémentaire proposé pour 1896 (art. 97 <sup>2</sup> ). . . . .	126,000 »
	<hr/>
	811,650 »
	<hr/>
DIFFÉRENCE. . . . . fr.	»

On propose de rattacher à l'article relatif au personnel des écoles normales le crédit destiné au service des écoles d'application dépendant de ces établissements, à raison de ce que, dans le courant de l'année, il se fait souvent des mutations qui modifient l'import des imputations sur chaque littéra. On espère éviter ainsi des demandes de crédits supplémentaires ou de transferts.

L'article 97<sup>2</sup> du projet de Budget complémentaire pour 1896 (*Doc. n° 7*, session 1895-1896) disparaît donc en 1897 et le libellé en est rattaché à l'article 91, qui se trouve ainsi rédigé :

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

*Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application . . . . . fr. 811,650 »*

ART. 96. — *Frais des conférences des instituteurs, etc.*

Crédit demandé pour 1897 . . . . .	fr.	131,800	»
— voté pour 1896 . . . . .		106,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .		fr.	25,000

ART. 97. — *Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école, etc.*

Crédit demandé pour 1897 . . . . .	fr.	100,000	»
— voté pour 1896 . . . . .		125,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .		fr.	25,000

La modification proposée aux articles 96 et 97 a pour objet de ramener les deux crédits à leur chiffre respectif réel. La même modification sera proposée par voie d'amendement au Budget de l'exercice 1896.



(179)

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1897 est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de vingt-cinq millions deux cent mille six cent soixante-deux francs . . . . . fr.	25,200,662	»
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de six cent mille francs . . . . .	600,000	»

Ensemble à la somme de vingt-cinq millions huit cent mille six cent soixante-deux francs . . . . . fr. 25,800,662 »  
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Instruction publique,*  
**F. SCHOLLAERT.**

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

---

(174)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1897.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . . (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation, au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	468,200	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> . . . . .	61,000	574,950
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. . . . .	4,000	
5	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. . . . .	18,050	
6	Frais de route et de séjour; missions. . . . .	2,700	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>			
7	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État ou à des professeurs et instituteurs communaux, et prenant cours en 1897 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année . . . . .	61,610	
8	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1897.	210,000	414,975
9	Suppléments de pensions accordés, en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>er</sup> janvier 1897 . . . . .	425	
10	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	40,000	
11	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 13 mars 1867 . . . . .	4,500	
<b>A REPORTER.</b> . . . fr.		310,575	989,935

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	516,575 .	900,925 .
12	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents salariés par l'Etat, à leurs femmes ou enfants, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minimale, ont des titres à l'obtention d'un secours, en raison de leur position malheureuse . . . . .	98,400 .	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>STATISTIQUE GÉNÉRALE.</b>			
15	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire . . . . .	3,500 .	
14	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Indemnités pour la rédaction de l'Annuaire statistique, des tableaux du mouvement annuel de la population et de l'état civil et autres travaux spéciaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Traductions . . . . .	4,900 .	20,800 .
15	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Bibliothèque de statistique et service de la statistique générale : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures . . . . .	12,600 .	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.</b>			
16	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .	440,800 .	
17	Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité : Province d'Anvers . . . . . 112,250 . — de Brabant . . . . . 153,320 . — de la Flandre occidentale . . . . . 127,585 . — de la Flandre orientale . . . . . 135,356 . — de Hainaut . . . . . 155,700 . — de Liège . . . . . 127,400 . — de Limbourg . . . . . 85,610 . — de Luxembourg . . . . . 79,050 . — de Namur . . . . . 95,850 . Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, aux augmentations réglementaires . . . . . 27,039 . Organisation des offices provinciaux du travail . . . . . 50,000 .	1,103,660 .	
	<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	<b>1,558,460 .</b>	<b>1,010,725 .</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report . . . fr.	1,558,460 »	1,010,725 »
18	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues:		
	Province d'Anvers . . . . .	27,000 »	
	— de Brabant . . . . .	27,000 »	
	— de la Flandre occidentale . . . . .	27,000 »	
	— de la Flandre orientale . . . . .	27,000 »	
	— de Hainaut . . . . .	31,000 »	235,000 »
	— de Liège . . . . .	51,500 »	
	— de Limbourg . . . . .	20,700 »	
	— de Luxembourg . . . . .	20,700 »	
	— de Namur . . . . .	24,000 »	
10	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours:		2,302,260 »
	Traitements des commissaires . . . . .	211,500 »	
	Frais de bureau . . . . .	45,400 »	445,000 »
	Traitements des employés . . . . .	191,000 »	
20	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales . . . . .	47,000 »	
21	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 <sup>er</sup> juin 1907. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales . . . . .	40,000 »	
22	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral. Frais de matériel, d'impressions et d'écritures nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections . . . . .	25,000 »	
25	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (crédit non limitatif) . . . . .	40,000 »	
	A REPORTER . . . . . fr.	»	3,402,985 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	3,402,985 •
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>MILICE.</b>		
24	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux Gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions. . . . .	120,000 •	} 130,000 •
25	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses. . . . .	20,000 •	
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	<b>CARDE CIVIQUE.</b>		
26	Inspection générale et commandements supérieurs: traitements, indemnités, frais de route et de séjour . . . . .	21,800 •	} 154,300 •
27	Inspection générale et commandements supérieurs: frais de bureau . . . . .	500 •	
28	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour. . . . .	7,500 •	
29	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Achat, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures . . . . .	10,500 •	
30	Tir national: personnel permanent. . . . .	21,760 •	
31	Tir national: frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses. Frais d'organisation des grands concours annuels; achat de prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie. . . . .	29,540 •	
32	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées — prix de tir. . . . .	45,000 •	
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	<b>FÊTES NATIONALES.</b>		
33	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination . . . . .	54,000 •	34,000 •
	A REPORTER. . . . fr.	•	3,711,385 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	. . . . .	5,711,385 *
	<b>CHAPITRE VIII.</b> DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
54	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution. . . . .	17,000 .	} 20,000 .
55	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; traduction et expédition des diplômes. . . . .	5,000 .	
	<b>CHAPITRE IX.</b> LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
56	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subsides de 500 francs aux veuves de Légionnaires qui n'ont pas été pensionnés; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessaires; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux décorés de la Croix de fer et de la Croix commémorative, aux blessés de Septembre et à leurs familles. (Crédit non limitatif). . . . .	510,000 .	510,000 .
	<b>CHAPITRE X.</b> SCIENCES ET LETTRES.		
57	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; publication d'une <i>Bibliographie nationale (de 1830 à 1880)</i> ; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des sciences et des lettres. Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 50 septembre 1887; dépenses diverses. Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . . . . .	161,100 .	
	A REPORTER. . . . . fr.	161,100 .	4,041,385 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	161,100 *	4,041,385 *
38	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du palais des Académies; frais divers. Subsidés extraordinaires à l'Académie, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn. Publication d'une collection des grands écrivains du pays. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une biographie nationale. Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle. . . . .	115,100 *	
39	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; dépenses ordinaires; publication des anciens monuments de la littérature flamande . . . . .	50,000 *	
40	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service. . . . .	65,500 *	
41	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions . . . . .	55,000 *	
42	Bibliothèque royale : personnel; rédaction du catalogue général . . . . .	96,000 *	
43	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions . . . . .	100,000 *	
44	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections . . . . .	95,500 "	
45	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . . . . .	52,250 *	912,000
46	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel . . . . .	62,100 *	
47	Archives générales du royaume à Bruxelles; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique . . . . .	10,200 *	
48	Archives de l'État dans les provinces: personnel. . . . .	63,350 "	
49	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc. Inspection des archives communales. . . . .	15,200 *	
50	Échanges littéraires internationaux . . . . .	10,000 *	
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
51	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . . . .	1,000 *	
52	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. . . . .	2,000 *	
53	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'État; traitements de disponibilité . . . . .	1,400,051 *	
54	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège. . . . .	553,540 *	
	<b>A REPORTER.</b> . . . . fr.	1,765,591 *	4,953,885 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	1,765,591 *	4,953,385 *
55	Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses.	111,000 *	
56	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys . . . . .	60,000 *	
57	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation . . . . .	5,000 *	
58	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, lit. f, de la loi du 12 avril 1894 . . . . .	11,000 *	1,986,091 *
59	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale. . . . .	1,500 *	
60	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission . . . . .	4,000 *	
61	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du commis. . . . .	2,000 *	
62	Frais des concours universitaires: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités . . . . .	12,000 *	
65	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des Universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .	14,000 *	
<b>CHAPITRE XII.</b>			
<b>ENSEIGNEMENT MOYEN.</b>			
64	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen: traitement du secrétaire . . . . .	2,000 *	
65	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen: frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . . . .	4,000 *	
66	Inspection des établissements d'instruction moyenne: personnel, traitements et indemnités.	20,500 *	
67	Inspection des établissements d'instruction moyenne: frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau . . . . .	12,800 *	
68	Inspection de l'enseignement de la gymnastique: traitement de l'inspecteur . . . . .	7,000 *	
69	Inspection de l'enseignement de la gymnastique: frais de route et de séjour . . . . . (Service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire.)	3,000 *	
70	Inspection des cours de dessin: traitements . . . . .	8,000 *	
71	Inspection des cours de dessin: frais de route et de séjour . . . . .	4,000 *	
	A REPORTER . . . . . fr.	70,100 *	6,980,476 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	70,100 *	6,939,476 *
72	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'École normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement . . . . .	83,000 *	
73	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège . . . . .	11,000 *	
74	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce . . . . .	60,000 *	
75	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel . . . . .	2,500 *	
76	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850); aux athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850); aux écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles) . . . . .	3,423,064 *	
77	Athénées ou collèges royaux : sections industrielles et commerciales; fréquentation des cours de l'Institut supérieur de commerce à Anvers . . . . .	4,000 *	4,051,786 *
78	Écoles moyennes : bourses . . . . .	55,000 *	
79	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé . . . . .	157,925 *	
80	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides . . . . .	32,000 *	
81	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions; fournitures et frais divers . . . . .	29,700 *	
82	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi . . . . .	2,000 *	
83	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyen ne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements . . . . .	152,197 *	
84	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'administration de l'enseignement moyen . . . . .	9,200 *	
	À REPORTER . . . . . fr.	4,050,280 *	10,991,262 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	4,054,286 .	10,091,262 .
85	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire, à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850; acquisitions; reliures et autres dépenses . . . . .	1,500 .	
<b>CHAPITRE XIII.</b>			
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>			
86	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitement du secrétaire. . .	2,000 .	
87	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés, par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil ; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil ; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers . . . . .	3,800 .	
88	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitements de disponibilité. . . . .	415,500 .	
89	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1 <sup>o</sup> aux inspecteurs principaux; 2 <sup>o</sup> aux inspecteurs cantonaux; 3 <sup>o</sup> aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux . . . . .	150,000 .	
90	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires . . . . .	97,200 .	14,203,400 .
91	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir en partie les frais des écoles d'application . . . . .	811,050 .	
92	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales et les sections normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales et les sections normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'art. 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895.	20,000 .	
93	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .	6,000 .	
94	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles et sections normales primaires de l'État . . . . .	70,950 .	
95	Bourses aux élèves des écoles et sections normales de l'État et des écoles normales agréées . . . . .	200,000 .	
	A REPORTER. . . . fr.	1,777,100 .	25,194,662 .

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	1,777,100 »	25,104,662 »
96	Frais des conférences des instituteurs. Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. Achat de spécimens d'arbres fruitiers et de graines. Récompenses aux instituteurs primaires communaux adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers. . . . .	131,800 »	
97	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types. . . . .	100,000 »	
98	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire: Subsidés à répartir, conformément aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique, 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption. . . . .	9,200,000 »	
99	Subsidés complémentaires à accorder en exécution des 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique, 1884-1895: 1 <sup>o</sup> aux communes; 2 <sup>o</sup> aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsidés extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 <sup>e</sup> alinéa de l'article susmentionné. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 99 à l'article 98 et vice versa). . . . .	1,000,000 »	
100	Subsidés pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons. . . . .	20,000 »	
101	Part de l'État dans les augmentations périodiques légales de traitement à accorder à un certain nombre d'instituteurs communaux ou adoptés. . . . .	300,000 »	
102	Part de l'État dans les traitements accordés aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés. . . . .	125,000 »	
105	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1897 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsidés spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité. . . . .	285,000 »	
104	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes . . . . .	1,200,000 »	
105	Musée scolaire national: personnel; traitements et indemnités . . . . .	4,500 »	
105	Musée scolaire national: matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger . . . . .	9,000 »	
107	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions, frais de voyage et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire. . . . .	51,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	»	25,104,662 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . . fr.	r	25,194,662 »
	<b>CHAPITRE XIV.</b> <b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
108	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	6,000 »	6,000 »
	TOTAL . . . . . fr.	. . . . .	25,200,662 »
	<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b> <b>CHAPITRE XV.</b> <b>SERVICES DIVERS.</b>		
109	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires . . . . .	600,000 »	600,000 »
	ENSEMBLE . . . . . fr.	. . . . .	25,800,662 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de  
l'Instruction publique,*

F. SCHOLLAERT.

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

(176)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

**ET**

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

**pour l'exercice 1897.**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																		
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>																																																				
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>																																																				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																				
1		Traitement du Ministre . . . . .																																																		
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .		465,200																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE réglementaire d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: middle;">465,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">10,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division . . . . .</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 6,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">13</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 5,000</td> </tr> <tr> <td>Commis rédacteurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">40</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl.</td> <td style="text-align: right;">2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre . . . . .</td> <td style="text-align: center;">28</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl.</td> <td style="text-align: right;">1,400 à 2,600</td> </tr> <tr> <td>Employés temporaires . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Huissiers et gens de service . . . . .</td> <td style="text-align: center;">37</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">800 à 2,400</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE réglementaire d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Secrétaire général . . . . .	1	»	12,000	465,200		Directeurs généraux . . . . .	5	»	10,000 à 12,000	Directeurs . . . . .	7	»	Max. 8,000	Chefs de division . . . . .	9	»	Max. 6,500	Chefs de bureau . . . . .	13	»	Max. 5,000	Commis rédacteurs . . . . .	40	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.	2,200 à 4,000	Commis d'ordre . . . . .	28	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cl.	1,400 à 2,600	Employés temporaires . . . . .	5	»	»		Huissiers et gens de service . . . . .	37	»	800 à 2,400		
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE réglementaire d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																															
Secrétaire général . . . . .	1	»	12,000	465,200																																																
Directeurs généraux . . . . .	5	»	10,000 à 12,000																																																	
Directeurs . . . . .	7	»	Max. 8,000																																																	
Chefs de division . . . . .	9	»	Max. 6,500																																																	
Chefs de bureau . . . . .	13	»	Max. 5,000																																																	
Commis rédacteurs . . . . .	40	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.	2,200 à 4,000																																																	
Commis d'ordre . . . . .	28	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cl.	1,400 à 2,600																																																	
Employés temporaires . . . . .	5	»	»																																																	
Huissiers et gens de service . . . . .	37	»	800 à 2,400																																																	
	b.	Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . . . .		5,000																																																
(Les magistrats qui font partie du comité touchent les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)																																																				
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .		56,800																																																
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> . . . . .		4,200																																																
4		Bibliothèque du Département. — Achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque . . . . .																																																		
5		Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. . . . .																																																		
6		Frais de route et de séjour; missions . . . . .																																																		
<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup> . . . . fr.</b>																																																				

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
468,200	468,200	»	»	468,200	489,975 09	
61,000	61,000	»	»	61,000	59,198 48	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,995 14	
18,050	18,050	»	»	18,050	14,856 »	
2,700	2,700	»	»	2,700	2,900 70	
574,950	574,950	»	»	574,950	591,925 41	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>		
7	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'Etat ou à des professeurs et instituteurs communaux et prenant cours en 1897 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année . . . . .
8	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) . . . . . 82,000 »
	b.	Intervention de l'Etat dans le payement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'Etat et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 51 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1897 . . . . . 128,000 »
9	»	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>er</sup> janvier 1897 . . . . .
10	»	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .
11	»	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public, par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 13 mars 1867 . . . . .
12	»	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents salariés par l'Etat, à leurs femmes ou enfants qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours, en raison de leur position malheureuse . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.</b>		
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>STATISTIQUE GÉNÉRALE.</b>		
13	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres . . . . . 1,800 »
	b.	Indemnité du membre secrétaire. . . . . 1,500 »
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
61,650	61,650	>	>	76,650	52,000	>
210,000	210,000	>	>	210,000	233,502 31	
425	425	>	>	425	425	>
40,000	40,000	>	>	40,000	38,719 70	
4,500	4,500	>	>	4,500	4,442	>
98,400	98,400	>	>	98,400	90,475	>
414,975	414,975	>	>	429,975	419,564 01	
3,300	3,300	>	>	3,300	2,610	>
3,300	3,300	>	>	3,300	2,610	>

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																	
			REPORT. . . . . fr.																
14	a.	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. . . . .	1,650																
	b.	Indemnités pour la rédaction de l' <i>Annuaire statistique</i> , des tableaux du mouvement annuel de la population et de l'état-civil et autres travaux spéciaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. — Traductions. . . . .	3,250																
15	a.	Commission centrale de statistique : frais de bureau. -- Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale . . . . .	9,300																
	b.	Bibliothèque de statistique et service de la statistique générale : achat, réception et envoi de livres et autres documents, abonnements, souscriptions et reliures . . . . .	5,300																
			TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.																
<b>CHAPITRE IV.</b>																			
<b>AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.</b>																			
16		Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .																	
		Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité :																	
	a.	Province d'Anvers. . . . .	112,250																
	b.	— de Brabant. . . . .	153,320																
	c.	— de la Flandre occidentale . . . . .	127,585																
	d.	— de la Flandre orientale. . . . .	135,556																
	e.	— de Hainaut . . . . .	135,700																
17	f.	— de Liège . . . . .	127,400																
	g.	— de Limbourg . . . . .	85,610																
	h.	— de Luxembourg . . . . .	79,650																
	i.	— de Namur. . . . .	95,850																
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, aux augmentations réglementaires. . . . .	27,939																
	k.	Organisation des offices provinciaux du travail . . . . .	30,000																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;">GRADES.</th> <th style="width: 30%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeurs . . . . .</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division . . . . .</td> <td style="text-align: right;">4,500 à 5,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: right;">3,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,400 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>  Id. de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,800 à 2,200</td> </tr> <tr> <td>  Id. de 3<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,300 à 1,600</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaires. . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,000 à 1,200</td> </tr> </tbody> </table>				GRADES.	TRAITEMENTS.	Directeurs . . . . .	6,000	Chefs de division . . . . .	4,500 à 5,500	Chefs de bureau . . . . .	3,200 à 4,000	Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,400 à 3,000	Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,800 à 2,200	Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,300 à 1,600	Expéditionnaires. . . . .	1,000 à 1,200
GRADES.	TRAITEMENTS.																		
Directeurs . . . . .	6,000																		
Chefs de division . . . . .	4,500 à 5,500																		
Chefs de bureau . . . . .	3,200 à 4,000																		
Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,400 à 3,000																		
Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,800 à 2,200																		
Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,300 à 1,600																		
Expéditionnaires. . . . .	1,000 à 1,200																		
			A REPORTER. . . . . fr.																

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500	3,300	»	»	3,300	2,610 »	
4,900	4,900	»	»	4,900	4,850 40	
12,600	12,600	»	»	12,600	12,598 85	
20,800	20,800	»	»	20,800	20,059 25	
449,800	449,800	»	»	449,800	444,466 58	
1,408,660	1,408,660	»	»	1,408,660	1,076,246 74	
1,558,460	1,558,460	»	»	1,558,460	1,520,713 12	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
			REPORT . . . fr.
		<b>Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :</b>	
18	a.	Province d'Anvers . . . . .	27,000 »
	b.	— de Brabant . . . . .	27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale . . . . .	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale . . . . .	27,000 »
	e.	— de Hainaut . . . . .	31,000 »
	f.	— de Liège . . . . .	31,500 »
	g.	— de Limbourg . . . . .	20,700 »
	h.	— de Luxembourg . . . . .	20,700 »
	i.	— de Namur . . . . .	24,000 »
		<b>Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :</b>	
19	a.	Traitements des commissaires . . . . .	211,800 »
	b.	Frais de bureau . . . . .	43,400 »
	c.	Traitements des employés . . . . .	191,000 »
20		<b>Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume. — Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales . . . . .</b>	
21		<b>Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1<sup>er</sup> juin 1897. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections. — Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires électorales.</b>	
22	a.	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral . . . . .	20,000 »
	b.	Frais de matériel, d'impressions et d'écritures nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections . . . . .	5,000 »
25	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État (crédit non limitatif) . . . . .	20,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (crédit non limitatif) . . . . .	20,000 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . .</b>	<b>. fr.</b>
		<b>CHAPITRE V.</b>	
		<b>MILICE.</b>	
24		<b>Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux Gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. — Vacations des médecins et chirurgiens. — Frais de recours en cassation. — Traductions . . . . .</b>	
25		<b>Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. — Matériel indispensable aux opérations de la milice. — Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses . . . . .</b>	
		<b>TOTAL DU CHAPITRE V. . . . .</b>	<b>. fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,558,460	1,558,460	»	»	1,558,460	1,520,715 12	
235,900	235,900	»	»	235,900	254,981 45	
443,900	470,900	»	25,000	470,900	455,348 59	
47,000	47,000	»	»	47,000	48,584 84	
40,000	58,000	2,000	»	38,000	19,181 49	
25,000	25,000	»	»	25,000	365,909 95	
40,000	150,000	»	110,000	40,000	»	
2,592,260	2,525,260	2,000	135,000	2,415,260	2,642,719 44	
DIMINUTION. . . fr.		135,000				
120,000	120,000	»	»	120,000	116,724 23	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,706 57	
140,000	140,000	»	»	140,000	136,450 60	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																	
<b>CHAPITRE VI.</b>																			
<b>GARDE CIVIQUE.</b>																			
26	»	Inspection générale et commandements supérieurs : traitements, indemnités, frais de route et de séjour . . . . .																	
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 40%;">TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td style="text-align: right;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Commandants supérieurs . . . . .</td> <td style="text-align: right;">7,200</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire-archiviste de l'inspection générale . . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,800</td> </tr> <tr> <td>Frais de route et de séjour . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,800</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>21,800</b></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	Inspecteur général . . . . .	10,000	Commandants supérieurs . . . . .	7,200	Secrétaire-archiviste de l'inspection générale . . . . .	2,800	Frais de route et de séjour . . . . .	1,800		<b>21,800</b>				
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																		
Inspecteur général . . . . .	10,000																		
Commandants supérieurs . . . . .	7,200																		
Secrétaire-archiviste de l'inspection générale . . . . .	2,800																		
Frais de route et de séjour . . . . .	1,800																		
	<b>21,800</b>																		
27	»	Inspection générale et commandements supérieurs : frais de bureau . . . . .																	
28	»	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour. . . . .																	
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 40%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contrôleur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td>Garde armurier . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,800</td> </tr> <tr> <td>Salaires des ouvriers . . . . .</td> <td style="text-align: right;">3,900</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions). . . . .</td> <td style="text-align: right;">600</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>7,500</b></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Contrôleur . . . . .	1,200	Garde armurier . . . . .	1,800	Salaires des ouvriers . . . . .	3,900	Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions). . . . .	600		<b>7,500</b>				
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																		
Contrôleur . . . . .	1,200																		
Garde armurier . . . . .	1,800																		
Salaires des ouvriers . . . . .	3,900																		
Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions). . . . .	600																		
	<b>7,500</b>																		
29	»	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, entretien, chauffage et éclairage des locaux. — Achat, entretien et réparations d'armes et d'objets d'équipement. — Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. — Impressions et reliures. . . . .																	
50	»	Tir national : personnel permanent . . . . .																	
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 40%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conservateur . . . . .</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> </tr> <tr> <td>Gardien en chef . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,900</td> </tr> <tr> <td>Gardien adjoint . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,500</td> </tr> <tr> <td>Greffier . . . . .</td> <td style="text-align: right;">1,200</td> </tr> <tr> <td>Marqueurs . . . . .</td> <td style="text-align: right;">12</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>14,660</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;"><b>21,760</b></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Conservateur . . . . .	2,500	Gardien en chef . . . . .	1,900	Gardien adjoint . . . . .	1,500	Greffier . . . . .	1,200	Marqueurs . . . . .	12		<b>14,660</b>		<b>21,760</b>
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																		
Conservateur . . . . .	2,500																		
Gardien en chef . . . . .	1,900																		
Gardien adjoint . . . . .	1,500																		
Greffier . . . . .	1,200																		
Marqueurs . . . . .	12																		
	<b>14,660</b>																		
	<b>21,760</b>																		
51	a.	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses . . . fr.	7,340																
	b.	Frais d'organisation des grands concours annuels; achats de prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie. . . . . fr.	22,000																
<b>A REPORTER.</b>			<b>. . . fr.</b>																

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,800 »	21,800 »	»	»	21,800 »	21,110 04	
500 »	500 »	»	»	500 »		
7,500 »	7,500 »	»	»	7,500 »	6,782 82	
10,500 »	10,500 »	»	»	10,500 »	10,491 18	
21,760 »	21,760 »	»	»	7,100 »	7,099 92	
29,340 »	29,340 »	»	»	44,000 »	43,998 82	
91,400 »	91,400 »	»	»	91,400 »	89,482 75	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
32	»	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées — prix de tir . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VII.</b>
		FÊTES NATIONALES.
33	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII . . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VIII.</b>
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.
34	»	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution . . . . .
35	»	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; traduction et expédition des diplômes . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE IX.</b>
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.
36	»	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subsides de 500 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessaires; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux décorés de la Croix de fer et de la Croix commémorative, aux blessés de Septembre et à leurs familles (crédit non limitatif) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
91,400	91,400	»	»	91,400	89,482 75	
43,000	43,000	»	»	43,000	53,153 90	
134,400	134,400	»	»	134,400	122,616 65	
34,000	34,000	»	»	34,000	30,901 25	
34,000	34,000	»	»	34,000	30,901 25	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,951 60	
3,000	5,000	»	»	3,000	2,465 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,396 60	
310,000	310,000	»	»	310,000	355,016 59	
310,000	310,000	»	»	310,000	355,016 59	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE X.</b>			
<b>SCIENCES ET LETTRES.</b>			
57	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; publication d'une <i>Bibliographie nationale (de 1850 à 1880)</i> ; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der nederlandsche taal (dictionnaire de la langue néerlandaise)</i> . . . . . 43,000 »	
	b.	Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés . . . . . 4,500 »	
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques. . . . . 12,000 »	
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1854, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895 . . . . . 40,000 »	
	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des sciences et des lettres. — Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . — Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887; dépenses diverses . . . . . 40,400 »	
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) . . . . . 59,000 »	
	g.	Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . . . . . 12,200 »	
	38	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du palais des Académies; frais divers. Subsides extraordinaires à l'Académie, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn . . . . . 77,900 »
		b.	Publication d'une collection des grands écrivains du pays . . . . . 3,200 »
c.		Frais de la commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. . . . . 20,000 »	
d.		Publication d'une biographie nationale . . . . . 8,000 »	
e.		Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle. . . . . 6,000 »	
39	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature: traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; dépenses ordinaires. . . . . 25,000 »	
	b.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande . . . . . 3,000 »	
A REPORTER. . . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
161,100	161,100	»	»	161,100	160,982 82	a) Concours quinquennaux de sciences sociales et de sciences minéralogiques (période transitoire 1892-1896).
115,100	115,100	»	»	b) 115,100	100,390 41 b) 8,850 »	b) Ancien article 39, supprimé.
30,000	50,000	»	»	24,400	24,210 49	
306,200	506,200	»	»	500,600	294,433 72	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
			REPORT. . . . . fr.
40	»	Observatoire royal : personnel ; salaire des gens de service . . . . .	
41	»	Observatoire royal : frais de matériel ; acquisition d'instruments ; impressions . . . . .	
42	»	Bibliothèque royale : personnel ; rédaction du catalogue général . . . . .	
43	»	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions . . . . .	
44	»	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections . . . . .	
45	»	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions ; exploration scientifique du pays et achat de collections ; publication des <i>Annales du Musée</i> . . . . .	
46	»	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel . . . . .	
47	»	Archives générales du royaume à Bruxelles : matériel ; atelier de reliure pour la restauration des documents ; collection sigillographique . . . . .	
48	»	Archives de l'État dans les provinces : personnel . . . . .	
	a.	Frais de publication des inventaires des archives ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale ; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces ; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics ; dépenses diverses relatives aux archives, fr.	6,200 »
49			
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers ; frais de classement, de copie, de transport, etc. . . . .	3,500 »
	c.	Inspection des archives communales. . . . .	5,500 »
50	»	Échanges littéraires internationaux . . . . .	
			TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.
<b>CHAPITRE XI.</b>			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
51	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . . . .	
52	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil ; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque ; acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . . . .	
			A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
306,200	306,200	»	»	300,600	294,433 72	
65,500	65,500	»	»	65,500	64,499 92	
35,000	35,000	»	»	35,000	55,411 76	
96,900	96,900	»	»	96,900	93,400 »	
100,000	85,700	14,300	»	100,000	85,609 01	
95,300	95,500	»	»	95,500	92,200 »	
52,250	52,250	»	»	52,250	52,249 90	
62,100	62,100	»	»	62,100	60,100 »	
10,200	10,200	»	»	10,200	12,150 03	
63,350	63,550	»	»	63,350	63,266 42	
15,200	15,200	»	»	15,200	14,503 49	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,999 96	
912,000	897,700	14,300	»	906,400	874,824 21	
AUGMENTATION . . fr.		14,500				
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,994 50	
3,000	3,000	»	»	5,000	2,994 50	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
53	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'État; traitements de disponibilité. . . . .
54	»	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'Administrateur inspecteur de l'université de Liège . . . . .
55	»	Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses. . .
56	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys . . . . .
57	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation . . . . .
58	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'art. 17, litt. F de la loi du 12 avril 1894. . . . .
59	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale. . . . .
60	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission . . . . .
61	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis . . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS <i>voies</i> POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>voies</i> POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,000	3,000	»	»	3,000	2,994 30	
1,409,051	1,409,051	»	»	1,392,351	1,357,422 10	
355,540	353,540	»	»	355,540	352,910 53	
411,000	411,000	»	»	411,000	412,292 75	
60,000	60,000	»	»	60,000	61,845 29	
5,000	5,000	»	»	5,000	6,696 31	
11,000	11,000	»	»	11,000	17,186 20	
1,500	1,500	»	»	1,500	2,228 09	
4,000	4,000	»	»	4,000	4,750 60	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
1,960,091	1,960,091	»	»	1,943,391	1,920,325 97	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																									
		REPORT . . . fr.																									
62	»	Frais des concours universitaires : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités . . . . .																									
63	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des Universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .																									
	»	Frais de rédaction et de publication du quinzième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur (pour mémoire) . . . . .																									
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.																									
<b>CHAPITRE XII.</b>																											
<b>ENSEIGNEMENT MOYEN.</b>																											
64	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire . . . . .																									
65	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures, dépenses et frais divers . . . . .																									
66	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne : personnel, traitements et indemnités . . . . .																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">.</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 8,500</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">} 29,300</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">.</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 7,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">.</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur général . . . . .	1	.	7,500 à 8,500	} 29,300		Inspecteurs . . . . .	2	.	6,000 à 7,500		Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .	1	.	1,800	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																						
Inspecteur général . . . . .	1	.	7,500 à 8,500	} 29,300																							
Inspecteurs . . . . .	2	.	6,000 à 7,500																								
Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .	1	.	1,800																								
67	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne : frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau. . . . .																									
68	»	Inspection de l'enseignement de la gymnastique : traitement de l'inspecteur . . . . .																									
69	»	Inspection de l'enseignement de la gymnastique : frais de route et de séjour. (Service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire.) . . . . .																									
70	»	Inspection des cours de dessin : traitements . . . . .																									
71	»	Inspection des cours de dessin : frais de route et de séjour . . . . .																									
		A REPORTER. . . . . fr.																									

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,980,091	1,960,091	»	»	1,943,591	1,920,525 97	
12,000	12,000	»	»	6,000	9,253 95	
14,000	14,000	»	»	14,000	8,600 »	
»	4,000	»	4,000	»	»	
1,986,091	1,990,091	»	4,000	1,963,391	1,958,161 92	
DIMINUTION. . fr.		4,000				
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,212 25	
29,500	29,300	»	»	27,217	24,500 »	
12,800	12,800	»	»	11,800	8,196 80	
7,000	7,000	»	»	7,000	7,000 »	
5,000	3,000	»	»	3,000	2,995 90	
8,000	8,000	»	»	8 000	»	
4,000	4,000	»	»	4,000	»	
70,100	70,100	»	»	67,017	47,704 65	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
70,400	70,400	»	»	67,017	47,704 65	
83,000	83,000	»	»	83,000	80,853 »	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,748 15	
60,000	60,000	»	»	60,000	57,127 80	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,157 77	
3,423,664	3,423,664	»	»	3,363,664	3,364,273 15	
3,650,264	3,650,264	»	»	3,587,181	3,551,846 50	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,650,264	3,650,264	»	«	3,587,181	3,551,846 50	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,300 »	
33,000	33,000	»	»	33,000	31,750 »	
157,925	157,925	»	»	157,925	150,549 60	
32,000	32,000	»	»	32,000	30,042 80	
29,700	29,700	»	»	29,700	29,698 73	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 0	
152,197	152,197	»	»	152,197	101,917 53	
9,200	9,200	»	»	9,200	7,054 99	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,331 99	
»	»	»	»	7,000	»	
4,051,786	4,051,786	»	»	3,995,703	3,880,201 00	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
<b>CHAPITRE XIII.</b>							
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>							
86	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitement du secrétaire . . . . .					
87	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés par l'arrêté royal du 2 février 1885 à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers. . . . .					
88	»	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitements de disponibilité . . . . .					
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>
		Inspecteur des écoles normales . . . . .	1	»	7,500	7,500	
		Inspectrice des écoles normales . . . . .	1	»	2,200	2,200	
		Vérificateur des économats . . . . .	1	»	4,700	4,700	
		Inspecteurs principaux . . . . .	18	»	de 5,000 à 7,500	105,700	
		Inspecteurs cantonaux . . . . .	80	»	de 5,000 à 4,500	290,000	
		Disponibilité . . . . .	»	»	»	5,000	
						415,500	
a.		Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales . . . . .				5,000	»
b.		Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :					
89		1° Aux inspecteurs principaux . . . . .				36,000	»
		2° Aux inspecteurs cantonaux . . . . .				85,600	»
		3° Aux inspectrices déléguées . . . . .				21,000	»
c.		Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux . . . . .				2,400	»
90	»	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires . . . . .				97,200	»
a.		Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . . . .				580,000	»
b.		Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État . . . . .				83,650	»
91	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers . . . . .				20,000	»
d.		Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application . . . . .				126,000	»
<b>A REPORTER.</b>						. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
3,800	3,800	»	»	3,800	3,026 40	
415,500	415,300	»	»	415,500	397,858 54	
150,000	150,000	»	»	150,000	148,077 15	
97,200	97,200	»	»	»	»	
811,650	811,650	»	»	801,650	798,347 16	
1,480,150	1,480,150	»	»	1,372,950	1,349,286 02	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an, max. prévu par l'arrêté royal du 29 juin 1889.	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.	Observations.
							REPORT. . . . fr.	
		<b>Écoles normales d'instituteurs :</b>						
		Directeurs . . . . .	5	"	Max. 5,000	2,700	20,700	
		Économés . . . . .	5	"	" 3,000	1,800	10,000	
		Professeurs . . . . .	60	"	" 3,200	"	150,900	
		Surveillants . . . . .	14	"	" 2,000	1,600	25,950	
		Gens de service . . . . .	11	"	" 1,100	"	11,100	
		<b>Sections normales d'instituteurs :</b>						
		Directeurs . . . . .	2	"	Max. 5,000	1,000	11,000	
		Économés . . . . .	2	"	" 3,000	1,200	6,800	
		Professeurs . . . . .	17	"	" 3,200	"	36,400	
		Surveillants . . . . .	5	"	" 2,000	1,500	11,500	
		Gens de service . . . . .	3	"	" 1,100	"	2,900	
		<b>Écoles normales d'institutrices :</b>						
		Directrices . . . . .	5	"	Max. 4,000	"	10,200	
		Économés . . . . .	3	"	" 2,600	"	7,400	
		Régentes et professeurs . . . . .	34	"	" 3,200	"	88,000	
		Maitresses d'études . . . . .	10	"	" 1,800	"	15,900	
		Gens de service . . . . .	7	"	" 1,100	"	7,700	
		<b>Sections normales d'institutrices :</b>						
		Directrices . . . . .	3	"	Max. 4,000	1,400	13,400	
		Économés . . . . .	3	"	" 2,600	1,000	8,800	
		Régentes et professeurs . . . . .	36	"	" 3,200	"	81,300	
		Maitresses d'études . . . . .	10	"	" 1,800	2,870	20,570	
		Gens de service . . . . .	4	"	" 1,100	"	4,200	
		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice et indemnités aux agents intérimaires.					556,720	
							23,280	
						TOTAL. . . .	580,000	
92		Frais des jurys d'admission dans les écoles normales et les sections normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales et les sections normales de l'État ainsi que dans les écoles normales agrées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895) . . . . .						
93		Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .						
94		Amélioration et location des locaux et matériel des écoles et sections normales primaires de l'État.						
95		Bourses aux élèves des écoles et sections normales de l'État et des écoles normales agrées . .						
	a.	Frais des conférences des instituteurs. . . . .					115,000	"
96	b.	Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. Achat de spécimens d'arbres fruitiers et de graines . . . . .					10,000	"
	c.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers . . . . .					6,800	"
97		Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types. . . . .						
							A REPORTER. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS reçus POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,480,150	1,480,150	.	.	1,372,950	1,349,288 02	
20,000	20,000	»	»	20,000	16,434 15	
6,000	6,000	»	»	6,000	6,000 »	
70,950	70,950	»	»	70,950	75,451 43	
200,000	200,000	»	»	200,000	198,157 50	
131,800	106,800	25,000	»	106,800	102,182 25	
100,000	125,000	»	25,000	100,000	99,998 60	
2,008,900	2,008,900	25,000	25,000	1,876,700	1,847,489 95	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
98	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : Subsidés à répartir, conformément aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption . . . . .
99	»	Subsidés complémentaires à accorder en exécution des 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895 : 1 <sup>er</sup> aux communes ; 2 <sup>e</sup> aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsidés extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 <sup>e</sup> alinéa de l'article susmentionné (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 98 à l'article 99 et vice versa.) . . . . .
100	»	Subsidés pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons . . . . .
101	»	Part de l'État dans les augmentations périodiques légales de traitement à accorder à un certain nombre d'instituteurs communaux ou adoptés . . . . .
102	»	Part de l'État dans les traitements accordés aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés . . . . .
103	»	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1897 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. Subsidés spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité . . . . .
104	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes ; service annuel ordinaire des écoles d'adultes . .
	»	Concours entre les élèves des écoles primaires, etc. (pour mémoire) . . . . .
105		Musée scolaire national : personnel ; traitements et indemnités . . . . .
106	»	Musée scolaire national : matériel ; frais d'administration ; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger . . . . .
	a.	Publications intéressant l'instruction primaire ; abonnements ; souscriptions ; acquisitions d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales . . . . . 21,000 »
107	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonales ; achat de collections et d'appareils ; meubles, frais d'impression de catalogues ; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques . . . . . 20,000 »
	c.	Missions, frais de voyage et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire . . . . . 10,000 »
	»	Frais de rédaction et de publication des rapports triennaux sur la situation de l'enseignement primaire et fourniture d'exemplaires de ces rapports pour le service de l'administration centrale (pour mémoire). . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIII . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,008,900	2,008,900	23,000	23,000	1,876,700	1,847,489 95	
9,200,000	9,200,000	»	»	7,913,500	7,672,800 80	
1,000,000	1,000,000	»	»	»	»	
20,000	20,000	»	»	7,500	7,804 »	
300,000	300,000	»	»	»	»	
125,000	125,000	»	»	»	»	
285,000	285,000	»	»	510,000	510,265 57	
1,200,000	1,200,000	»	»	1,000,000	979,874 »	
»	»	»	»	60,000	60,000 »	
4,500	4,500	»	»	4,500	5,800 »	
9,000	9,000	»	»	9,000	9,591 66	
51,000	51,000	»	»	51,000	43,517 48	
»	»	»	»	9,000	»	
14,203,400	14,203,400	23,000	23,000	11,241,200	10,956,851 46	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		<b>CHAPITRE XIV.</b>
		<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>
108	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget. Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. . . . fr.
		<b>2<sup>e</sup> SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>
		<b>CHAPITRE XV.</b>
		<b>SERVICES DIVERS.</b>
»	»	Garde civique. — Armement et équipement des corps spéciaux (pour mémoire) . . . . .
»	»	Enseignement supérieur. — Outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires (pour mémoire) . . . . .
109	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école primaire . .
		TOTAL DU CHAPITRE XV. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
6,000	6,000	»	»	6,000	4,798 56	
6,000	6,000	»	»	6,000	4,798 56	
»	125,000	»	125,000	500,000	»	
»	126,784	»	126,784	540,724	»	
600,000	600,000	»	»	600,000	»	
600,000	851,784	»	251,784	1,240,724	»	
DIMINUTION . . fr.		251,784				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation.</h1>	
<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Service ordinaire.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Pensions et secours . . . . .
III.	Statistique générale . . . . .
IV.	Affaires provinciales et électorales . . . . .
V.	Milice . . . . .
VI.	Garde civique . . . . .
VII.	Fêtes nationales. . . . .
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires . . . . .
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer . . . . .
X.	Sciences et lettres . . . . .
XI.	Enseignement supérieur . . . . .
XII.	Enseignement moyen . . . . .
XIII.	Enseignement primaire . . . . .
XIV.	Dépenses imprévues . . . . .
<b>2<sup>e</sup> SECTION. — Dépenses exceptionnelles.</b>	
XV.	Services divers . . . . .
TOTAUX. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
574,950	574,950	»	»	574,950	591,925 41	
414,975	414,975	»	»	429,975	419,364 01	
20,800	20,800	»	»	20,800	20,059 25	
2,392,260	2,525,260	»	133,000	2,415,260	2,642,719 44	
140,000	140,000	»	»	140,000	136,430 60	
134,400	134,400	»	»	134,400	122,616 65	
34,000	34,000	»	»	34,000	30,901 25	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,396 60	
310,000	310,000	»	»	310,000	355,016 59	
912,000	897,700	14,300	»	906,400	874,824 21	
1,986,091	1,990,091	»	4,000	1,965,591	1,938,161 92	
4,051,786	4,051,786	»	»	3,995,703	3,889,291 96	
14,203,400	14,203,400	»	»	11,241,200	10,956,831 46	
6,000	6,000	»	»	6,000	4,798 56	
600,000	851,784	»	251,784	1,475,524	»	
25,800,662	26,175,146	14,300	388,784	23,667,403	21,982,537 71	
DIMINUTION. . . fr.		374,484				